

# L'IMPARTIAL

Feuille d'Avis des Montagnes 1806

Quotidien neuchâtelois et jurassien édité à La Chaux-de-Fonds  
Rédactions régionales: Le Locle, Fleurier, Neuchâtel, Saint-Imier, Tramelan

Rédaction  
Administration:  
2301 La Chaux-de-Fonds  
Rue Neuve 14  
Tél. (039) 21 11 35  
Télex 95 2114

## la voix d'une région

Société éditrice: Imprimerie Courvoisier - Journal L'Impartial S.A.

# O

### opinion

## Les vrais escadrons de la mort

*Dictatures, régimes forts, pouvoirs militaires, dans le tiers monde.*

*Les parlementaires occidentaux dans leur majorité vitupèrent, en priorité, ces systèmes politiques et les vouent aux gémonies.*

*Et, à qui mieux mieux, les mass médias entonnent le même refrain.*

*Cette primauté donnée à la lutte contre de tels régimes est-elle sagement réfléchie? Est-elle bénéfique aux pays dont on veut bouleverser les institutions?*

*S'il s'agissait d'Etats vivant déjà dans l'ère post-industrielle ou même industrielle, un oui catégorique s'imposerait comme réponse.*

*Mais dans des nations en pleine mutation, qui passent, avec une rapidité infernale, d'un type de société aux structures féodales, tribales, moyennâgeuses, archaïques à une existence proche de la nôtre, la priorité accordée au combat contre les régimes non-démocratiques ne témoigne-t-elle pas fréquemment d'une erreur d'appréciation, d'une ignorance, parfois crasse, des problèmes colossaux causés par la métamorphose?*

*En définitive, en choisissant mal la priorité, l'Occident, consciemment ou inconsciemment, ne veut-il pas imposer sa façon de penser aux pays en voie de développement? Sous une apparence de générosité, avec des mots gonflés d'humanité et de justice ne préfère-t-il pas sa propre image et ses phantasmes au bien-être des déshérités?*

*A s'entretenir avec des habitants du tiers ou du quart monde, on perçoit fréquemment une espèce d'agacement face à cette attitude occidentale.*

► Page 3 Willy BRANDT

## L'incarcération du général Dozier Du «hard rock» à Gershwin

Le général américain James Dozier a avoué hier avoir ignoré les avertissements des autorités italiennes et n'avoir pas pris de mesures de sécurité pour éviter d'être enlevé par les terroristes des Brigades rouges.

«Vous avez devant vous un homme bien embarrassé (...). J'en prends toute la responsabilité», a-t-il déclaré au cours de sa première conférence de presse depuis sa libération par la police, jeudi dernier.

Le général a raconté avoir passé la plupart de son temps, dans la «prison populaire» où il est resté 42 jours, à jouer aux cartes, à faire de la gymnastique et à sommeiller.

«Mon problème était de combattre l'affreux ennui (...) Ma vie a changé brusquement, passant d'une existence supersonique à une existence subsonique», a-t-il dit.

Dans une brève déclaration liminaire, le général a déclaré qu'il ne pouvait répondre à toutes les questions, pour ne pas entraver l'enquête.

Après sa conférence de presse, il devait s'envoler pour Rome et déjeuner avec le président Sandro Pertini pour «lui exprimer ma gratitude et mon admiration».

Il a raconté sa libération par les commandos spéciaux de la police italienne: «J'étais en train de sommeiller, et j'ai eu le sentiment d'un mouvement dans l'ap-  
partement. J'ai regardé la garde qui était à mes côtés. Je me suis relevé et un pistolet a été pointé vers moi. Puis il a été maîtrisé».



Le général Dozier racontant l'épisode de la musique rock dans les écouteurs. (Bélino AP)

## Un projectile atteint la voiture de M. Bush Emoi dans les services de sécurité

La voiture du vice-président américain, M. George Bush, a été touchée hier matin par un projectile dont la nature n'a pas été déterminée de fa-  
çon exacte mais qui est presque certainement une pierre.

Selon les conclusions du FBI, «il apparaît qu'une pierre a touché la

voiture. Les techniciens sont certains à 90, voire 99 pour cent qu'il s'agit d'une pierre». Mais on ignore toujours si cette pierre a été lancée par quelqu'un ou si elle a été simplement projetée par les pneus d'une autre voiture.

L'impact du projectile sur le toit de la voiture blindée du vice-président, qui se rendait à la Maison-Blanche, a provoqué un grand émoi parmi les policiers chargés de sa sécurité.

Des rumeurs selon lesquelles un homme armé d'un fusil avait été aperçu sur un toit ont provoqué une fouille en règle des immeubles avoisinants.

Des experts ont d'autre part étudié avec attention le point d'impact, sur le toit en vinyl de la voiture blindée. Des traces de métal ont été découvertes, mais ils ignoraient si ce métal provient d'un projectile ou s'il fait partie du blindage de la voiture.

Les mesures de sécurité ont été renforcées autour du vice-président: la presse a été maintenue à l'écart de son arrivée au Sénat, plus tard dans la matinée, où la police était fortement présente. (ap)



Elzingre 82

## M. Henry Kissinger plante un poignard dans le dos de l'administration US

Piqué au vif d'avoir été snobé par l'équipe Reagan qui ne l'utilise pour ainsi dire jamais, le consulte encore moins, Henry Kissinger s'est vengé en plantant un poignard - idéologique - aiguisé, dans le dos de l'administration au moment où elle essayait de prendre ses distances vis-à-vis de la «nouvelle droite», des jusqu'aboutistes de l'antisoviétisme et autres croisés de la guerre froide. Dans une série de deux articles publiés dans le «New York Times», le «cher Henry» s'est placé sur la droite de Reagan et de Haig, et a jugé beaucoup trop molle et timide la réaction du gouvernement américain devant le rôle joué par l'URSS dans la répression polonaise.

M. Kissinger n'a pas hésité à fustiger les alliés de l'Amérique et à exiger qu'ils soient menés à résipiscence. «Ça ne peut pas continuer comme ça... Mieux vaut étaler nos divergences à la lumière du jour et tenter de les surmonter en élaborant une stratégie commune que de les nier, de les masquer, de prétendre qu'elles n'existent pas». Autrement, à l'en croire, l'Alliance atlantique finira par se dissoudre graduellement.

UN ANTISOVIÉTIQUE D'OPÉRETTE  
Ce qui a rendu particulièrement blessante cette critique adressée par Kissinger à son ancien subordonné Al Haig et

De notre correspondant à New York:  
Louis WIZNITZER

à son président, c'est qu'elle intervenait dans la foulée d'attaques lancées sur le mode strident par les ultra-conservateurs - tels que Norman Pochoretz, directeur de la revue «Commentary» contre l'administration. Les figures de proue de la «nouvelle droite» ont reproché les unes après les autres au président d'avoir trahi sa foi, de n'être qu'un anti-soviétique d'opérette et de poursuivre,

en vérité, la politique (honnée soit son nom) la détente.

### LA POLITIQUE DU ZIGZAG

Par contre, dans le «Washington Post», l'ancien sous-secrétaire d'Etat

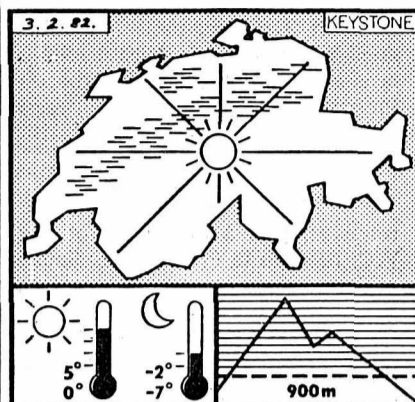


M. Henry Kissinger

George Ball estime que les Européens «ont des raisons pour ne pas se mettre au garde à vous dès qu'ils entendent un coup de sifflet américain». «Ils n'ont plus confiance dans notre jugeotte, dans notre bon sens» écrit-il. Ils ont vu l'Amérique pratiquer la politique du zigzag, s'enfermer à droite, s'enliser à gauche, avancer sans but défini. Ils ont entendu l'administration Reagan multiplier les discours belliqueux, mais se garder de joindre le geste à la parole. Ils assistent, ébahis, à la mise en pratique d'une théorie à la fois simpliste et démodée - selon laquelle l'URSS est coupable de tous les maux et que la paix du monde ne peut être préservée que si le Kremlin est dénoncé haut et fort, tous les jours. Cette rigidité ne fait aucune place à la diversité du camp socialiste, à la marge de manœuvre qu'elle crée pour les Occidentaux.

«Si l'Amérique veut à nouveau jouer le rôle de guide et être suivie, dans l'Alliance, si elle veut ressouder cette dernière, elle doit jeter par-dessus bord ces positions doctrinaires et cesser de faire peur à l'Europe» écrit George Ball.

Qualifiée d'infantile, de primaire et de sottise par George Ball, de défaitiste et d'irrésolue par Henry Kissinger, la politique étrangère de Reagan ne sait plus à quel saint se vouer et donne en effet des signes d'effolement.



# M

### météo

Suisse romande et Valais: la nappe de stratus sur le plateau ne se dissipera que partiellement cet après-midi.

Suisse alémanique et Engadine: brouillards ou stratus régionaux, se dissipant l'après-midi.

Sud des Alpes: formations nuageuses temporaires, sinon ensoleillé.

Evolution probable pour jeudi et vendredi: persistance du beau temps. Brouillards régionaux en plaine.

Mercredi 3 février 1982  
5e semaine, 34e jour  
Fête à souhaiter: Blaise

	Mardi	Mercredi
Lever du soleil	7 h. 58	7 h. 57
Coucher du soleil	17 h. 35	17 h. 37

	Lundi	Mardi
Lac des Brenets	751,50 m.	751,23 m.
Lac de Neuchâtel	429,10 m.	429,10 m.

# S

### sommaire

Les travaux de la Commission Biel SUISSE Page 5

La responsabilité des détenteurs d'animaux MAGAZINE Page 9

Direction générale de la SBS: nomination d'un Romand ECONOMIE Page 11

# R

### région 2e cahier

Près de La Chaux-de-Fonds  
Un restaurateur attaqué par des bandits

PAGE 15

Depuis 1796

HÔTEL FLEUR DE LYS

Tous les jeudis soir

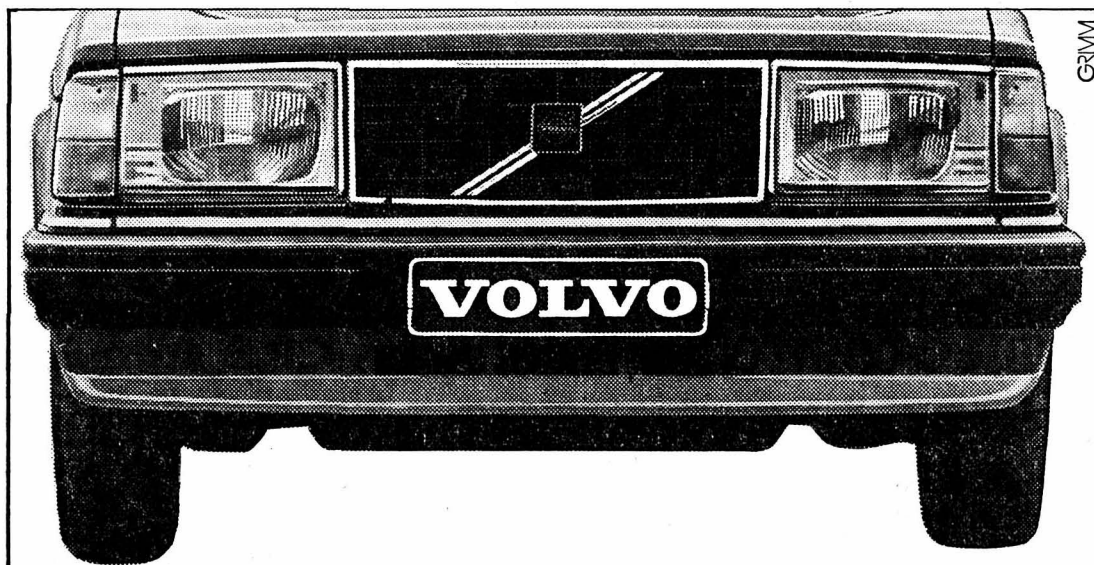
**SLAMATAN INDONESIA**

Voir annonce de demain

Salles pour banquets et conférences  
Boutique «Fiorella»  
Réservation: tél. 039 23.37.31







## Cher automobiliste, il est temps que vous deveniez conducteur de Volvo.

Nous vous offrons maintenant un prix de reprise unique pour votre voiture contre une Volvo neuve (343/345, 244, 245 break, 264 et 265 break). Vous serez enchanté. Examinez donc une fois la gamme de modèles; vous pouvez choisir la Volvo qui vous convient parmi quinze types différents. Chacun vous donne une impression de puissance et de confort, de sécurité et de fiabilité, de valeur et de stabilité durables. Vous constaterez que la décision de devenir conducteur de Volvo vous offre une foule d'avantages personnels.

05-12524 **VOLVO**

## Votre décision judicieuse.

2300 La Chaux-de-Fonds : Grand Garage du Jura SA  
117, avenue Léopold-Robert - Téléphone (039) 23 14 08

2105 Travers : Garage Touring - M. Serge Antifora - Téléphone (038) 63 13 32

## IMPRIMERIE COURVOISIER SA

Département HÉLIO

cherche

# CONDUCTEUR HÉLIO

Conducteur typo ou offset serait formé.

Entrée immédiate ou pour date à convenir.

Ecrire en joignant curriculum vitae à la Direction technique, 149, rue Jardinière  
2301 La Chaux-de-Fonds ou prendre contact par téléphone au (039) 26 45 45

34030

## Gardez vos champions en piste

**VOIR : TV couleur Panasonic TV 2681**  
66.- p. mois ou 1'895.-

**ENREGISTRER : Panasonic NV 2000**  
69.- p. mois ou 1'995.-  
avec Carnet de Chèques Service

annonces Suisses **assa** Schweizer Annoncen

Lecteurs, annonceurs,  
éditeurs... tous solidaires  
via Assa

Assa Annonces Suisse SA  
31, av. Léopold-Robert  
2301 La Chaux-de-Fonds  
Tél. 039/23 22 14

## RADIO TV STEINER

La Chaux-de-Fonds  
53, avenue Léopold-Robert

pour choisir chez vous :  
(039) 31 21 37

agonisant. C'était l'un des cochers d'un fourgon culbuté, un jeune homme imberbe, presque un enfant. Il avait la poitrine écrasée par les ridelles du chariot. Son visage était d'une pâleur cireuse, son souffle haletait et, dans le fond de ses yeux d'un bleu aussi pur que le ciel, on lisait la souffrance, la terreur et la mort.

Tandis que ses partisans poussaient une longue clameur de joie en signe de victoire, Céline de Montbarrey ne put s'empêcher de frissonner. Une prière monta à ses lèvres:

- Mon Dieu! murmura-t-elle, arrêtez cette guerre affreuse! Arrêtez cette tuerie!

### CHAPITRE VII

#### LA MEILLERAYE

Léonel de Germigney fronça ses sourcils et fixa un regard empli d'amers reproches sur son visiteur.

- Voilà près d'un mois que je ne t'ai pas revu, Amiot, qu'est-ce que cela signifie?

L'homme, un paysan trapu, au visage tout grêlé par la petite vérole, baissa la tête et se mit à triturer son bonnet crasseux entre ses mains.

- Monseigneur, dit-il d'une voix mal assurée, si je ne me suis pas montré plus tôt, c'est à cause des «Gris» qui m'auraient pendu comme bien d'autres s'ils m'avaient rencontré en chemin...

- Pourquoi n'es-tu pas venu te réfugier au château? Tu sais bien que, ici, tu ne risques rien?

- J'ai pas pu, poursuivit l'homme d'un air peinaud. Lorsque ceux de Montbarrey ont décidé de s'enfuir, je me suis sauvé avec eux. Après, je n'ai plus osé quitter la clairière de peur d'éveiller les soupçons...

- Et, aujourd'hui, comment as-tu fait?

- Dame! ce n'est pas pareil. Depuis ce matin, je suis de garde dans les environs.

- De garde? Tu montes la garde comme un soldat, à présent?

- Oui, monseigneur, comme tous ceux de la clairière. Il y a des postes sur toute la lisière de la

forêt. Celui où je me trouve est situé en face de votre château, là-bas, près du grand chêne. Je m'y trouve depuis l'aube avec un gars de Belmont. Heureusement, il s'est endormi et c'est pour ça que j'ai pu venir jusqu'ici sans attirer l'attention.

- Qu'est-ce que tu me chantes là? On t'a chargé de m'espionner?

L'homme hocha la tête.

- Pour le compte de qui?

- C'est la Louve du Val d'Amour qui commande, dit le paysan à voix basse. C'est elle qui a décidé d'établir un poste de ce côté. Elle veut savoir tout ce que vous faites.

Le baron se leva de son fauteuil, comme s'il venait d'être piqué par une guêpe. Il s'approcha du manant, le prit par le collet et se mit à le secouer avec rage en hurlant:

- Enfin, pourceau, vas-tu parler clairement? Je ne comprends pas un mot de ce que tu dis!

Pour Léonel de Germigney, l'histoire que son interlocuteur venait de raconter était en effet fort obscure. Il ignorait à peu près tout de ce qui s'était passé dans la forêt depuis l'arrivée des «Gris» dans le Val d'Amour. Après sa tentative de séduction manquée contre Céline de Montbarrey, il avait regagné son château et s'y était couché dès son arrivée, terrassé par une fièvre maligne.

Durant trois jours, son mal n'avait fait qu'empirer car sa blessure s'était terriblement infectée. Devant la gravité de son état, ses serviteurs étaient allés quérir d'urgence à Santans une vieille femme qui passait pour connaître le secret des plantes. Terrorisée par les menaces qu'on lui avait faites de la pendre ou de la brûler vive si elle ne guérissait pas le seigneur de Germigney, la sorcière avait fait montre de tout son savoir pour tirer le baron de sa mauvaise posture.

Finalement, après plusieurs jours d'incertitude, l'état du blessé s'était amélioré. Il n'en avait pas moins gardé le lit durant trois semaines et ne s'était levé que pour pouvoir mieux accueillir Rantzau et son état-major. C'est par la bou-

che de ses hôtes qu'il avait appris les dernières nouvelles de la guerre et notamment la manière dont elle se déroulait dans le Val d'Amour.

Lorsqu'il sut que le village de Montbarrey avait été épargné, le baron voulut connaître les raisons de cette étrange indulgence. Rantzau se borna à dire qu'un gentilhomme de la suite du prince, un nommé Antoine de Chevreuse, qui devait avoir quelque intérêt dans la région, était à l'origine de cette décision.

Léonel de Germigney avait aussitôt compris que ce mystérieux bienfaiteur de Montbarrey n'était autre que le Français que Céline avait sauvé d'un mauvais sort quelques semaines plus tôt.

Après le départ de ses hôtes, le baron était entré en convalescence. Comme il était encore trop faible pour monter à cheval, il n'avait pas quitté son château. C'est là qu'on lui avait signalé la retraite précipitée des «Gris» qui s'étaient retirés du Val d'Amour sans qu'on sût très bien pourquoi ils abandonnaient leur progression. Reclus dans son domaine au centre d'un pays hostile et ravagé, Léonel de Germigney n'avait absolument rien su de ce qui s'était passé dans la forêt. Il n'avait pas obtenu non plus de nouvelles de Céline. Il la croyait à Montbarrey, sans doute chez le curé du village, et il pensait qu'il n'aurait aucun mal à la retrouver lorsqu'il serait rétabli.

Les révélations de son agent de renseignements firent tomber le baron des nues et le plongèrent dans une profonde perplexité.

L'homme raconta tout ce qui s'était passé dans la région depuis le moment où les habitants de Montbarrey avaient été avertis du danger qui les menaçait s'ils restaient chez eux. Il retraça la fuite de la population, l'arrivée dans la clairière, la construction du camp, l'implantation des postes de guet, l'attaque victorieuse du convoi français, les coups de main contre les patrouilles isolées...

Au fur et à mesure que le nommé Amiot parlait, Léonel de Germigney perdait de sa superbe et commençait à entrevoir tous les dangers que représentait pour lui cette révolte paysanne.

- Sais-tu pourquoi la Louve du Val d'Amour me fait surveiller, questionna-t-il.

- On dit qu'elle veut attaquer le château.

Le baron accueillit la nouvelle sans surprise. Il considéra que c'était une chose logique et comprit qu'il devait, sans tarder, prendre des dispositions pour parer cette menace.

- C'est bien, dit-il en tendant à son interlocuteur une bourse emplie de pièces d'or, voilà pour tes nouvelles! A présent, tu vas retourner là-bas et tu continueras à ouvrir les yeux et les oreilles. Dès que tu auras appris à quel moment la Louve du Val d'Amour compte me rendre visite avec ses gueux, tu viendras m'en avertir. Je compte bien leur réserver la réception qu'ils méritent!

Le même soir, quelques instants après le coucher du soleil, cinq cavaliers se présentèrent à la porte d'entrée du château de Germigney.

- Qui êtes-vous? demanda le sergent de garde au pont-levis.

- Nous sommes des dragons légers appartenant aux troupes de M. de La Meilleraye. Nous demandons l'hospitalité pour la nuit. On nous a dit que votre seigneur était un ami des Français.

Avant de laisser pénétrer les soldats dans la place, le sergent tint à en référer au baron.

- Bien sûr qu'il faut les laisser entrer! s'exclama celui-ci. Les troupes de Son Excellence le prince de Condé seront toujours les bienvenues chez moi!

Il alla en personne accueillir ses hôtes sous la herse du pont-levis. Les cinq dragons étaient commandés par un sergent. Ils déclarèrent qu'ils se rendaient auprès de M. de La Meilleraye qui devait se trouver dans les environs de Salins-les-Bains. Comme les routes de la région étaient devenues peu sûres depuis quelques jours, à leur départ de Dole, on leur avait conseillé de faire étape à Germigney.

Très flatté de la confiance que lui manifestaient les Français, le baron ordonna à ses gens de traiter royalement ses visiteurs. (à suivre)



mercredi

TELEVISION RADIO

TV ROMANDE

- 9.55 Ski alpin
Championnats du monde - Slalom géant hommes, 1re manche - En Eurovision de Schladming
12.00 Ski alpin
Championnats du monde - Slalom géant hommes, 1re manche - En différé de Schladming
12.25 Ski alpin
Championnats du monde - Slalom géant hommes, 2e manche - En Eurovision de Schladming
14.05 Point de mire: Programmes de la Radio suisse romande
14.15 Vision 2 - Hockey sur glace
15.15 Spécial cinéma
Gros plan sur Jean-Jacques Annaud, avec un reportage sur le tournage du film «La Guerre du Feu» - L'actualité cinématographique en Suisse
16.15 La Course autour du monde
Les reportages de la 17e semaine
17.10 4, 5, 6, 7... Babibouchettes
17.20 L'école buissonnière
Antivol, l'oiseau qui ne savait pas voler - La mer doit vivre: A qui sont les mers? - Première pêche pour un jeune mousse - Les aventures de l'énergie: Un cheval à vapeur dans la mer Morte
17.45 Téléjournal
17.50 Sur un plateau - La vie au quotidien
18.50 Journal romand
Emission d'actualités régionales
19.10 Quadrillage
Jeu de lettres
19.30 Téléjournal

20.05 La Grande Roue

enregistrée sous chapiteau, à Villars-sur-Ollon, à l'occasion du 2e championnat du monde de sport d'hiver pour handicapés physiques - Robert Charlebois - Chi Coltrane - Patrick Juvet - Murray Head - Karen Cheryl - J.-P. Capdevielle - Le Rondo veneziano - Gotainer - Syrinx, virtuose de la flûte de Pan - François Valéry et Sophie Marceau - L'Orchestre d'Alain Morisod - Avec la participation de Michèle Etzel et de Maryse

- 21.15 TéléScope a choisi pour vous - Vol 5502
L'analyse d'un vol commercial
22.15 Téléjournal
22.30 Patinage artistique
Championnats d'Europe - Libre couples - En Eurovision de Lyon

aujourd'hui

demain

FRANCE 1

- 9.55 Ski alpin
11.40 Réponse à tout: jeu
12.00 Les visiteurs du jour
12.25 Ski alpin
13.00 TF1 actualités
13.40 Un métier pour demain
Les juristes d'entreprises
13.55 Les visiteurs du mercredi
13.59 Spécial 6-10 ans
14.05 Mantalo
14.25 Jacques Trémolin
14.40 Les infos 6-10 ans
14.55 Salty: feuilleton
15.15 La belle santé: Les amibes inconnues
15.20 Spécial 10-15 ans
15.25 Scoubidou
15.45 Comédies du mercredi
16.15 Le Club des Cinq
16.40 Les infos 10-15 ans
16.50 La superparade des dessins animés
17.35 Studio 3 spécial
18.15 Flash TF1
18.25 1, Rue Sésame
Robinson Crusoe
18.45 Quotidiennement vôtre
Miniclub: Chez vous, chez nous, vive les jeux vidéo
18.50 Les paris de TF1
Avec Roger Carel
19.05 A la une
«Le Grand Frère», avec Gérard Depardieu et Jean Rochefort
19.20 Actualités régionales
19.45 Vous pouvez compter sur nous
Une émission présentée par Pierre Bellemare
19.50 Dessin animé
19.53 Tirage de la Loterie nationale
20.00 TF1 actualités
20.35 Tirage du Loto
20.40 Les mercredis de l'information
«Salvador: Patria - libre o morir» - Enquête et réalisation: «Collectif Zéro de la izquierda» - Commentaire: Michel Honorin

21.45 La Légende de Joseph

Ballet, avec le corps de ballet de l'Opéra de Vienne, Judith Jamison, Franz Wilhelm, Kevin Haigen et Karl Musil - Musique: Richard Strauss - Chorégraphie: John Neumier - Orchestre philharmonique de Vienne sous la direction de Heinrich Hollreiser

- 22.45 Court métrage
22.55 TF1 actualités

ANTENNE 2

- 10.30 A2 Antiope
11.15 A2 Antiope
12.05 Passez donc me voir: Par Philippe Bouvard
12.30 Jeu: J'ai la mémoire qui flanche
Invitée: Jane Rhodes
12.45 Journal
13.35 Magazine régional
13.50 Les Amours des Années grises: Histoire d'un Bonheur
Feuilleton de Marion Sarraut

14.00 Terre des bêtes

Des vies par milliers: Les grands rassemblements d'oiseaux - A tire d'ailes: En Inde, en Espagne, aux Etats-Unis, à Washington - C'est vous qui le dites: Croisade pour nos meilleurs amis - La futaie - Le journal officiel - Trente oiseaux familiers - Les cow-boys de l'Est, en Alsace, enquête d'A. Bougrain-Dubourg - «Pandanime», dessin animé proposé par le Fonds national pour la nature

- 14.50 Récré A2
Mia Mia O
15.00 Goldorak
15.30 Discorébus
16.08 Chronos
16.48 La Panthère rose
17.25 Carnets de l'aventure
Pilier sud-ouest du Dhaulagiri, un film de Raymond Renaud
18.00 Platine 45
Avec: Louis Chedid - Les Civils - Richard Labe - Men at Work - Kim Wilde (vidéo) - Les Rolling Stones (vidéo)
18.30 C'est la vie
18.50 Des chiffres et des lettres
Coupe des champions: Demi-finale, en direct de Monte-Carlo
19.10 D'accord, pas d'accord
Emission de l'Institut national de la consommation
19.20 Actualités régionales
19.45 Les gens d'ici
20.00 Journal
20.35 Planète bleue
Les nouveaux bébés - Un spectacle scientifique proposé par Laurent Broomhead
21.40 Patinage artistique
Championnat d'Europe, en direct de Lyon - Commentaire: Léon Zitronne et Jean Marquet
22.45 Les enthousiastes
3. «La Femme aux Pigeons» et «L'Aubade», de Picasso
23.10 Antenne 2 dernière
La France demain: L'intelligence artificielle

FRANCE 3

- 18.30 FR3 Jeunesse
Coup double
18.55 Tribune libre
Institut de la vie
19.10 Soir 3: Informations
19.20 Actualités régionales
19.40 Télévision régionale
19.55 Ulysse 31
Le Labyrinthe du Minotaure
20.00 Jeux de 20 heures

20.30 Ciné-parade

Une émission de Claude Villers et Patrick Godeau - Animée par Claude Villers

SUISSE ALEMANIQUE

- 9.55 Ski alpin
12.00 Ski alpin
12.25 Ski alpin
17.00 Fass
17.45 Gschichte-Chischte
17.55 Téléjournal
18.00 Carrousel
18.35 Au royaume des animaux sauvages
Le monde des lions à crinière noire. Série documentaire
19.05 Informations régionales
19.30 Téléjournal Sports
20.00 «Psychisch Krank»
Une pièce en dialecte
23.00 Téléjournal
23.10 Sports
0.40 Téléjournal

SUISSE ITALIENNE

- 9.55 Ski alpin
12.25 Ski alpin
18.00 Nelly et Noé
18.05 Top
Notes, bateaux et... on ne sait!
18.45 Téléjournal
19.50 That's Hollywood
Une histoire du cinéma: Pin-up girls
19.10 Teledring
19.20 Agenda 81-82
Bimensuel d'information culturelle
19.45 Teledring
19.50 Magazine régional
20.15 Téléjournal
20.40 Arguments
21.30 Musicalement
22.10 Téléjournal
22.20 Mercredi-sports
Téléjournal

ALLEMAGNE 1

- 15.40 Téléjournal
15.45 Ecrire des chansons
16.30 Marionnettes
17.00 Scherlock Schmidt & Co.
17.20 Patinage artistique
17.50 Téléjournal
18.00 Programmes régionaux
20.15 Téléfilm: Stille Teilhaber
21.15 Patinage artistique
22.30 Le fait du jour
23.00 Des titres, des thèses, des témoignages
23.45 Téléjournal

PROPOS

Planète bleue

Antenne 2 propose, une fois par mois, un nouveau magazine scientifique, et cela aux meilleures heures (ce soir, à 20 h. 30), donné comme «spectacle scientifique animé par Laurent Broomhead».

L'animateur est déjà parvenu à présenter la météo comme s'il s'agissait de la plus passionnante des aventures. Il semble dans la lune, tête perchée sur long corps, penché comme s'il risquait de perdre l'équilibre à chaque pas. Décontracté, plein d'humour, apparemment désinvolte, il appartient à une catégorie de présentateurs qui connaissent parfaitement leurs sujets et n'ont ainsi pas besoin d'apprendre leurs textes par cœur, sûr de leur langue maîtrisée dans l'improvisation.

Les moyens ne manquent pas pour «Planète bleue»: un immense studio avec des maquettes de corps humains plus grandes que nature (afin d'expliquer comment peuvent se produire certaines intoxications; début janvier), le duplex avec un laboratoire de répression des fraudes (où l'on fait des contrôles scientifiques rigoureux; en direct toujours début janvier), des sujets préparés d'avance, films d'animation, un sondage en trois questions avec ordinateur qui classe au fur et à mesure.

Lors de la première émission, ordonnée sur le thème de l'huile frelatée en Espagne, tout semblait montrer des dangers seulement, l'huile bien sûr, mais le lait au Sénégal, les champignons vénéreux, le mercure absorbé par des poissons, etc. Broomhead a défini le risque, signalé en particulier que les critères étaient mobiles dans le temps et surtout montré comment la science cherchait causes d'accidents et remèdes.

Proposer un magazine scientifique brillant et spectaculaire, en restant rigoureux, sérieux, ce pourrait bien être le pari tenu par «Planète bleue», ce soir déjà, avec «Les nouveaux bébés».

Freddy LANDRY

L'oreille fine à la Radio suisse romande 1 à 10 h. 30.
Indice de demain: Hans-Christian Andersen.

ALLEMAGNE 2

- 9.55 Ski alpin
12.25 Trickbonbons
16.15 Neues aus Uhlenbusch
17.00 Téléjournal
17.10 Série: Die Küstenpiloten
17.40 Plaque tournante
18.20 Jouons avec Rosenthal
19.00 Téléjournal
19.30 Karyn und Blake
Film de Marc Rosen (1980), avec Erin Flannery et Robert Kennedy
20.15 Le bilan
21.00 Téléjournal
21.20 Die Profis
Alarme chez CI 5. Série
22.10 Conseils pour les consommateurs
22.15 Les étrangers en Allemagne
22.45 Un écolier devient apprenti
Film documentaire
0.15 Téléjournal

RADIO

SUISSE ROMANDE 1 SUISSE ROMANDE 2 FRANCE INTER FRANCE MUSIQUE FRANCE CULTURE

- 12.30 Journal de midi. 12.45 Magazine de l'actualité. 13.00 La pluie et le beau temps. 16.00 Le violon et le rossignol. 17.00 Spectacles-première. 18.00 Journal du soir. 18.15 Actualités régionales. 18.25 Sports. 18.30 Le petit Alcazar. 19.00 Titres de l'actualité. 19.05 Les dossiers de l'actualité. Revue de la presse suisse alémanique. 19.30 Le petit Alcazar. 20.00 Quel temps fait-il à Paris? 21.00 Transit. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Petit théâtre de nuit: Life-Show. 23.15 Blues in the night. 24.00-6.00 Liste noire, J.-F. Acker et Cie.
12.00 Vient de paraître. 12.50 Les concerts du jour. 13.00 Formule 2. 13.30 Stéréo-balade. 14.00 Réalités. 15.00 Suisse-musique. 17.00 Informations. 17.05 Hot line. Rock line. 17.50 Jazz line. 18.30 Sciences au quotidien. 18.50 Per i laboratori italiani in Svizzera. 19.20 Novitads. 19.30 RSR 2 présente... 19.35 La librairie des ondes. 20.00 Le concert du mercredi: Orchestre de chambre de Lausanne et Jacques Jaquerod, violon: Kodaly, Schumann, Mozart. 22.00 Pages vives. 23.00 Informations. 23.05 Relais RSR I. 24.00-6.00 Liste noire.
12.30 Le fantôme de la Tour Eiffel, feuilleton de Rognoni. 12.45 Le Jeu des milles francs. 13.00 Journal. 13.30 Henri Amoureux raconte «L'histoire à quarante ans». 14.30 Fauteuil ou strapontin? 15.00 Calin express. 15.30 Patrice Blanc-Francard. 17.00 Radioscopie: Jacques Chancel. 18.00 Magazine de Bernard Deutsch. 19.00 Journal. 19.10 Face au public. 20.05 Y'a de la chanson dans l'air, par J.-L. Foulquier. 21.00 Feed back. 22.00 Vous avez dit étrange: J. Pradel. 23.05 José Artur, en direct des Champs-Élysées.
12.00 L'amateur de musique. 12.35 Jazz: Le blues urbain: Chicago. 13.05 Jeunes solistes: T. Chagnot, guitare. 14.00 Microcosmos; Kaléidoscope; L'invité; Les éphémérides de la musique; Le jeu et la bricole; etc. 17.00 Le jeu des miroirs, par J.-M. Damian. 18.30 Studio-concert en direct du studio 106: J. Menuhin, piano: Mozart et Debussy. 19.35 Jazz. 20.00 Les chants de la terre, magazine de musiques traditionnelles. 20.30 Chœurs du NDR, Hambourg. 22.00 Cycle acousmatique. 23.00 La nuit sur France-Musique.
12.05 Agora par O. Germain-Thomas. 12.45 Panorama. 13.30 Les tournois du royaume de la musique. 14.00 Sons. 14.05 Un livre, des voix par P. Sipriot: Jacques Godbout: «Les fêtes à Papineau». 14.47 L'école des parents et des éducateurs. 15.02 Les après-midi de France-Culture, avec Archimedia. 16.45 Contact. 17.00 En roue libre. 17.32 Libre parcours récital. 18.30 Bonnes nouvelles, grands comédiens. Nouvelles cévenoles. 19.25 Jazz. 19.30 La science en marche. 20.00 La musique et les hommes. 22.30 Nuits magnétiques.

- Informations - recueillies avec le concours de l'ATS - toutes les heures (sauf à 22.00 et 23.00) et à 12.30, 22.30. 0.00 Liste noire. 6.00 Journal du matin. 6.00, 7.00, 8.00 Editions principales. 6.30 Actualités régionales. 6.35 Sports. 6.55 Minute œcuménique. 7.30 Titres. 8.10 Revue de la presse romande. 8.25 Memento des spectacles et des concerts. 8.30 Sur demande. 9.03 La gamme, un jeu de Michel Dénériaz. 9.30 Saute-mouton par Janry Varnel. 11.30 Chaque jour est un grand jour.
0.00 Liste noire, J.-F. Acker. Relais RSR I. 7.00 RSR 2 présente... 7.05 Suisse-musique. Prokofiev, Rimski-Korsakov, Liadov, Tchaïkovski, Ravel, Glazounov, Smetana. 9.00 Informations. 9.05 Les temps d'apprendre. 9.15 Sélection-Jeunesse. 9.35 Cours d'allemand. 10.00 Portes ouvertes sur la vie. 10.58 Minute œcuménique. 11.00 Informations. 11.05 Perspectives musicales. Musiciens suisses: Roesgen-Champion, Ravel, Gagnebin, Muller-Zurich, Stravinski. 12.00 Vient de paraître.
Programme susceptible de modifications. 1.00 Philippe Manœuvre. 2.00 Allô Macha. 3.00 Au cœur de la nuit, par Fr. Priollet. 4.30 Michel Touret. 6.00 Animation. Chroniques de: Dominique Jamet (7.10), Michel Caradoze (7.20), Emmanuel de la Taille (7.40), Guy Claisse (8.15). 6.50 Chronique régionale. 7.45 L'Invité de Didier Lecat. 8.25 Revue de presse: Jacques Thévenin. 8.45 Eve Ruggieri et Bernard Grand. 10.30 Nicolas Hulot. 11.30 Pierre Douglas: Jeux en public au studio 106.
Toutes les émissions en stéréophonie. Informations: 6.00, 7.00, 8.00, 9.00, 12.30, 17.00, 19.30, 24.00. - 6.02 Musiques du matin, par H. Goraeib. 8.07 Quotidien musique, par Philippe Caloni. 9.02 L'oreille en colimaçon, par G. Clément. 9.17 D'une oreille à l'autre: œuvres de Biber, Vivaldi, Boccherini, Schubert, Beethoven, Verdi, Prokofiev, Mendelssohn et Varèse. 12.00 Le royaume de la musique: les anciens du royaume de la musique: Françoise Chaffiaud, pianiste, interprète «Miroirs», de Ravel.
Inf.: 7.00, 7.30, 8.30, 9.00, 11.00, 12.30, 14.45, 17.30, 19.00, 23.55. - 7.02 Matinales, magazine de Claude Dupont. 8.00 Les chemins de la connaissance; avec à 8.00 Désordre et ordre (4), avec I. Prigegine, prix Nobel de chimie. 8.32 Frédéric II, roi de Prusse (9). 8.50 La route aventureuse. 9.07 Les matinées de France-Culture: La littérature par R. Vigny, avec la collaboration d'E. Schlumberger, Ch. Giudicelli, J.-L. Guinot et J.-P. Horn. 10.45 Questions en zigzag. 11.02 Libre parcours récital.

**Hypermarché**  
**JUMBO**  
 La Chaux-de-Fonds

5-03282



<b>Rôti de boeuf</b>		<b>19.90</b>
Bouilli	kilo	9.50
Boeuf haché	kilo	8.80
Rumpsteak	kilo	26.-
Ragoût de boeuf	kilo	10.50
Emincé de boeuf	kilo	16.50
Entrecôte	kilo	27.50

**Pâtes**  
 Barilla  
 500 g  
**1.95**

**Hero-Sugo**  
 boîte 1/4  
 210 g  
**1.30**

**Purée de tomates**  
 boîte 1/5  
 150 g  
**0.50**

**Merlot del Veneto** **2.-** + consigne  
 litre

**Petits pois et carottes**  
 St-Gall  
 boîte 1/1 870 g  
**1.85**

**Raviolis**  
 St-Gall  
 boîte 870 g  
**2.20**

**Boulettes Fido**  
 pour chien et chat  
 boîte 400 g  
**0.95**

**Tambour géant**  
**9kg**  
**13.-**

dodo mat  
 Vollwaschmittel

**PARFUMERIE**

Bain-crème Fenjal	200 ml	10.95
Savonnettes Fenjal	duopack 2 x 150 g	3.50
Mousse à raser Gillette	300 g	3.15
Dentifrice Aronal	94 g	2.25
Hairspray Chandor	370 g	5.60

<b>P</b> 400 gratuit	 Restaurant	 Bus No 22	 Essence
-------------------------	----------------	---------------	-------------

**La Chaux-de-Fonds**  
 lundi 13 - 1830h  
 mardi-vendredi 9 - 1830h  
 samedi 8 - 1700h

# SOLDES

## Demain dernier jour

**E** Expo et stock  
10 000 m<sup>2</sup>

Renseignements:  
Tél. 038 53 32 22

Vente aux particuliers:  
Lu 14.00-18.30  
Ma-ve 09.00-12.00  
Sa 09.00-17.00

P'tit Moco écrase les prix!  
Réductions jusqu'à 70%.  
20% de rabais sur les prix déjà imbattables de tous les meubles et tapis non soldés.

# moco

## meubles

80-722  
2053 Cernier

Le grossiste qui détaille

Autorisés officiellement 15.1. - 4.2.

### KARATÉ-CLUB

DAN. SCHÜRCH

### NOUVEAUX COURS

HOMMES - FEMMES - ENFANTS

Ouvert du lundi au vendredi dès 18 heures.  
Heures privées sur demande.

Entraîneurs:  
Daniel Schürch, Moreno Winkler

Inscriptions sur place, av. Léopold-Robert 84,  
2e étage. 36115

A vendre belles

### POMMES DE TERRE

Bintje et rouge. Prix intéressant. Livraison à domicile.  
Tél. (024) 73 15 48 36019

### MACHINES À BOIS

outillage à travailler le bois, chariot transpalettes sont demandés à acheter.  
R. Guyot, Liberté 55, La Chaux-de-Fonds  
Tél. (039) 22 30 92 36012

### Matelas

de santé et de qualité soit Robusta ou Ressorta, sommiers à lattes ou à ressorts, protège-matelas, chauffe-lit, reprise de vos anciens matelas.

H. Houriet, Hôtel-de-Ville 37, tél. (039) 22 30 89. 35755

# Usego

voiture agréable voisin

## Beurre de cuisine

250 g

# 2.50

# Robinson

## Oranges sanguines

de Sicile

### Cabas 2 1/2 kg

# 3.25

44-563

# VAC

RENE JUNOD SA  
115, Av. Léopold-Robert  
Téléphone 039 21 11 21  
2301 LA CHAUX-DE-FONDS

## RADIO · TV · HI-FI

PHILIPS

GRAND ÉCRAN 66 cm

# 1950.-

avec télécommande

TV couleurs  
Grand écran  
Avec télécommande

Tous les programmes CODITEL

Location: 65.- par mois

PHOTO · CINE · VIDEO

La force de VAC:  
le prix + le service

Cartes de visite – Imprimerie Courvoisier S.A.

# Le coupé Audi

Le premier coupé à 5 cylindres, traction avant et 5 places, et le seul à ce jour. 115 ch. 183 km/h. Boîte mécanique ou automatique. Nombreux raffinements.

Téléphonez-nous pour fixer la date d'un essai qui vous réservera beaucoup de plaisir.

**V.A.G** Vos partenaires V.A.G pour Audi et VW

LA CHAUX-DE-FONDS: Sporting Garage-Carosserie, J.-F. Stich, Crétets 90, tél. 039/26 44 26 - LE LOCLE: Garage Inglin, succ. A. Pandolfo, tél. 039/31 40 30 - LES BRENETS: Garage des Brenets, P. Schick, tél. 039/32 16 16 - LA FERRIÈRE: Garage du Jura, W. Geiser, tél. 039/61 12 14 - LE BÉMONT: Garage du Bémont, P. Kröll, tél. 039/51 17 15 - SAINT-IMIÈRE: Garage Touring, Carrosserie, L. Fiorucci, tél. 039/41 41 71.

27629



# MAGAZINE

# vie pratique

## La responsabilité du détenteur d'animaux

Une personne engage sa responsabilité civile lorsqu'elle cause un préjudice à un autre particulier. La responsabilité civile ne doit donc pas être confondue avec la responsabilité pénale, que l'on engage en enfreignant une prescription légale et en causant un préjudice à la société. Les conséquences civiles de la responsabilité visent avant tout à réparer le préjudice subi par un particulier.

D'une manière générale, celui qui cause un dommage à autrui par sa faute est tenu de le réparer, ce qui paraît assez conforme à une «logique morale» largement répandue. On trouve l'expression de ce principe aux articles 41 et suivants du Code des Obligations.

### conseil juridique

Mais il arrive aussi que la loi impose à une personne l'obligation de réparer le préjudice qu'elle cause, sans qu'elle encoure forcément un reproche d'ordre subjectif, autrement dit, sans qu'il y ait faute de sa part. Dans ce cas, on parlera de responsabilité objective, ou causale. A titre d'exemple, on mentionnera la responsabilité du détenteur de véhicule automobile, celle du propriétaire d'ouvrage (dont il a été question il y a quelques semaines dans cette même rubrique), celle de l'employeur, celle du chef de famille, ou encore celle du détenteur d'animaux, dont il sera question aujourd'hui.

L'article 56 du Code des Obligations prévoit qu'en cas de dommage causé par un animal, la personne qui le détient est responsable, si elle ne prouve qu'elle l'a gardé et surveillé avec toute l'attention commandée par les circonstances ou que sa diligence n'aurait pas empêché le dommage de se produire. Son recours demeure réservé, si l'animal a été excité soit par un tiers, soit par un animal appartenant à autrui.

### LE DÉTENTEUR

C'est celui qui dispose en fait de l'animal, soit qui exerce sur celui-ci un pouvoir grâce auquel il se trouve en mesure de prendre les dispositions voulues pour parer au préju-

dice que peut causer l'animal. En général, il s'agira du propriétaire, mais cela peut être aussi le locataire, l'emprunteur, le transporteur, voire le vétérinaire, pour autant que ces personnes aient la maîtrise effective de l'animal. Le simple possesseur pour autrui, comme l'ouvrier du cirque qui a pour tâche de nourrir le tigre, n'entre pas dans la notion de détenteur.

### L'ANIMAL

La loi ne se réfère pas à l'acceptation zoologique du terme. Si les microbes et autres parasites que l'on peut «détenter» sont de nature, dans certains cas, à causer un dommage à autrui, ils ne rentrent pas dans le cadre de l'article 56 CO, qui vise les animaux susceptibles d'être détenus, au sens ordinaire du terme, par l'homme (Chien, vache, abeilles, alligator).

### L'ABSENCE DE PREUVE LIBÉRATOIRE

Le détenteur est tenu en principe pour responsable du dommage causé par l'animal. Cela signifie que la loi présume un manque de diligence de sa part. Il peut toutefois se libérer en prouvant soit:

- qu'il a observé toute la diligence requise par la situation, ce qui ne sera pas le cas, par exemple, s'il enferme son élevage de termites dans une caisse en bois pour l'emmener en vacances dans un chalet, ou s'il laisse folâtrer un cheval nerveux aux abords d'une route cantonale;
- que le dommage se serait produit pareillement s'il n'avait pas commis la moindre négligence. Exemple, mon chien achève un chat blessé à mort par un chauffard.

## Questions

Les lecteurs et lectrices qui désiraient que certaines questions les intéressent particulièrement soient traitées dans cette rubrique voudront bien le faire savoir, en s'adressant à la rédaction de «L'Impartial», 14 rue Neuve, 2300 La Chaux-de-Fonds.

### LE RECOURS DU DÉTENTEUR

Si le détenteur est tenu de réparer le dommage causé par l'animal qu'il avait sous sa garde, il peut, dans une mesure qui dépendra des circonstances, se retourner contre celui qui a excité furtivement son animal (responsabilité ordinaire pour faute de l'article 41 CO), ou dont l'animal a excité le sien (responsabilité de l'article 56 CO). Dans une telle hypothèse, le lésé pourra s'en prendre, selon son choix, au détenteur, au tiers, ou aux deux à la fois.

### DROIT DE S'EMPARER DES ANIMAUX

Le Code des Obligations dispose en outre, à l'article 57, que le possesseur

d'un immeuble peut s'emparer des animaux appartenant à autrui qui causent un dommage sur cet immeuble, et les retenir en garantie de l'indemnité qui pourrait lui être due. Il est même en droit de les tuer, si cette mesure est justifiée par les circonstances. Il est tenu, cependant, d'aviser immédiatement le propriétaire des animaux et, s'il ne le connaît pas, de procéder aux recherches nécessaires pour le découvrir.

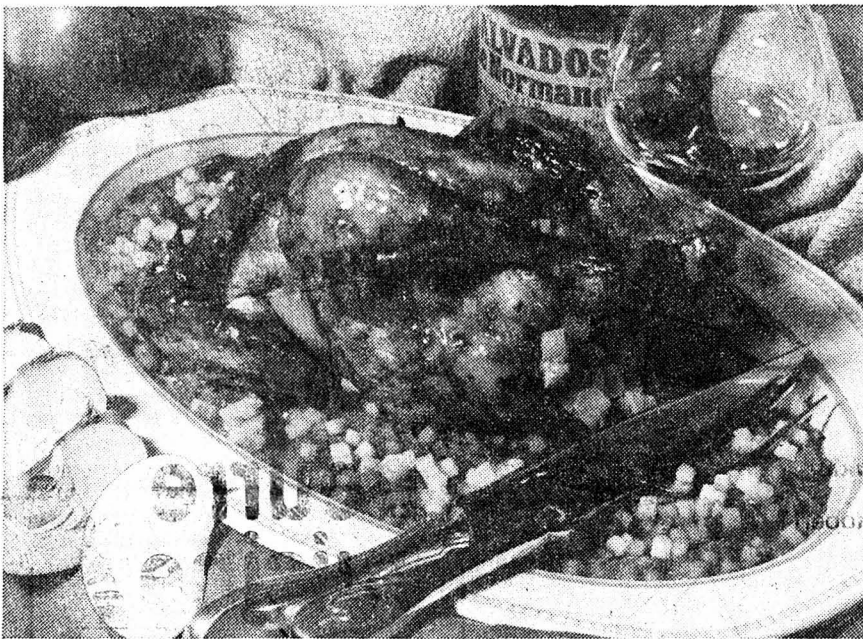
### DOMMAGE CAUSÉ PAR LE GIBIER

La responsabilité dérivant du dommage causé par le gibier est réglée par le droit cantonal. Dans le canton de Neuchâtel, le règlement d'exécution de la loi sur la chasse dispose qu'après avoir entendu la personne lésée et, cas échéant, après avoir consulté un expert, l'inspection de la chasse procède à l'estimation du dommage et fixe l'indemnité.

Philippe SCHWEIZER

Pour le début de ce mois de février

## Un poulet aux pommes avec une sauce au calvados



Un poulet bien en chair, fondant, juteux, savoureux et farci de pommes donne aux repas d'hiver une opulence chaleureuse.

Ingrédients: 1 poulet, 1/2 dl. de calvados, sel, poivre, 1/4 de cuiller à thé de romarin et autant d'estragon, 50 g. de pain coupé en dés, 1 dl. de cidre de pomme, 1 carotte, 1 oignon, 2 cuillers à soupe de beurre fondu, 4 pommes. On reconnaît les poulets frais à leur étiquette blanche et orange portant l'inscription suivante: «triple garantie de qualité extra, élevage au sol, alimentation naturelle, réfrigération à sec».

Préparation: Bien assaisonner le poulet de sel et poivre à l'extérieur et à l'intérieur. Peler 2 pommes et les couper en

petits morceaux que l'on place à l'intérieur du poulet avec les dés de pain. Recoudre l'ouverture. Chauffer le beurre dans une poêle, y placer le poulet et le rôtir sur tous les côtés à 220 degrés pendant 20 minutes. Hacher l'oignon finement et l'ajouter au poulet avec la carotte pelée et râpée. Prolonger le rôtissage pendant 5 minutes. Ajouter le romarin et l'estragon puis étouffer avec le cidre de pomme. Couvrir et laisser mijoter à 180 degrés pendant 10 minutes. Ce temps écoulé ôter le couvercle et ajouter le reste des pommes coupées en petits dés. Arroser le poulet de calvados. Laisser tirer pendant 10 minutes encore à même température, en arrosant de temps en temps le poulet avec sa sauce. (FLP)

## Recettes russes contre le froid

Avez-vous froid? Inspirez-vous des Russes qui ont une certaine expérience dans ce domaine.

Voici quelques recettes et méthodes qui, jurent les Russes, les aident et vous aideront à vaincre les éléments.

Pour votre chaleur personnelle: immédiatement avant de sortir, enduisez-vous le visage de graisse d'oie. C'est, aux dires des Russes, un remède traditionnel qui empêchera votre peau de gercer et vous isolera de la température ambiante.

Si vous ne possédez pas de graisse d'oie et si vous est difficile de vous en procurer, allez au réfrigérateur, prenez du beurre et graissez-vous le visage. Et si vous n'avez pas de beurre, des crèmes de beauté plus classiques feront l'affaire.

Pour votre enfant: relever le col de son manteau de manière à lui couvrir la bouche, puis nouer autour du col un foulard.

Si vous êtes appelé à vous déplacer avec un jeune enfant, faites en sorte que les extrémités du cache-nez pendent dans le dos. Vous pourrez ainsi, comme les Russes, vous en servir comme laisse. Si le foulard est correctement noué, disent les Russes, l'enfant pourra se tenir debout dans le vent ou sur la glace.

Les mères russes conseillent aussi que les enfants parlent le moins possible et, à fortiori, s'abstiennent de chanter dans le froid. Les poumons seront protégés et il ou elle ne tombera pas malade.

Elles conseillent aussi de passer un cordonnet par l'intérieur du manteau et des manches, aux extrémités duquel seront fixés les gants, que l'enfant ne pourra pas ainsi perdre.

A la maison, il faut veiller à l'étanchéité des fenêtres, au besoin en calfatant, avec un couteau ou un tournevis, les fentes avec du coton, que l'on recouvre de papier, de préférence épais. Pour coller le papier, de la farine diluée dans de l'eau tiède et chauffée à feu doux, en remuant.

Pour la voiture, une méthode russe consiste à vider le radiateur tous les soirs et à le remplir le lendemain matin avec de l'eau bouillante. Le moteur, dit-on, démarre au quart de tour malgré la température.

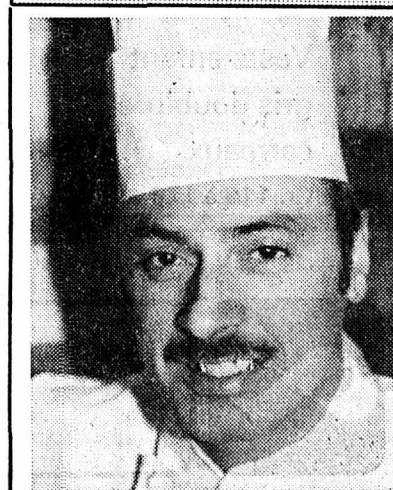
Dans la rue, ne craignez pas de donner des conseils à autrui sur la façon de se protéger du froid. C'est du moins de cette façon qu'agissent les babouchkas, les vieilles femmes russes, à l'égard d'étrangers qu'elles jugent mal couverts, pour leur conseiller de mettre un chapeau, ou à l'égard des mères de famille pour les réprimander, si elles ne couvrent pas suffisamment, à leur gré, leurs enfants.

En visite, n'oubliez pas des pantoufles. Vous pourrez ainsi épargner le plancher de vos amis, en enlevant vos bottes, et, en même temps, tenir vos pieds au chaud.

Chez vous, regardez la télévision, écoutez la radio ou lisez des journaux pour voir où le mauvais temps règne ailleurs. Cela vous aidera, disent les Russes, à oublier le mauvais temps que vous subissez vous-mêmes.

Enfin, essayez une autre recette russe: un verre de vodka. Ça peut aussi vous aider à oublier le temps.

### la recette du chef



Raymond Baverel, chef de cuisine Restaurant Frascati, chez Beppe Le Locle

## Suprême de turbotin au champagne

Pour quatre personnes: 2 kg de turbotin (lever les filets), une grosse échalote hachée, 40 g de beurre, quatre tomates pelées, épinées et concassées, 2 dl de champagne, sel, poivre, 1 1/2 décilitre de crème double et un petit bouquet de persil.

Beurrer un plat allant au four, ajouter l'échalote hachée et les tomates concassées. Mettez-y ensuite les filets pliés en deux, arrosez-les avec le champagne, assaisonnez, puis laissez cuire au four chaud durant environ 8 minutes.

Après avoir sorti le plat du four et réservé le turbotin, il faut ajouter la crème et laisser réduire la sauce de moitié. Sur un plat de service, vous dresserez le turbotin et vous le nappez ensuite avec la sauce préalablement passée au tamis. Parsemez le tout d'un peu de persil haché et vous servez avec du riz créole.

Un vrai délice!

Michel BERTUCHOZ

## Parmentier et la pomme de terre

La majorité des ouvrages spécialisés, les encyclopédies, les dictionnaires attribuent à Antoine-Auguste Parmentier, pharmacien militaire né à Montdidier en 1737, mort à Paris en 1813, la paternité de l'introduction et de la vulgarisation de la culture de la pomme de terre en France. Cette légende, car c'en est une, est et sera difficile à déboulonner de son piédestal. Essayons de voir un peu plus clair dans l'origine de cette croyance largement répandue depuis la fin du XVIIIe siècle.

Lorsque l'académie de Besançon fonde un prix en 1772 dans le but de découvrir des végétaux de remplacement pour l'alimentation humaine, Parmentier concourt. Il propose la pomme de terre comme produit de remplacement lors de périodes de disette de blé. La pomme de terre pouvant éventuellement servir pour rallonger les farines pour la fabrication du pain. Parmentier fait l'analyse de la pomme de terre et son travail présenté au concours en 1773 gagne le prix offert.

Après la famine de 1785, avec l'appui de Louis XVI, il tente une expérience publicitaire de la culture de la pomme de terre. Cinquante arpents sont plantés avec ces tubercules dans la plaine des Sablons à Neuilly. Grâce à l'appui des autorités et à la bienveillance royale, Parmentier restera celui par qui la pomme de terre acquit droit de cité dans nos champs et sur nos tables. Mais

essayons de rendre à César ce qui est à César en cernant la réalité d'un peu plus près.

En 1770, la pomme de terre était pratiquement connue dans presque toutes les régions d'Europe. Elle était déjà la nourriture de base des populations rurales et des pauvres. De nombreux textes l'attestent et Parmentier lui-même dans son ouvrage: «L'examen chimique de la pomme de terre. Paris 1773» cite: La

### jardinage

culture de la pomme de terre est tellement répandue qu'il y a des provinces où elle est devenue une partie de la nourriture des pauvres gens. Cet ouvrage contient d'autres assertions de la même veine. De nombreux auteurs en ont parlé bien avant lui. Témoin, en 1592 les Frères Bauhin, botanistes suisses qui citent la culture des pommes de terre, et Gaspard Bauhin dit en 1620, que cette solanacée est cultivée en Bourgogne. En 1765 le médecin zurichois Hirzel publie «Le Socrate rustique», un livre qui contient onze pages concernant la pomme de terre, la manière de la cultiver, de la conserver et d'en faire du pain. Le chevalier Mustel, savant normand, publie en 1769 un traité intitulé «Mémoire sur les pommes de terre et le pain économique».

Le même auteur accuse par la suite Parmentier de plagiat et d'usurpation. Pourquoi donc cette légende s'est

### troc de trucs

Y a un truc! Nous avons tenté de le découvrir, sans succès. Nous avons questionné ceux qui le possèdent mais les réponses ont toujours été évasives:

- Ça se fait tout seul...
- Y a qu'à s'en laisser glisser...
- On tourne quand il faut tourner, on force quand c'est droit...
- Sauter par-dessus une bosse, c'est comme sauter par-dessus un mur, facile...

Nos vis-à-vis étaient hauts comme trois pommes quand ils se tiennent debout, mesurant une trentaine de centimètres seulement lorsque des skis sont attachés à leurs pieds.

C'est de skieurs que nous parlons en effet, des mêmes qui, casqués, tête baissée, accroupis à l'extrême, foncent comme des bolides sur les pistes, faisant fi des bosses qu'ils passent aussi rapidement que des avions à réaction, évitant les «lambins» en faisant un écart, sans pour autant réduire une vitesse qui enrichira les policiers pour autant qu'elles installent un jour des radars sur les pistes!

La très jeune jeunesse bénéficie certes d'un sens de l'équilibre extraordinaire et d'une souplesse qui s'envolera hélas au cours des ans mais c'est vraiment choquant pour nous, les aînés, de se laisser «posséder» par des mômes qui ne savent encore ni lire, ni écrire.

Faut-il offrir des skis miniatures à l'enfant qui vient de naître? Vous connaissez quant à vous des enfants qui ont peur de la moindre pente, qui se tiennent raides comme une porte de prison, qui ne crient pas leur joie dès que la neige est là?

Un instructeur de ski nous a dévoilé un truc: très jeunes, les gosses sont attirés par la neige, mais il faut leur laisser le temps de faire connaissance avec elle. Vouloir les doter de skis et les gaver de conseils techniques, c'est filer vers l'échec.

Laissons-les barboter, jouer avec une luge ou des patinettes quand ils en ont l'envie, construire un homme de neige quand ils le veulent. Lorsqu'ils seront en âge de chausser des skis valables, vers cinq ans généralement, disons-leur de suivre une personne qui skie parfaitement bien, qui s'élançera sur une pente très douce. Le môme regardera son «maître» et saura l'imiter, répétera ses gestes sans qu'il soit abreuvé de renseignements. Il imite à la perfection, il est vite sûr de lui, fier d'agir «comme les grands» et il montrera très rapidement, dans un grand éclat de rire, sa joie et ses capacités.

Et, en silence, nous l'admirerons et l'envierons!

Armène

# Coop City

<p>dès <b>13.90</b></p> <p>Jeans enfants denim 100% coton Gr. 116 à 164</p>	<p><b>10.-</b></p> <p>Parapluie fantaisie divers coloris</p>	<p><b>9.90</b></p> <p>Bourse à dollars cuir brun nature</p>	<p><b>79.-</b></p> <p>Ensemble tricot pull + jupe Lambswool blanc-gris-brun Gr. 38 à 46</p>
<p><b>22.90</b></p> <p>Ensemble pull + gigoteuse blanc-ciel-rose Gr. 62 à 68</p>	<p><b>29.-</b> 3 pièces Garniture salle de bain divers coloris</p>		<p>dès <b>39.-</b></p> <p>Robe dame unie et fantaisie divers coloris Gr. 38 à 46</p>
<p>dès <b>44.90</b></p> <p>Veste enfant gris doublure carreaux Gr. 116 à 176</p>	<p><b>20.-</b></p> <p>Jeans messieurs velours divers coloris Gr. 36 à 44</p>	<p>2 pcs <b>3.50</b></p> <p>Chaussettes messieurs fantaisie Gr. 39 à 45</p>	<p><b>69.-</b></p> <p>Jupe dame fantaisie coloris mode Gr. 36 à 44</p>



**coop city** Rue de la Serre La Chaux-de-Fonds

**M restaurant**

à la carte:

Potée vaudoise **6.20**

Spaghetti marinara **4.50**

**MIGROS**

MM rue Daniel-JeanRichard 28-92

**GRILLON** Motel-restaurant grill-dancing

2605 Sonceboz, tél. 032/97 18 18

**Jeudi 4 février**

Concert unique des

**Haricots rouges**

(6 musiciens)

Jazz - Dixieland

comptant parmi les meilleures formations européennes

Pour réserver: Téléphone 032/97 18 18 06-12852

Abonnez-vous à L'Impartial

**SPÉCIAL 1er MARS**

**AOSTE UN WEEK-END DU TONNERRE**

28 février et 1er mars 1982 en car Marti.

Départs du Locle, La Chaux-de-Fonds, Neuchâtel par le Grand Saint-Bernard. Dimanche après-midi et lundi matin libres à Aoste pour achats et visites. Logement et petit-déjeuner à Aoste. Chambres avec bain ou douche et WC. Repas du soir à Aoste: 32 spécialités italiennes au menu et vins (rouge, rosé et blanc) à discrétion. UN RÉGAL ET UN BEAU SOUVENIR. Fr. 155.- par personne en chambre double. Fr. 15.- supplément chambre individuelle.

Le nombre de places est limité, ne tardez pas à vous inscrire. Renseignements et inscriptions:

**MARTI**

Rue de la Treille 5 Neuchâtel Tél. 038/25 80 44 Avenue L.-Robert 84 La Chaux-de-Fonds Tél. 039/23 27 03

35499

**TELEX teldito** **TELEX teldito** **TELEX teldito** **TELEX teldito** **TELEX teldito** **TELEX teldito** **TELEX teldito** **TELEX teldito** **TELEX teldito** **TELEX teldito**

**Fust** plus que quelques jours **SOLDES** **Fust**

autorisée du 15.1. au 4.2.82

<p><b>ELECTROLUX WH 39</b></p> <p>Location Fr. 40.-/ms</p> <p><b>718.-</b></p>	<p><b>Séchoir électronique NOVAMATIC Z 930</b></p> <p>Location Fr. 51.-/ms</p> <p><b>910.-</b></p> <p>Location durée minimum 4 mois</p>	<p><b>BOSCH R 400</b></p> <p>Prix cat. Fr. 1390.- Location Fr. 55.-/ms</p> <p><b>990.-</b></p>	<p><b>QUEROP Suisse 1000 Watt</b></p> <p><b>69.-</b></p> <p>Livraison gratuite</p>	<p><b>MOULINEX PRIX-HIT</b></p> <p><b>125.-</b></p>	<p><b>KÖNIG Sandwich-Toaster</b></p> <p><b>29.-</b></p>	<p><b>ROWENTA LA01</b></p> <p><b>25.-</b></p>	<p><b>DEFENSOR V 500</b></p> <p><b>119.-</b></p>	<p><b>ELECTROLUX D 720</b></p> <p>Aspirateur de point</p> <p>Prix cat. Fr. 548.- Location Fr. 23.-/ms</p> <p><b>398.-</b></p>
<p><b>BAUKNECHT TF 1351</b></p> <p>Location Fr. 28.-/ms</p> <p><b>498.-</b></p>	<p>Le plus grand choix dans toutes les marques de qualité</p>		<p><b>BAUKNECHT SF 31</b></p> <p>Prix cat. Fr. 650.- Location Fr. 22.-/ms</p> <p><b>maintenant seulement 398.-</b></p>	<p><b>Grande remise de l'emporter maintenant seulement</b></p>		<p><b>maintenant seulement 119.-</b></p>	<p><b>maintenant seulement 398.-</b></p>	

La Chaux-de-Fonds, Jumbo, bd des Eplatures, tél. 039/26 68 65  
Marin, Centre-Marin, tél. 038/33 48 48  
Bienna, rue Centrale 36, tél. 032/22 85 25

**Fust** **Fust**

agencements de cuisines, stop, appareils électro-ménagers, stop, agencements de cuisines, stop, appareils électro-ménagers, stop

05-2569



# Voici comment économiser activement:

## Margarine «Sobluma»

Offre spéciale 3.2-9.2



paquet de 500 g **2.-** au lieu de 2.50

4 barres de 125 g (100 g = -40)

## Choux de Bruxelles surgelés

Offre spéciale 3.2-9.2



paquet de 340 g **1.80** au lieu de 2.20

(100 g = -52,9)

## Tous les ravioli et raviolini en grosses boîtes

-50 de moins par grosse boîte dès l'achat de deux grosses boîtes au choix

Multipack 3.2-16.2



2 boîtes de ravioli aux œufs **3.60** au lieu de 4.60

boîte de 890 g, 2.30 (100 g = -20,2)

Multipack 3.2-16.2



2 boîtes de raviolini «Bolognese» **6.-** au lieu de 7.-

farcis de viande de bœuf (100 g = -34,5) boîte de 870 g, 3.50

## Purée de pommes de terre «Mifloc»

Multipack 3.2-9.2



paquet de 150 g, 1.40  
2 paquets **2.20** (100 g = -73,3) au lieu de 2.80

Purée de pommes de terre «Mifloc» toute prête (Instant)  
2 sachets **1.80** au lieu de 2.30 (100 g = -90)

## Fromage d'Italie «délicatesse»

Offre spéciale 3.2-9.2



les 100 g **0.85** au lieu de 1.05

au détail ou emballé sous vide

## Toutes les confitures

Offre spéciale jusqu'au 9.2

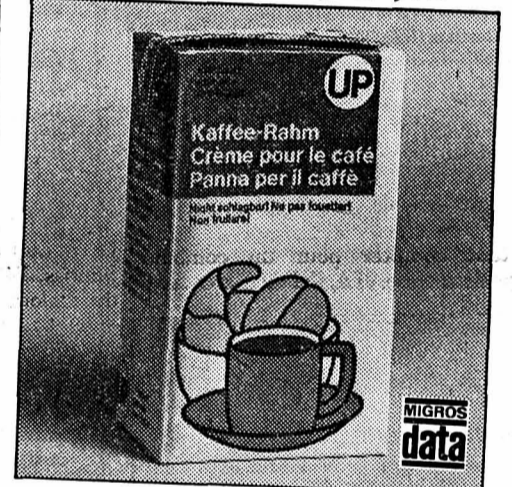


en bocaux de 1 kg **2.60** de moins

Exemple: Abricots  
1 kg **2.60** au lieu de 3.20 (100 g = -32)

## Crème à café UP

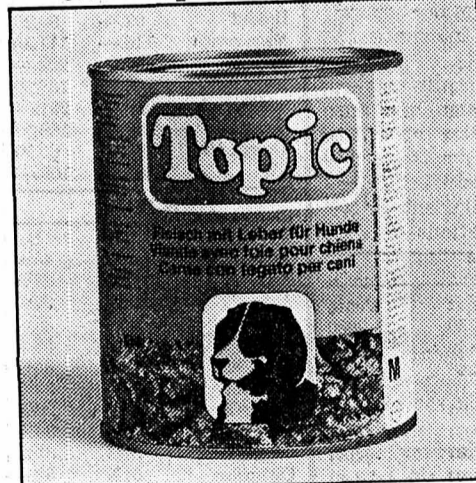
Offre spéciale 3.2-9.2



1/4 de l **1.10** au lieu de 1.35  
1/2 l **2.10** au lieu de 2.60

## Grosses boîtes de nourriture pour chiens «Topic»

Offre spéciale 3.2-9.2



boîte de 808 g **1.50** au lieu de 1.80

viande avec foie (100 g = -18,6)

## «Happy Dog»

Offre spéciale 3.2-9.2



boîte de 850 g **1.35** au lieu de 1.65

aliment complet tout prêt

## CANDIDA Anti-Plaque



tube de 100 g 1.80  
2 tubes **2.80** au lieu de 3.60 (100 g = 1.40)

Dentifrice spécial contre la plaque dentaire. Rend l'émail plus résistant et contribue à prévenir les affections gingivales.

## Votre fiche-économies

(à remplir et à emporter)

Quantité	Produit	économie sur chaque
	Margarine «Sobluma», 500 g	-50
	Choux de Bruxelles surgelés, 340 g	-40
	* Ravioli aux œufs en grosses boîtes	-50
	* Ravioli «verdi» en grosses boîtes	-50
	* Ravioli «Bolognese» en grosses boîtes	-50
	* Ravioli «Napoli» en grosses boîtes	-50
	* Purée de pommes de terre «Mifloc», 150 g	-30
	* Purée de pommes de terre «Mifloc», 100 g	-25
	Fromage d'Italie «délicatesse», par 100 g	-20
	Confitures en bocaux de 1 kg	-60
	Crème à café UP/UHT, 1/4 de l	-25
	Crème à café UP/UHT, 1/2 l	-50
	Nourriture pour chiens «Topic», en grosses boîtes	-30
	Nourriture pour chiens «Happy Dog», en grosses boîtes	-30
	* Dentifrice Candida Anti-Plaque	-40

\* en Multipack

**Vous économisez:**

# MIGROS







# L'IMPARTIAL

Rédactions régionales:

Le Locle (039) 31 33 31  
Fleurier (038) 61 35 75  
Neuchâtel (038) 51 39 50

Saint-Imier (039) 41 27 17  
Tramelan (032) 97 58 58

# la voix d'une région

# R

## regard

### Pour un locataire qui pavoise

Un locataire neuchâtelois pavoise. Il a obtenu une diminution de son loyer mensuel de 145 francs, le ramenant de 880 à 735 francs pour un quatre pièces et demie avec garage.

Cette diminution de loyer est motivée par une diminution du même ordre du taux hypothécaire entre 1976 et 1978, date à laquelle ce locataire a attaqué son propriétaire en justice.

Jugement exemplaire? Oui et non.

Non, parce que l'affaire reste exceptionnelle. Il a fallu trois ans et demi de procédure au locataire pour faire reconnaître son bon droit. Un premier tribunal lui a donné raison, mais le jugement a été cassé pour vice de forme et l'affaire renvoyée au même tribunal. Qui a derechef confirmé son jugement. Alors, le bailleur a recouru. A nouveau cassé, le jugement a été confié à un autre tribunal, qui une fois encore a donné raison au locataire. Celui-ci n'est pas n'importe qui: il est président de l'Association neuchâteloise des locataires. A l'évidence, il a fait de son cas une affaire de portée plus générale, une sorte de témoignage. Il a réussi. Mais on peut se demander si n'importe quel pékin se lancerait dans une telle «aventure» juridique, avec la patience, les frais et les risques d'insuccès qu'elle implique.

Oui pourtant, parce que ce cas particulier permet de tirer un enseignement global: le droit suisse, bien que lacunaire sur ce chapitre, ne laisse plus les locataires complètement dépourvus face à certains appétits ou à certaines désinvoltes des propriétaires. En particulier, la nouvelle jurisprudence du Tribunal fédéral sur l'adaptation des loyers aux taux hypothécaires, bien que pouvant être aussi défavorable aux locataires quand ce taux augmente comme c'est le cas actuellement, marque un progrès sur celle qui découlait du seul arrêté fédéral instituant des mesures contre les abus dans le secteur locatif.

Seulement, pour les locataires comme pour toutes les catégories de citoyens, il ne suffit pas d'avoir des droits et le moyen théorique de les faire respecter. Encore faut-il les connaître et s'en servir. Trop de gens, dans ce domaine comme dans d'autres, bastent par méconnaissance, crainte des tracasseries de procédure, des frais ou d'autres ennuis.

Combien de locataires connaissent, par exemple, la procédure simple, gratuite et souvent efficace de la conciliation? En cas de hausse contestée, on s'adresse à la commission locale de conciliation obligatoirement mentionnée sur la notification de hausse. De plus en plus de cas se règlent à ce stade, par arrangement entre parties. Or, si la conciliation n'aboutit pas, c'est alors au propriétaire qu'il incombe d'ouvrir une action en justice, le locataire, lui, pouvant se borner à camper sur ses positions jusqu'à ce qu'un jugement confirme le bien-fondé de la hausse.

Il est vrai que ce renforcement progressif de la position juridique du locataire ne gomme pas la différence morale souvent lourde qui existe entre deux partenaires dont le contrat représente pour l'un tout un cadre de vie, un foyer, un «refuge», et pour l'autre simplement un revenu...

Michel-H. KREBS

## Sauvage agression au Restaurant Le Relais du Cheval-Blanc à Boinod près de La Chaux-de-Fonds Trois hommes masqués attaquent le patron



Le Restaurant Le Relais du Cheval-Blanc, en bordure de la route de La Vue-des-Alpes à Boinod. (Photos Bernard)

Sauvage agression, la nuit dernière, au Restaurant Le Relais du Cheval-Blanc à Boinod, sur la route de La Vue-des-Alpes près de La Chaux-de-Fonds. Trois individus masqués et armés ont pénétré dans la salle à manger, au rez-de-chaussée, côté nord-est, pour se diriger immédiatement au premier étage, dans la chambre à coucher des propriétaires, M. et Mme Gustave Bubloz, précisément dans la chambre où se trouve le coffre-fort. Auparavant, ils avaient fracturé une fenêtre, ne pouvant s'introduire dans l'établissement par une porte qu'ils essayèrent de forcer.

Après une violente bagarre, blessant le patron d'un coup de couteau, les agresseurs emportèrent 4300 francs. Ils prirent ensuite la fuite en direction de La Vue-des-Alpes, à bord d'une grosse voiture de couleur blanche, tout en évitant d'alerter les voisins, en l'occurrence les patrons de la station-service se trouvant à proximité du restaurant.

R. D.   
► Page 17

## Restauration du portail sud de la collégiale de Saint-Ursanne Un témoin unique du patrimoine jurassien

Le portail sud de la collégiale de Saint-Ursanne, l'un des plus anciens et des plus remarquables de Suisse, vient d'être rénové par des spécialistes. Les travaux ont duré quatre mois et sont estimés à quelque 80.000 francs. Hier matin, le professeur Bernard Prongué, assisté de M. Giuseppe Gerster, architecte, a entrepris la presse de cette délicate mise en valeur d'un témoin unique du patrimoine jurassien.

Construit à la fin du 12e siècle, le portail était à l'origine entièrement peint. Il reste de cette époque le décor en noir sous la corniche. Du 14e au 18e siècles, plusieurs couches de peinture et de vernis ont successivement été appliquées. Les traces et les coloris de ces époques sont encore bien visibles. Du 18e au 19e siècles, le décor sculpté a été entièrement peint à l'huile, ce qui en a atténué les formes. Pourtant, en 1903, l'archéologue Albert Naef, un des pionniers de la conservation des monuments en Suisse, note que le portail est d'une facture et d'une conservation admirables. Quelque 60 ans plus tard, la situation n'est malheureusement plus la même: entretiens, le toit de protection avait été enlevé. Claude Lapaire, spécialiste des constructions religieuses de St-Ursanne,

auxquelles il a consacré sa thèse, constate que la pierre du portail est «dans un état inquiétant».

En 1964, les travaux de restauration de la collégiale commencent. Le portail

sud retient déjà toute l'attention des experts et de l'architecte.

Cécile DIEZI

► Page 23

## Après la tourmente dans les forêts communales du Locle Dégâts importants dès 1100 mètres d'altitude



Les fortes rafales de vent qui se sont abattues sur la région au début décembre dernier n'ont pas épargné la nature. Les arbres situés à 1100 mètres d'altitude et plus ont subi d'importants dommages. Un triste bilan: des sapins et épicéas déracinés, arrachés, des cimes cassées... (Photo cm)

• LIRE EN PAGE 19



Vue partielle d'un des chapiteaux du portail

## Cour criminelle du Jura Un réquisitoire qui «scandalise» la défense

«J'en ai été scandalisé», lança l'un. «C'est indécent», renchérit un autre. Ainsi se sont exprimés deux avocats de la défense lors du procès qui s'est ouvert hier à la Cour criminelle jurassienne à Porrentruy. Ces remarques virulentes s'adressaient au procureur de la République qui a requis des peines de réclusion allant de 15 à 6 ans et une peine d'emprisonnement contre Marco Muller et ses quatre comparses. Tout au long du réquisitoire et des plaidoiries (elles ne sont pas encore terminées), l'ombre du chef, Marco Muller, a plané. Celui-ci apparaît sans aucun doute comme le personnage principal de l'affaire.

P. Ve.

► Page 27



# Q

## quidam

René Dessibourg, l'accordéoniste chaux-de-fonnier bien connu, revient tout juste de New York où, en compagnie de son compère le pianiste Jean-Pierre Bionda, il s'est produit dans la prestigieuse salle du Plaza, à l'invitation de la colonie suisse de cette ville.

«Un accueil formidablement chaleureux nous a été réservé, relève-t-il. Au contraire de la température. Le froid et les tempêtes de neige nous ont un peu gênés pour visiter la ville.»

Il garde un souvenir inoubliable du bal de la colonie suisse où il s'est présenté, à la demande des organisateurs, en costume... d'armailly gruyérien. C'est en effet le canton de Fribourg qui était à l'honneur cette année. Raison pour laquelle il avait inscrit à son répertoire de nombreux airs de l'abbé Bovet. Un programme qui a d'ailleurs enchanté l'assistance, formée presque exclusivement par les milieux politiques et financiers suisses établis à New York.

Toujours accompagné au piano par Jean-Pierre Bionda, René Dessibourg s'est encore produit à plusieurs reprises dans des milieux privés. Les deux musiciens se rappelleront surtout de l'accueil qui leur a partout été réservé. Il n'est d'ailleurs pas exclu que l'accordéoniste chaux-de-fonnier se rende une nouvelle fois aux USA. Des contacts ont déjà été établis avec un groupe de Bretons émigrés. (caj-photo Bernard)

# B

## bonne nouvelle

La commune de Cortaillod discute depuis longtemps pour créer une grande salle, rendue indispensable par le développement de cette région et réclamée à grands cris par toutes les sociétés et la population.

Il y a quelques jours, un grand pas en avant a été effectué: lors d'une séance extraordinaire du Conseil général, un crédit de 3,8 millions de francs a été approuvé, destiné à financer la construction d'une grande salle polyvalente. Tous les détails concernant cette réalisation, y compris l'équipement intérieur, scène, mobilier, annexes, etc, ont été donnés par l'architecte.

La nouvelle a été accueillie avec joie dans toute la commune. Des discussions ont eu lieu pendant des années mais le feu vert est enfin donné. (rus)

# S

## sommaire

POUR QUE VOTRE CADEAU NE SOIT PAS EMPOISONNÉ. - Des précisions concernant les taxes douanières.

PAGE 17

FÊTE DES VENDANGES DE NEUCHÂTEL - Elle aura bien lieu cette année

PAGE 20

## billet

L'eau coulait lentement, chaude, bienfaisante. Peu à peu il émergeait sous sa douche. Il rinçait une nuit longue, difficile. Le sommeil l'avait assommé et il remontait à la conscience...  
- ...comme une fleur, se dit-il. Il fit mousser sa crinière, et le dos...

...et le dos.  
...et les pattes.  
...et les pattes.  
...alouette.  
...alouette.  
...a a a a a alouette gentille alouette.

Voilà. C'était fait. Il avait refait surface et chantait de plus en plus fort. La douche a cette vertu, c'est connu, de faire vibrer les cordes vocales.

- C'est la pleine forme, se dit-il.

Le miroir lui renvoyait une image plus ferme, un peu grise du côté de la barbe, un peu chair virée au bord de l'œil.

Il brûla le tout au feu de la lame de rasoir.

...et les dents.  
...et les dents.

Le brossage lui fit du bien. Cette demi-heure passée à se rapoliner l'avait requinqué.

- Un jour de gagné, pensa-t-il.

GRD

IMPAR SERVICE

La Chaux-de-Fonds

Théâtre: 20 h. 15, soirée préprof., Un gamin d'Paris. Bois du Petit-Château: Parc d'acclimatation, 6 h. 30-17 h. Vivarium: 14-17 h. Musée paysan: expos. architecture paysanne, 14-17 h. Musée int. horlogerie: 10-12, 14-17 h. Musée des beaux-arts: 10-12, 14-17 h., expos. Yvan Moscatelli. Musée d'histoire naturelle: 14-17 h. Musée d'histoire et médailler: lu., au ve., sur demande, 24 h., à l'avance. Galerie Atelier: expos. peintures Albert Nordmann, 10-12 h. 15, 15-19 h. Galerie Manoir: expos. sculptures Paul Suter, 15-22 h. Bibliothèque de la Ville: 9-12 h., 13 h. 45-20 h. Bibliothèque des Jeunes: 13 h. 30-18 h. Biblioth. SF: Recrètes 29, mercr. 17-19 h. ADC: Informations touristiques, tél. (039) 22 48 21, rue Neuve 11. Piscine Numa-Droz: ma., je., 20-22 h.; ve., 19-22 h.; sa., 13 h. 30-17 h. 30, 19-22 h.; di., 9-12 h. Patinoire: 9-11 h. 45; lu., ma., je., ve., 14-16 h.; me., sa., 14-17 h.; ve., sa., 20 h. 30-22 h.; di., 15-17 h. Cabaret Rodéo: Dancing-Attractions. Le Scotch: Bar-Dancing. Club 55: Dancing, attractions. Le Domino: Cabaret-Attractions. La Boule d'Or: Bar-dancing. Service d'aide familiale: tél. 23 88 38, 8-12, 14-16 h. Ludothèque: mardi, 16-19 h.; jeudi, 16-18 h. Permanence de jeunes (D.-P. Bourquin 55): 9-21 h., tél. 22 12 73. Centre de Rencontre: 16-18 h., 20-22 h. Parents informations: tél. (038) 25 56 46, lundi 20-22 h., jeudi 14-18 h. Ecole des parents: tél. 23 33 57-22 12 48. Crèche de l'Amitié: Manège 11, lundi au vend. tél. 23 18 52. Pro Infirmis: L.-Robert 90, tél. 23 97 01. Bouticque 3e âge: Serre 69, 14-17 h. Vestiaire Croix-Rouge: Paix 73, 14-19 h., mercredi et jeudi 14-18 h. Pro Senectute: tél. 23 20 20, le matin. Repas à domicile: tél. 23 20 53, le matin. Accueil du Soleil (Serre 67): 14-17 h., tous les jours, sauf jeudi. Eglise réformée: secrétariat des paroisses, tél. 22 32 44. SOS alcool.: tél. 23 39 22 ou 23 79 87. Alcooliques Anonymes AA: tél. (039) 23 75 25. La Main-tendue: No 143. 20" d'attente. Aide aux victimes de désaxés sexuels: tél. (039) 28 11 13, lundi 14-22 h., mardi à vendredi 14-20 h. Inform. diabète: Serre 12, vendredi après-midi, tél. 23 41 26. Inform. allaitement: tél. 23 94 07 ou (038) 33 13 28. Services Croix-Rouge, tél. 22 22 89 ou 22 20 38. Baby sitting, 7 h. 30-11 h 30. Soins à domicile et conseils diététiques, 7 h. 30-12 h., 14 h.-17 h. 30. Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h. 30, Fontaine, L.-Robert 13 bis. Ensuite, police locale, tél. 22 10 17, renseignera. Service d'urgence médicale et dentaire: tél. 22 10 17 renseignera. (N'appelez qu'en cas d'absence du médecin de famille). Protection des animaux: tél. 23 58 82 et 26 77 75. Drop in (Industrie 22): 16-19 h., tél. 23 52 42 et 31 74 35. Service soins à domicile: tél. 23 41 26. Planning familial: tél. 23 56 56.

Consult. conjugales: tél. (038) 24 76 80. Police secours: tél. No 117. Feu: tél. No 118. Cinémas abc: 18 h. 30, Sourires d'une nuit d'été. Centre de rencontre: 14 h., 16 h., Ali Baba et les 40 voleurs. (Ciné-club enfants). Corso: 20 h. 30, Tout feu tout flamme. Eden: 20 h. 30, Les hommes préfèrent les grosses; 18 h. 30, Rêves mouillés. Plaza: 15 h., 20 h. 30, Rox et Rouky. Scala: 20 h. 45, Shining.

Floristes de service cet après-midi: Florival, Numa-Droz 189 Guenin, Neuve 3

communiqués Théâtre: ce soir à 20 h. 15, spectacle préprof. «Un gamin d'Paris». Ancien-Stand: 1er étage, aujourd'hui à 20 h., match au loto du Club Alpin Suisse. Conservatoire: concert de la Clé d'Ut, jeudi à 20 h., François Allemand, flûtiste et Mireille Bellenot, pianiste interpréteront des œuvres de Boismortier, Enesco, d'Allessandro, Hindemith, Grudzensky, Szeli-gowsky.

Val-de-Ruz

Pharmacie de service: dès 19 h., sur appel téléphonique, Piergianni, Fontainemelon, tél. 53 22 56, non réponse 53 22 87. Main-Tendue: tél. 143. Hôpital et maternité, Landeyeux: tél. 53 34 44. Aide familiale: tél. 53 10 03. Ambulance: tél. 53 21 33. Ligue contre la tuberculose et soins à domicile: lundi au vendredi, 11-12 h. Tél. 53 15 31. Protec. suisse des animaux: tél. 53 36 58. Château Valangin: fermé jusqu'à fin février. Cernier: La Fontenelle, 20 h. 15, Soirée informative de l'Ecole des parents.

Le Locle

Cinéma Casino: 14 h. 30, La soupe aux choux. Bibliothèque ville: 14 h. 30-18 h. 30. Bibliothèque des jeunes: 13 h. 30-18 h. Ludothèque: Monts 24, 16 h. 15-18 h. 15 jeudi. Pharmacie d'office: Mariotti, jusqu'à 20 h. En dehors de ces heures, le No 117 renseignera. Permanence médicale: en l'absence du médecin traitant, tel. No 117 ou service d'urgence de l'hôpital, tél. (039) 31 52 52. Permanence dentaire: No 117 renseignera. Patinoire: sem. 9-17 h.; mercr. et vendr. 20-22 h. Dim. 9 h. 30-17 h. Crèche pouponnière: tél. 31 18 52, garderie, tous les jours. Planning familial: tél. 23 56 56. Consult. conjugale: (038) 24 76 80. Off. social, Marais 36: tél. 31 62 22. Service aide-familiale: tél. 31 82 44, 9-10 h. Soins à domicile: 16 h. 30-18 h. 30, lundi, mercredi, vendredi, tél. 31 20 19. Mardi, jeudi, tél. 31 11 49. La Main-Tendue: tél. No 143. Inform. diabète: Hôpital, lundi après-midi, tél. 31 52 52. SPA: tél. 31 13 16. Vestiaire Cr.-Rouge: Envers 1, 14-18 h. 30, jeudi.

Neuchâtel

Auditoire LSRH: 20 h. 15, conf. organisée par la Soc. des sciences nat. Bibliothèque Ville: Lecture 10-12 h., 15-19 h., jeudi jusqu'à 21 h., lundi fermé. Prêt 10-12 h., 14-18 h., jeudi jusqu'à 21 h. Jazzland, La Rotonde: 21 h. 15-2 h. Jean-Lou Longnon. Galerie Amis des Arts: expos. rétrospectives Liliane Méautis, 10-12 h., 14-17 h. Galerie du Pommier: expos. le TPR avant le TPR, 10-12 h., 14-20 h. Galerie Ditesheim: expos. Regard sur dix années, 10-12 h., 14-18 h. 30. Musée d'Ethnographie: 10-12 h., 14-17 h., expos. collec. du musée. Musée d'Art et d'Histoire: 10-12 h., 14-17 h., expos. collec. du musée. Musée d'Histoire naturelle: 14-17 h. Pharmacie d'office: jusqu'à 23 heures, Armand, rue de l'Hôpital. Ensuite tél. 25 10 17. SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90 - 61 31 81. Inform. diabète: mardi après-midi, tél. 24 11 52, av. DuPeyrou 8. La Main-Tendue: tél. 143.

CINÉMAS Apollo: 20 h. 30, Les filles de Grenoble; 17 h. 30, Délivrance. Arcades: 15 h., 20 h. 30, La chèvre. Bio: 15 h., 18 h. 30, 20 h. 45, Sanglantes confessions. Palace: 15 h., 20 h. 45, Tout feu tout flamme. Rex: 15 h., 20 h. 45, Espion lève-toi. Studio: 15 h., 21 h., Opération dragon.

Saint-Blaise Collège de la Rive-de-l'Herbe: expos. collec. insolites, 14 h. 30-18 h., 19 h. 30-21 h. 30.

Bevaix Galerie arts anciens: expos. Charles L'Eplattenier.

Cortailod Galerie Jonas: expos. peintures, gravures et dessins Yvan Moscatelli, 14 h. 30-18 h. 30.

Hauterive Galerie 2016: expos. peintures B. Blanc, B. Balder et B. Mathon, 15-19 h.

Canton du Jura

Service social et Centre de puériculture des Fr.-Montagnes: Le Noirmont, rue du Pâquier, 8-12 h., 14-17 h. 30, tél. 53 17 66. La Main Tendue (pour le Jura): tél. 143.

Saignelégier Police cantonale: tél. 51 11 07. Préfecture: tél. 51 11 81. Hôpital et maternité: tél. 51 13 01. Service ambulance: tél. 51 22 44. Médecins: Dr Boegli, tél. 51 22 88; Dr Bloudanis, tél. 51 12 84; Dr Meyer, tél. 51 22 33; Dr Baumeler, Le Noirmont, tél. 53 11 65; Dr Bourquin, Les Breuleux, tél. 54 17 54. Pharmacie Fleury, tél. (039) 51 12 03. Service social tuberculose et asthme: tél. (039) 51 11 50. Service du feu: No 118. Aide familiale: tél. 51 11 04. Syndicat d'initiative et Pro Jura: Renseignements tél. 51 21 51.

Le Noirmont Cinéma: relâche.

Delémont Cinéma Lido: 20 h. 30, Les aventuriers de l'arche perdue. Cinéma La Grange: 20 h. 30, Sacrée balade pour les gros bras. Bureau off. de rens.: tél. 22 66 86. Services industr.: tél. 22 17 31. Service du feu: tél. 118. Police cantonale: tél. 21 53 53. Police municipale: tél. 22 44 22. Hôpital et ambulance: tél. 21 11 51. Centre de puériculture: tél. 22 55 34.

Jura bernois

Off. du tourisme du Jura bernois, av. Poste 26, Moutier, tél. (032) 93 51 66. Centre social protestant: service de Consultation personnelle, conjugale et sociale sur rendez-vous, tél. (032) 93 32 21. Pro Senectute Jura-Sud: service d'information et d'action sociale en faveur du 3e âge. Consultations sur rendez-vous, tél. (032) 91 21 20.

La Main-tendue: No 143.

Saint-Imier Cinéma Lux: relâche. Service du feu: tél. 118. Services techniques: Electricité, tél. 41 43 45; eaux et gaz, tél. 41 43 46. Police cantonale: tél. 41 25 66. Police municipale: tél. 41 20 46. Hôpital et ambulance: tél. 42 11 22. Bureau rens., rue Francillon 30, tél. 41 48 48. Centre de culture et loisirs: tél. 41 44 30. Infirmière visitante: tél. 41 49 27 ou 41 40 29.

Val-de-Travers

Couvét, cinéma Colisée: relâche. Centre d'informations touristiques: gare Fleurier, tél. 61 10 78. Fleurier, Centre de rencontre: tél. 61 35 05. Fleurier, collège primaire Longereuse: biblioth., lundi 17 h. 30-20 h., jeudi 15-20 h. Fleurier, Pro senectute: lundi et jeudi matin, Grand-Rue 7, tél. 61 35 05, repas à domicile. La Main-Tendue: tél. 143, 20" d'attente. Hôpital de Fleurier: tél. 61 10 81. Ambulance: tél. 61 12 00 et 61 13 28. SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90 et 61 31 81. Hôpital et maternité de Couvét: tél. 63 25 25. Fleurier, infirmière visit.: tél. 61 38 48. Police cantonale: tél. 61 14 23. Police (cas urgents): tél. 117. Police du feu: tél. 118. Centre de secours du Val-de-Travers: tél. 63 19 45; non-réponse: 63 17 17. Fleurier, service du feu: tél. 61 12 04 ou 118.

Pharmacie de service: jusqu'à 18 h. 30, Vairoil, tél. 41 20 72. Hôpital: tél. 42 11 22. Chambres communes: tous les jours, 13 h. 30 à 15 h., 18 h. 30 à 19 h. 30. Demi-privé, 13 h. 30 à 16 h., 18 h. 30 à 20 h. Privé, 13 h. 30 à 20 h. Ambulance: tél. 42 11 22. Aide familiale: tél. 41 33 95, 9-11 h. et 41 38 35 (urgence). A.A. Alcool. anonymes: tél. 41 12 18.

Courtelary Service du feu: No 118. Police cantonale: tél. 44 14 27. Préfecture: tél. 41 11 04. Sœur visitante: tél. 44 11 68. Médecins: Dr Chopov (039) 44 11 42 - Dr Salomoni (032) 97 17 66 et Dr Leuenberger (032) 97 11 67 à Corgémont.

Tramelan Cinéma: 20 h. 15, Le policeman. Bureau rég. de rens.: Grand-Rue, tél. (032) 97 52 78. Services techniques et permanences eau-électricité: tél. 97 41 30. Feu et police cantonale: tél. 97 40 69; en cas de non-réponse (039) 44 14 27. Police munic.: tél. 97 51 41; en dehors heures bureau 97 50 66 et 97 58 29. Médecins: Dr Haemmig (032) 97 40 16. Dr Graden (032) 95 51 51. Dr Meyer (032) 97 40 28. Pharmacies: H. Schneeberger 032/97 42 48; J. von der Weid, 032/97 40 30. Aide familiale: tél. 97 42 50. Centre de puériculture: tél. 97 62 45. Infirmière visitante: tél. 97 68 78.

Tavannes Cinéma Royal: relâche.

Corgémont Cinéma Rio: relâche.

Bévilard Cinéma Palace: relâche.

Moutier Cinéma Rex: 20 h. 30, L'enfer des zombies. Bureau rens. Pro Jura, r. Hôtel-de-Ville 16, tél. 93 18 24. Services industriels: tél. 93 12 51; en dehors des heures de bur. tél. 93 12 53. Service du feu: tél. 93 18 18. Police cantonale: tél. 93 38 31. Police municipale: tél. 93 33 03. Hôpital: tél. 93 61 11. Ambulance: tél. 93 40 40. Centre de puériculture: tél. 93 20 72. Sœur visitante: tél. 93 14 88. Sœurs gardes-malades: tél. 93 18 69. Baby-sitting: tél. 93 38 84. Pharmacie d'office: Greppin, tél. 93 18 71.

Bienne Salle Farel: 20 h. 15, Récital de piano de Dagmar Clottu. Œuvres de Schubert, Chopin et Liszt. Galerie d'art et de l'Atelier: expos. lithographies Marc Chagall, 14 h. 30-18 h. 30. Galerie Suzanne Kupfer: expos. Tony Catany, 16-19 h. Galerie 57: expos. tableaux Jean Zuber, 15-19 h. Galerie Fritz Bühler: expos. Gianni Colombo, samedi 9-16 h. Cinémas Apollo: 15 h., 20 h. 15, James Bond 007 - On ne vit que deux fois. Capitole: 15 h., 17 h. 30, 20 h. 15, 23 h., Conte de la folie ordinaire. Elite: 14 h. 30, 16 h. 05, 17 h. 40, 19 h. 15, 20 h. 50, Screeples. Lido 1: 15 h., 18 h., 20 h. 15, Le maître d'école. Lido 2: 15 h., 20 h., Barry Lindon. Métro: 14 h. 50, 19 h. 50, La vengeance des tigres jaunes. Lâchez les bolides. Palace: 14 h. 15, 16 h. 30, 18 h. 30, 20 h. 45, Les aventuriers de l'arche perdue. Rex: 15 h., 20 h. 15, Le policeman; 17 h. 45, Quartet. Studio: 14 h. 30, 16 h. 05, 17 h. 40, 19 h. 15, 20 h. 50, Nackt vor gierige Augen.

AVIS URGENTS

CE SOIR à 20 h. précises SALLE DE L'ANCIEN STAND (1er étage) MATCH AU LOTO du CLUB ALPIN SUISSE 1er tour gratuit - 2 magnifiques cartons Maximum marchandises autorisées 35393

DU MARDI AU SAMEDI,

dans le premier cahier: «l'Economie», une rubrique régulière, des articles inédits, la bourse, la chronique horlogère.



# LA CHAUX-DE-FONDS

la voix d'une région

Sauvage agression au Restaurant Le Relais du Cheval-Blanc à Boinod près de La Chaux-de-Fonds

## Trois hommes masqués attaquent le patron

Page 15

La police de sûreté, dirigée par M. O. Luginbuhl, et le juge d'instruction, M. Pierre Wyss, ont ouvert une enquête. Pour l'heure, aucune piste n'a été trouvée. Ce qu'il y a de certain: les malfaiteurs devaient connaître parfaitement les lieux ou alors étaient très bien renseignés sur la conception de l'immeuble et surtout devaient connaître l'endroit où se trouvait le coffre-fort.

Encore sous le coup de l'émotion, la main droite bandée - il a été conduit à l'Hôpital de la ville pour se faire soigner à la tête et à la main - M. G. Bubloz, 59 ans, propriétaire de l'établissement depuis 17 ans, raconte cette nuit mouvementée.

«Il était 2 heures moins dix, quand mes deux chiens, des Bergers allemands, qui passent généralement les nuits dans notre chambre à coucher, aboyèrent et me réveillèrent. Aussitôt, j'aperçus de la lumière à l'étage et je me dirigeai vers la porte pour la bloquer. Mais derrière, trois hommes masqués et armés, forcèrent celle-ci. Je me trouvai ainsi seul devant eux, sous la menace d'un revolver et d'un couteau. J'avais tantôt le revolver contre la tempe, tantôt le couteau sous la gorge. Ils me demandèrent d'ouvrir le coffre-fort. Une bagarre s'ensuivit. D'un geste violent, je réussis à détourner le revolver. Un coup est parti, aboutissant dans le plafond. En même temps, l'un des agresseurs me frappa avec un couteau et me blessa à la main. Puis, profitant de cette blessure, il me donnèrent

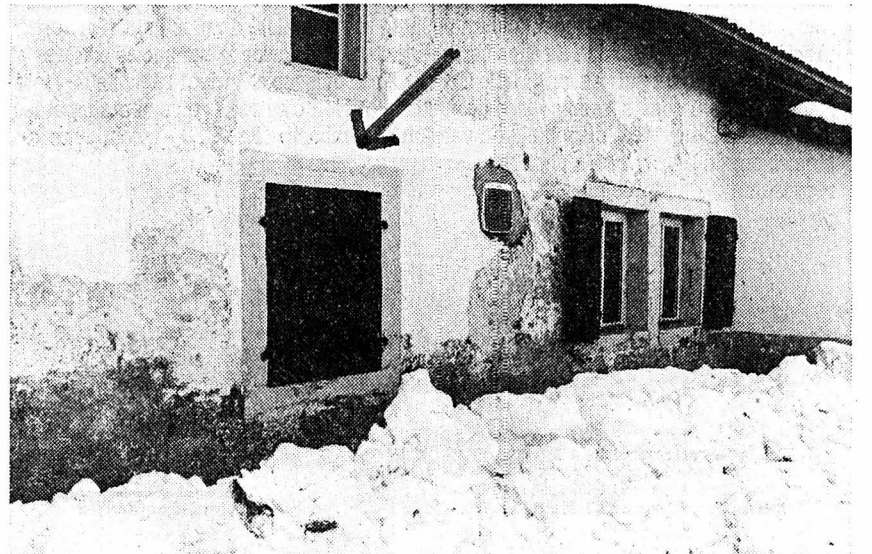
deux violents coups sur la nuque, me faisant perdre tous mes moyens. C'est alors qu'ils s'en prirent à ma femme, l'obligeant à ouvrir le coffre. Affolée, prise de panique, elle n'y parvint pas. Quand je suis revenu à moi, les deux hommes m'obligèrent à obtempérer et emportèrent 4300 francs. Pendant ce temps, le personnel qui loge habituellement chez moi, fut réveillé par le bruit. Mais aucune des quatre personnes ne put me venir en aide, menacées qu'elles étaient, elles aussi, par un pistolet. Finalement, les trois malfaiteurs prirent la fuite sans qu'il nous soit possible d'appeler du secours.»



Le patron, M. Gustave Bubloz, blessé à la tête et à la main droite.

Dans un communiqué diffusé hier soir, la Police cantonale de sûreté de La Chaux-de-Fonds, à qui des renseignements peuvent être communiqués (tél. 039 23 71 01), donne le signalement des auteurs de cette agression. Pour le premier inconnu: 180 cm. environ, 25 à 30 ans, de corpulence moyenne, yeux bruns foncés, pantalons bruns, accent italien, portugais ou espagnol, était porteur d'un pistolet. Deuxième inconnu: 180 cm., 25 à 30 ans, sveltes, accent de la région du Jura, porteur d'un couteau. Troisième inconnu: 180 cm., 25 à 30 ans, veste et pantalons genre «jean's», porteur d'un couteau.

R. D.



La fenêtre (marquée d'une flèche) par laquelle les agresseurs ont pénétré dans la salle à manger.

## Quelques précisions concernant les taxes douanières Pour que votre cadeau ne soit pas empoisonné

Les cadeaux entretiennent l'amitié, dit-on. Il est toujours agréable de recevoir d'une connaissance, d'un ami ou d'une personne chère, une attention, si minime soit-elle. Pourtant, il arrive que parfois, en voulant faire plaisir, votre cadeau arrive à son destinataire assorti d'une surprise un peu moins agréable. Sous la forme d'un chèque à recouvrir, par exemple.

A titre d'illustration, nous vous livrons la petite mésaventure qui est arrivée récemment à l'un de nos lecteurs. L'histoire est authentique, elle n'a pourtant rien de très exceptionnel.

Cela s'est passé récemment, à l'époque des Fêtes de fin d'année, moment propice s'il en est à l'échange de petites attentions. Le facteur se présente au domicile de la personne en question, lui remet un colis sur lequel est inscrit le nom de l'expéditeur, l'un de ses amis habitant la France voisine. Heureuse surprise, mais... accompagnant le colis, il reçoit également un chèque de l'Administration des douanes, le priant de s'acquitter d'une taxe de 28 fr. 55, soit plus de la moitié du prix du cadeau, un emballage comprenant une bouteille de cognac de marque et un verre. Même si la gentillesse de l'attention demeurait, la «surprise» y perdait un peu de sa valeur. Que s'était-il donc passé?

Nous nous sommes renseignés auprès de M. Vassella, administrateur à l'Office des douanes du Col-des-Roches qui a bien voulu nous rappeler quelles sont les prescriptions en vigueur dans ce domaine. Pour en revenir au cas particulier cité, il s'est avéré que celles-ci avaient été strictement suivies et que donc, il n'y avait aucune erreur de l'Administration douanière.

La somme de 28 fr. 55 réclamée au destinataire du colis se décomposait comme suit: 2 fr. pour la taxe postale de présentation à la douane; 2 fr. 55 d'ICHA (impôt sur le chiffre d'affaire). Ces deux taxes sont automatiques, il n'y a donc rien d'insolite à ce qu'elles soient perçues.

Mais on a encore facturé au destinataire 20 fr. pour le droit de monopole et 4 francs pour la vérification, la manutention et taxes diverses. Ces taxes-là, qui constituent la plus grande partie de la somme totale réclamée auraient pu être évitées si l'expéditeur:

- avait rempli correctement la feuille de déclaration en douane (dans le cas précis, il avait omis de déclarer la valeur

et la nature exacte du colis, ce qui a obligé les douaniers à ouvrir ce dernier pour en contrôler le contenu).

- s'était renseigné préalablement sur la nature des marchandises qu'il pouvait envoyer par poste sans payer de taxes. Il aurait ainsi appris que son envoi était soumis à des taxes relativement élevées et alors s'en acquitter lui-même ou choisir un autre cadeau.

### CE QU'IL EST PERMIS D'ENVOYER SANS FRAIS

Il faut en effet savoir que l'alcool en particulier, mais aussi le tabac et le beurre sont soumis à des restrictions particulières dans les envois par poste. Il est permis d'envoyer, sans taxes supplémentaires, pour une valeur de 100 francs suisses au maximum: jusqu'à 500 gr. de beurre; jusqu'à 200 cigarettes OU 50 cigares OU 250 gr. de tabac; 1 litre de boisson alcoolisée de moins de 25 degrés; ¼ de litre de boisson alcoolisée de plus de 25 degrés.

Dans le cas qui nous intéresse, la bouteille de cognac expédiée «tirait» à 40° et était d'une contenance de 70 cl., soit 450 cl. de plus que la dose autorisée. Le tarif du droit de monopole est fixé selon le poids, au prix de 46 fr. par kilo, ce qui explique les 20 fr. facturés au destinataire. Ces règles sont clairement définies dans la loi fédérale sur les douanes, que seule l'Administration douanière peut appliquer. Il convient de souligner que les PTT n'ont aucune compétence en ce domaine et qu'il est inutile de leur adresser des réclamations en cas de contestation. Ils sont uniquement habilités à fixer et percevoir les taxes de transport.

Enfin, il faut s'efforcer de remplir le plus précisément et le plus correctement possible les feuilles de déclaration en douane non seulement pour éviter des

frais inutiles, mais aussi pour faciliter la rapidité de l'acheminement. Une feuille mal remplie peut en effet retarder de 24 à 48 heures l'arrivée à destination d'un colis.

### SI VOUS PASSEZ LA FRONTIÈRE

Tout ce qui précède concerne exclusivement ce qui touche au domaine de l'importation de cadeaux ou de marchandises par poste. Il est bien clair qu'il existe d'autres dispositions concernant certaines marchandises (la viande notamment) qu'il serait trop long d'exposer ici dans le détail.

Par contre, il n'est pas inutile de rappeler ce qu'il est permis d'importer sans frais de douane si vous transportez vous-mêmes des marchandises. Il y a là deux trafics distincts:

- le trafic «frontière», si vous n'avez pas franchi une distance d'au moins 10 kilomètres d'un côté ou de l'autre de la frontière que vous avez franchie. Dans ce cas-là, vous ne pourrez par exemple pas importer plus d'un litre de vin et aucune quantité d'alcool tirant à plus de 25 degrés;

- le trafic des voyageurs, qui comprend toute provenance ou destination supérieure à 10 km. à partir du poste de douane. Là, il est possible d'importer deux litres de vin et une bouteille d'alcool fort.

Pour les autres marchandises, la règle est la même. La loi est beaucoup plus restrictive dans le domaine du trafic «frontière». C'est d'ailleurs une règle que la plupart des Chaux-de-Fonniers connaissent bien. Ils ne seront pas soumis aux mêmes prescriptions, selon qu'ils passent à la douane du Gardot ou à celles du Col-des-Roches ou des Brenets.

### SE RENSEIGNER

Une règle générale peut donc être dégagée. La législation douanière n'est pas toujours très simple. Il vaut donc mieux se renseigner en cas de doute. Cela pourra vous éviter par exemple de faire payer au prix fort, à un ami, le cadeau que vous lui avez envoyé.

CAJ

## L'Association des professeurs de conservatoires va grandissant

Le 12 septembre dernier, une trentaine de professeurs des conservatoires neuchâtelois se réunissaient, à Neuchâtel, en assemblée constitutive: l'Association des professeurs des conservatoires de La Chaux-de-Fonds-Le Locle et de Neuchâ-

tel était née, dans le but de créer un lien entre enseignants parfois de formations différentes ou venant d'horizons divers. Les objectifs de l'association sont donc de grouper les maîtres de musique des deux institutions cantonales, d'étudier et de protéger leurs intérêts professionnels et moraux, de favoriser le dialogue entre les professeurs, les directeurs et les conseils de direction.

Un comité, groupant des personnalités en fonction dans les deux institutions a été formé, il s'est donné pour président M. Bernard Pfister, entouré de Mmes Ursula Dünner, Jeanne Marthaler et de MM. Pierre Sancho, Jean-Philippe Schaer, Claude Trifoni, Eric Weber.

Selon une proposition de Mme Jeanne Marthaler, une commission d'activité pédagogique et artistique a été créée parallèlement. Cette commission est dirigée par M. Jean-Philippe Schaer, sa fonction sera d'animer le dialogue entre les membres de l'association sur le plan pédagogique, en collaboration avec les directeurs; elle entend organiser plusieurs fois par an, des conférences, colloques et des concerts.

Près de cent professeurs dispensent leur enseignement dans les deux conservatoires cantonaux, septante d'entre eux sont aujourd'hui membres de l'association.

D. de C.

**cela va se passer**

- Un concert de la clé d'Ut est annoncé jeudi soir au Conservatoire. Les protagonistes François Allemand, flûtiste et Mireille Belletton, pianiste ont fait leurs études au Conservatoire de La Chaux-de-Fonds jusqu'au diplôme. Ils se trouvent l'un et l'autre en classes de virtuosité à Genève et Lausanne. Le programme fait preuve de recherche: Boismortier, Enesco, Reizenstein, d'Alessandro, Hindemith, Grudzinski et Szeligowski. (DdC)
- Samedi 6 février dès 20 heures à la Maison du Peuple aura lieu une «Fête du Frioul»: une soirée récréative, mais aussi folklorique, avec la participation d'un orchestre typique de cette région du nord de l'Italie, accompagné d'un groupe de chanteuses. (Comm.)

## La semaine prochaine dans les Montagnes neuchâteloises 16e Championnat suisse des polices à ski

Tout est déjà prêt pour recevoir la semaine prochaine, à La Chaux-de-Fonds, quelque 300 policiers suisses, venant à la fois des polices cantonales et communales. C'est un record de participation pour le comité d'organisation, présidé par le major André Stoudmann, au travail depuis plus d'un an. C'est la première fois que de tels championnats se dérouleront dans la région. Ils auront d'ailleurs l'honneur de recevoir la visite du conseiller fédéral Kurt Furgler qui suivra tout spécialement les courses de patrouilles du vendredi 12 février.

Les épreuves commenceront jeudi 11 février et se termineront vendredi. Mais c'est déjà dès mardi prochain que les premières arrivées des policiers se manifesteront à La Chaux-de-Fonds puisque l'ensemble des participants y passeront les nuits. Il faut relever que plusieurs concurrents sont des sportifs de compétition, qu'ils ont déjà participé à plusieurs courses nationales, internationales, voire aux Jeux olympiques.

Les Bugnens et Tête-de-Ran ont été retenus pour ces championnats. En effet, c'est aux Bugnens qu'aura lieu le sla-



lom géant, pour messieurs et dames, jeudi 11 février, sur la piste rouge de Chasseral - Les Bugnens. L'après-midi, les coureurs de fond vont se mesurer sur un parcours balisé entre La Vue-des-Alpes et Tête-de-Ran (départs et arrivées à Gummenen). Enfin, c'est vendredi matin qu'aura lieu les courses de patrouilles, avec des tirs dans la région des Neigeux, mais toujours sur un parcours entre La Vue-des-Alpes et Tête-de-Ran. Le dernier acte de cette grande manifestation aura lieu au Pavillon des Sports de La Chaux-de-Fonds, vendredi à 17 heures, où seront proclamés les résultats. C'est à cette occasion que le conseiller fédéral Furgler s'adressera aux participants.

### PRÈS DE 300 CONCURRENTS

Aujourd'hui, les organisateurs ont reçu près de 300 inscriptions, représen-

tant 22 corps de police cantonale et 53 corps de police communale et de la police fédérale. A signaler que huit dames disputeront un slalom géant. Dans cette discipline d'ailleurs, ce sont 19 skieurs qui prendront part dans la catégorie vétérans, 37 en catégorie seniors III, 73 en seniors II et 102 en catégorie seniors I.

En ce qui concerne la course de fond 10 km., ce sont 22 concurrents en vétérans, parmi lesquels André Huguenin de la gendarmerie neuchâteloise. En seniors III, il y aura 44 concurrents, parmi lesquels Jean-Bernard Huguenin, de la police neuchâteloise. En seniors II, on annonce 81 participants et enfin pour les seniors I, l'élite du pays, 104 concurrents.

Pour la course patrouilles, 67 équipes ont annoncé leur inscription. Elles vont se mesurer sur 12 km. avec un tir au pistolet. Le port d'un sac de montagne sera obligatoire et les équipes comprendront chacune trois coureurs.

Nous reviendrons d'ailleurs sur cette manifestation qui devrait remporter un beau succès.

R. D.

## TRIBUNE LIBRE

### Le libéralisme passe aussi par le Vivarium

Madame et Messieurs les signataires de la motion taxidermiste et libérale à suggestion farfelue ont-ils oublié, à moins qu'ils ne l'aient jamais apprise, l'histoire des mouvements libéraux des années 1830-1831 dont leur parti est issu?

Pourquoi donc croient-ils que se sont battus, sont morts, ont été emprisonnés ou exilés les Alphonse Bourquin, Auguste Cugnet, Auguste Vuille - plus connu par son surnom d'Avocat Bille - et tant d'autres dont les noms sont écrits mais que je n'ai plus en mémoire, pourquoi sinon pour que l'homme puisse accéder à une plus grande liberté personnelle par de plus amples connaissances, plus de savoir et, par-là même, plus de dignité?

Et, eux, héritiers(?) de ces hommes de cœur, voudraient par jeu politique - un jeu dont je ne qualifierai pas le niveau, par pudeur - détruire une œuvre qui s'ajoute à toutes celles qui font remarquer à l'extérieur et même hors des frontières helvétiques qu'aucune ville à importance égale en Europe ne met autant de moyens culturels à la disposition de ses habitants!

Le Vivarium est cette œuvre, le Jardin d'acclimatation du Bois du Petit-Château en est une autre. Toutes les institu-

tions «vivantes» privées ou subventionnées, en un mot tout ce qui contribue à la vie de la cité, à la culture comme à l'agrément de ses habitants et de ses visiteurs, devrait - si l'on suit leur raisonnement - être supprimé à l'exception de tout ce qui, dans un musée, demeure statique, poussiéreux, incolore et inodore. Et l'on aurait ainsi l'insigne privilège de ne trouver en notre ville que les deux seules motivations valables de l'homme-robot-empaillé moderne: le dortoir et le boulot. Aussi, pour parfaire la trilogie proposerai-je une nouvelle motion, qui aurait au moins l'avantage d'éliminer les problèmes de circulation en hiver: la création d'un métro.

Encore un mot: entre les momies et les vivants, mon choix est fait!

Michel Cugnet  
La Chaux-de-Fonds

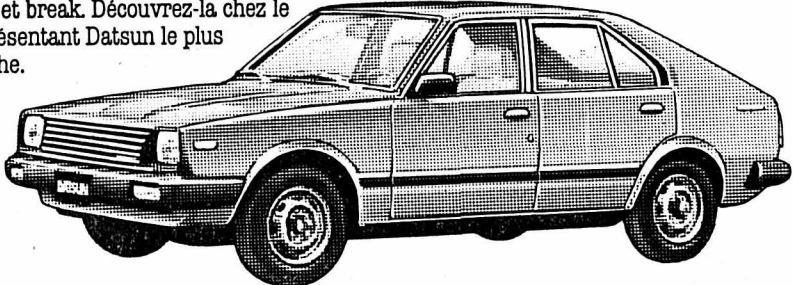
Notre rubrique TRIBUNE LIBRE est ouverte (sans frais) à tous les lecteurs qui désirent exprimer leur opinion ou faire connaître des faits d'intérêt public.

Les lettres, brèves et conformes aux usages seront signées et mentionneront l'adresse complète de l'auteur.

**LE LOCLE**

**DATSUN Cherry Limousine 5 portes Fr. 10650.-**

Qualifiée de «modèle supérieur à tous ses concurrents» dans un test des voitures subcompactes paru aux Etats-Unis. Confortable: 5 portes, 5 places. Des frais d'entretien modiques mais une qualité et un fiabilité du plus haut niveau. Traction avant, suspension à roues indépendantes. Dossier de la banquette arrière rabattable en deux parties, autoradio OM/OUC, rétroviseur extérieur réglable de l'intérieur, montre à quartz, essuie-glace de custode, et bien d'autres équipements montés en série. La Cherry est disponible en version «Hatchback» (Fr. 9650.-), coupé limousine et break. Découvrez-la chez le représentant Datsun le plus proche.



Datsun Cherry Limousine L2 1171 cm<sup>3</sup>, 5 vitesses, 5 portes, 5 places Fr. 10 650.-  
 Datsun Cherry Limousine L4, 1397 cm<sup>3</sup>, Fr. 10 970.-  
 Datsun Cherry Limousine L6, 1488 cm<sup>3</sup>, Fr. 12 750.-

**NISSAN DATSUN**  
Qualité et fiabilité

Comparez ce prix! et faites un essai sans engagement auprès de la nouvelle agence du Locle

**Garage du Stand**

Girardet 27 - Tél. 039/31 29 41  
LE LOCLE

**PAS DE PRIX CHOC - MAIS LES MEILLEURS PRIX DU JOUR**  
pour du mazout de première qualité



**SATEM LE LOCLE SA**

anc. Chantier Chapuis  
Grande-Rue 16 - 2400 Le Locle  
Tél. 039/31 10 67 91-309  
En tous temps - par tous les temps

**Restaurant du Bas-des-Frêtes**  
DEMAIN SOIR  
**tripes à la neuchâteloise**

Réservation souhaitée:  
tél. 039/32 10 74  
Fam. Paul et Thierry Kohli

91-30091

LE LOCLE, Gentianes 2, à louer pour date à convenir  
**APPARTEMENT DE 2 1/2 PIÈCES** au 1er étage, avec confort moderne, balcon, TV Coditel. Loyer Fr. 418.- charges comprises.  
Pour visiter, tél. 039/31 69 29.  
Gérance, tél. 032/22 50 24 06-1783

A louer au Locle

**garage**

Quartier de la Jaluse.  
Tél. (039) 31 47 37. 91-60054

A louer au Locle  
**APPARTEMENT 3 1/2 PIÈCES**

confort, dans maison ancienne de 2 étages. Loyer Fr. 375.-. Chauffage électrique indépendant. Adresser offres sous chiffres SE 36093 au bureau de L'Impartial.



Mme Droz-Falconi - Tél. 039/32 11 91  
Ouvert tous les jours - Prière de réserver

**Quinzaine Franc-Comtoise**

du 4 au 19 février 1982

La Salade vigneronne  
La Gratinée au Comté à la Jurassienne  
Poulet au Rosé d'Arbois  
Riz créole Fr. 24.50

D'autre part, des viandes sélectionnées, des sauces apprêtées avec soin au tout autre choix de menus à votre convenance pour vos repas d'affaires, mariages et sociétés

et toujours...

«Franz Schubert, prestige de la grande musique»  
La Truite de Mme Droz-Falconi, prestige de la grande cuisine»

91-173

L'annonce, reflet vivant du marché

Seul le **prêt Procrédit** est un **Procrédit**

Toutes les 2 minutes  
quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit»  
vous aussi  
vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

rapide simple discret

Veillez me verser Fr. ....  
Je rembourserai par mois Fr. ....  
Nom .....  
Prénom .....  
Rue ..... No. ....  
NP/localité .....

à adresser dès aujourd'hui à:  
**Banque Procrédit**  
2301 La Chaux-de-Fonds, 81 M4  
Avenue L.-Robert 23, Tél. 039-231612



**CISAC SA, 2088 Cressier/NE**  
Fabrique de produits alimentaires

Pour renforcer l'équipe existante de notre chaufferie, nous cherchons pour entrée immédiate ou à convenir, un

**chauffeur de chaudière**

si possible expérimenté ou désirant être formé par nos soins.

Ses principaux domaines d'activité seront:

- traitement d'eau
- production de vapeur et courant électrique
- surveillance, optimisation et entretien des installations
- stockage et préparation du combustible.

Un candidat avec CFC, de formation mécanicien, serrurier ou équivalente, mais sans connaissances particulières de la branche, serait formé par nos soins.

Disponibilité pour le travail en équipe et le service de piquet en alternance avec ses collègues, ainsi que de bonnes connaissances de la langue allemande sont indispensables.

Nous offrons un travail varié et intéressant, des possibilités d'avancement, un traitement adapté à la fonction, de bonnes prestations sociales ainsi que les avantages et la sécurité d'une entreprise d'un groupe économique important.

Les personnes intéressées sont priées d'adresser de brèves offres avec curriculum vitae au chef du personnel, de lui demander des renseignements complémentaires par téléphone ou de fixer directement un rendez-vous avec lui.

**CISAC SA, 2088 Cressier/NE,**  
tél. 038/47 14 74 interne 33. 28-227

**ÉCOLE D'INFIRMIERS ET D'INFIRMIÈRES EN PSYCHIATRIE**

**CLINIQUE PSYCHIATRIQUE DE PRÉFARGIER**  
2074 Marin/Neuchâtel  
Tél. (038) 33 51 51

Ecole reconnue par la Croix-Rouge  
Formation théorique et pratique  
Age d'admission: 18 à 35 ans  
Durée des études: 3 ans  
Stage préalable: 3 mois  
Délais d'inscription: 30 juin 1982  
Début des cours: octobre  
Activité rétribuée dès le début de la formation

Pour toute demande de renseignements, s'adresser à la direction de l'école 87-30029

Abonnez-vous à L'Impartial

Afin de compléter rapidement notre collection, nous cherchons:

**spécialiste pour création de modèles et prototypes de boîtes de montres métal**

Nous vous prions de nous contacter au 032/42 25 11. 06-20408

A LOUER, pour le 30 juin 1982 dans immeuble en construction au Locle, rue des Primevères 18

**APPARTEMENTS 4 1/2 PIÈCES**

tout confort, surface 92 m<sup>2</sup> + balcon de 10,7 m<sup>2</sup>. Loyer mensuel: dès Fr. 730.- + charges.

S'adresser à: 87-561  
Département cantonal des Finances  
Gérance des immeubles, Seyon 10  
2001 Neuchâtel, tél. (038) 22 34 15



engage tout de suite  
**une piqueuse qualifiée**  
**une ouvrière**

connaissant bien le montage du bracelet cuir  
Se présenter:  
A.-M.-Piaget 12, LE LOCLE 91-30092

Il n'y a pas de mauvaise place pour une publicité bien faite!

FEUILLETON DE «L'IMPARTIAL» 35

Leonard Leokum et Paul Posnick  
**La guerre météo a commencé**

Roman

Editions de Trévisé  
Droits réservés Opéra Mundi, Paris

Fascinant, pensait Forest, de voir comme certains savent tirer profit d'une tragédie.

La ligne était toujours occupée. Forest raccrocha et essaya encore, encore et encore, devant passer chaque fois par le standard pour faire enregistrer l'appel. De chaque côté, on continuait à défiler pour jouer au téléphone le grand drame de l'humanité. Mais Forest n'y trouvait plus aucun intérêt. Il essayait de se préparer à informer Valerie, tandis qu'une partie de lui priait pour qu'elle soit déjà au courant.

La communication établie, Valerie répondit au premier coup de la sonnerie et, d'après la tension et l'espoir qu'il y avait dans son «allô!», Forest comprit qu'il allait devoir le lui apprendre.

- C'est Forest, Val. Je suis à l'aéroport de New York.

Avant qu'il puisse continuer, il y eut une explosion de soulagement à l'autre bout du fil.

- Oh! Dieu merci, Forest. Mon Dieu, merci, c'est toi. Je téléphone et téléphone depuis qu'ils ont annoncé la nouvelle, et je n'ai pas été capable d'apprendre quoi que ce soit. J'ai appelé et les aéroports, et les compagnies, et ton bureau, et chez toi, et j'ignore toujours ce qu'est devenu Arthur. Dis-le-moi, Forest. Dis-moi qu'Arthur va bien.

Il n'y avait rien d'hystérique dans sa voix, mais Forest pouvait sentir combien elle avait du mal à se contrôler. Il y eut un silence sur la ligne pendant lequel Forest chercha les mots qui convenaient pour lui dire l'inexprimable.

- Es-tu là, Forest? demanda-t-elle.  
- Je suis là, Val, répondit-il, la souffrance et le désarroi à nu dans sa voix.

Puis ce fut tout. Elle avait compris.  
- Oh! mon Dieu. Très Sainte Vierge.

Il pouvait entendre le courage qui s'échappait de son âme.

- Il est mort, n'est-ce pas, Forest? Arthur est mort?  
Forest aurait donné n'importe quoi pour être à côté d'elle à cet instant précis, pour pouvoir la rejoindre et la serrer dans ses bras, plutôt que de dire des mots. Il soupira et inclina la tête sur le métal froid de la cabine téléphonique.

- Oui, Val. Il nous a quittés.  
Elle se mit à sangloter, mais tout bas, comme

si elle ne pouvait contrôler sa douleur, mais, nom d'un chien! allait maîtriser ses larmes.

- Est-ce que tout va bien pour toi, là-bas, demanda-t-il enfin. Veux-tu que je vienne par l'avion, tout de suite?

Il entendit Valerie qui se mouchait, et le bruit des pleurs cessa.

- Ça va, Forest. Il y a du monde avec moi, ici. Pleins de gens très bien, très gentils. Tous des amis à nous. On pourrait faire une soirée si ce n'est qu'Arthur...

- Il y a quelques types de l'armée ici, Val, et je pense qu'ils vont le ramener à Washington.

Il lui fallait changer de sujet.

- Ah oui, l'armée. Ils s'occuperont de tout très bien. Ils font toujours tout très bien, n'est-ce pas?

Forest préféra ne pas relever le sarcasme, mais il ne le lui reprochait certes pas.

- Oui, toujours, n'est-ce pas? Ecoute, je vais essayer de régler ici les formalités le plus rapidement possible, et j'arrive. Tu es certaine que ça va?

- Ça va bien, Forest, répondit-elle fermement. Ça va aussi bien qu'on peut le souhaiter.

- Valerie... (Forest hésitait.) J'aimerais savoir quoi dire. J'aimerais qu'il y ait quelque chose... Valerie l'interrompit.

Forest se demandait s'il y avait de l'amertume dans sa voix, mais il n'y avait aucune amertume. elle faisait seulement une remarque. Néanmoins, il ne pouvait s'empêcher de sentir qu'elle devait l'avoir tenu pour responsable, d'une certaine façon et jusqu'à un certain point. Mais Dieu sait s'il ne battait pas sa coulpe!

- Je sais qu'il venait pour me voir. Il a laissé un message. Mais il n'a pas dit pourquoi. (Forest marqua une pause.) T'a-t-il dit pourquoi, Val?

- Non, non, il ne me l'a pas dit. Peut-être voulait-il seulement se réconcilier avec toi. Qu'est-ce que ça peut faire?

Forest comprenait qu'elle avait du mal à tenir le coup.

- Je dois raccrocher, Forest. J'ai des choses à faire, j'ai des coups de fil à passer... (Sa voix baissa seulement un peu.) Au revoir, Forest, Prends soin de toi. A bientôt.

- Au revoir, Val, dit-il, et il l'entendit raccrocher.

Forest tint le combiné inutile dans sa main durant un instant, puis il le remit soigneusement en place. Il voyait que sa main tremblait et se sentait terriblement fatigué. Il se tenait là, sachant qu'il devait aller quelque part et faire quelque chose, mais, malgré tous ses efforts, il n'arrivait pas à se représenter quoi.

Un frisson glacé parcourut l'échine de Forest, et il eut l'impression que quelqu'un l'observait. (à suivre)



# CANTON DE NEUCHÂTEL

la voix  
d'une région

Après la séance du Conseil général de Neuchâtel

## Ne pas prendre ses rêves pour des réalités...

La traditionnelle conférence de presse qui suit les séances du Conseil général de Neuchâtel a été tenue hier matin en présence de trois membres de l'exécutif, MM. Rémy Allemann, Claude Frey et André Buhler.

Le président du législatif, comme plusieurs de ses collègues, espérait pouvoir liquider l'ordre du jour, ses treize points seulement ne semblant pas devoir entraîner des débats de plus de deux heures et demie. Seul cinq d'entre eux ont pu être traités, le dernier devant encore revenir sur les tapis lors de la prochaine séance, la discussion demandée après une interpellation ayant été renvoyée, alors que l'horloge marquait déjà vingt-trois heures.

Nous avons donné un compte rendu des débats dans notre édition de mardi.

Le Conseil communal s'est déclaré satisfait puisque les quatre groupes ont pris acte du rapport d'information concernant la construction d'un bâtiment sur les Jeune rives, destiné à la Faculté des lettres. Des remarques ont été avancées, qui seront transmises au Conseil d'Etat, la construction dépendant du canton. Le législatif doit se prononcer puisque le bâtiment prévu dépassera une longueur de 55 mètres.

Une motion concernant l'emplacement de l'arrêt des trolleybus à l'Hôpital des Cadolles a été rapidement développée, le Conseil se prononcera plus tard; une seconde en revanche ne fut acceptée qu'après de très nombreuses interpellations et le dépôt d'amendements et de sus-amendements provenant de tous les bancs. Le motionnaire défendit vigoureusement sa demande de modification du règlement d'urbanisme dans le sens d'une densité d'occupation au sol plus élevée, la mise en valeur de certains éléments «inactifs» du patrimoine immobilier de la ville, en favorisant l'accès à la propriété, l'utilisation de réserves afin de modérer le coût de certains loyers et l'étude des plans de quartiers avec l'ouverture des quartiers d'habitation aux confins des zones habitées.

L'exécutif a combattu cette motion, bien que le but poursuivi soit identique à la politique de la ville: tout mettre en œuvre pour offrir des appartements sur le terri-

toire communal, la pénurie sévissant depuis plusieurs années. En revanche, les moyens préconisés vont à l'encontre de deux adoptés actuellement: des quartiers de tours ne sont pas souhaités dans la région. La motion, complètement transformée, a finalement été acceptée. Des études seront entreprises pour la création d'une coopérative d'habitation et d'une société immobilière avec participation majoritaire de la ville.

Une interpellation demandait des renseignements quant aux dispositions prises pour éviter des accidents à la suite de l'ouverture des chantiers pour la construction de la N 5, la ronde des camions étant déjà entamée. La proposition de limiter la vitesse des véhicules à 50 km/h. dans toute la localité n'a pas été prise en considération, l'exécutif estimant que chaque conducteur, de camion ou de voiture, devant être à même d'adapter sa vitesse selon les circonstances.

Quant au dernier point mis sur le tapis, la construction d'une salle de gymnastique à la rue des Parcs, il aura encore les honneurs de la prochaine séance du Conseil général le 8 mars prochain, la discussion demandée à l'unanimité ayant été renvoyée, vu l'heure tardive.

### OÙ EN EST LA MAISON DE LA MUSIQUE?

Dans les divers, il a été question, au cours de la conférence de presse, de la Maison de la musique réclamée par un comité créé il y a quelques mois. Nous avons déjà dit que quelques amateurs de musique désirent prendre possession de la Salle des conférences, imposant bâtiment sis à l'avenue de la Gare. Leur but est d'offrir à tous les habitants un lieu de rencontre où tous les genres de musiques seraient mis sur le même pied.

Selon ce comité, les transformations nécessaires s'élevaient à 400.000 francs pour la ville, la prise en charge des intérêts et les frais d'investissement lui revenant également. Le comité dut admettre par la suite que la somme indispensable était d'au moins 1,2 million de francs, somme difficilement trouvable actuellement. D'autre part, une entreprise s'intéresse

aussi à ce bâtiment qu'elle transformerait à ses frais et qui fournirait une centaine de places de travail. Les pourparlers ont encore lieu, une décision est attendue pour le mois de mars environ et les autorités ne peuvent en dire plus long pour l'instant. Il va sans dire que la priorité serait donnée à l'implantation d'une nouvelle entreprise. Les membres du comité en faveur d'une Maison de la musique ne semblent pas comprendre que le plan de planification, difficilement établi, doit être suivi, que la coûteuse transformation de la Salle des conférences devrait s'effectuer au détriment d'autres travaux qui attendent une réalisation depuis fort longtemps (bornons-nous à mentionner le Théâtre!) et que, vu la situation financière catastrophique de la ville, il convient d'accueillir et des nouveaux habitants et des nouvelles entreprises si l'on veut avoir les moyens de soutenir, comme elle méritent de l'être, toutes les activités culturelles et artistiques.

Avant de lever la séance, le président de l'exécutif, M. Rémy Allemann, répéta la ferme décision des autorités de s'opposer violemment à un déclassement de la route nationale 5. Il ne fut pas tendre avec la Commission Biel, dont le rapport sera certainement connu au moment où paraîtront ces lignes. Des critiques identiques à celles émises par le Conseil communal de Neuchâtel ont déjà été publiées dans notre journal de hier.

RWS

Kermesse du Kiwanis à Chézard-Saint-Martin

## Douze heures de fromage pour une bibliothèque enfantine

C'est dans la halle de gymnastique pavoisée d'armailis, de fromages et de posters de «fromagées» que la population fut accueillie samedi matin à Chézard-Saint-Martin, dans le cadre de la manifestation organisée par le Kiwanis.

Un banc était installé, garni de vacheries et têtes de moines, d'assiettes d'assortiments de fromages et d'un ingénieux petit four pour la confection des ramequins. Ceux-ci furent consommés avec délice, à l'heure de l'apéritif déjà. Des fondues étaient prévues pour midi, des raclettes et fromages divers.

L'introduction officielle à cette journée fut faite vers 11 h. 30, par M. Philippe Cornu qui salua les autorités communales, les membres de la Commission scolaire et du corps enseignant et rappela que si le Kiwanis-Club présidait cette kermesse en faveur de la bibliothèque enfantine, il ne perdait cependant pas de vue l'action «chiens d'aveugles», mise en veilleuse pour des raisons déjà exposées ici. Il souhaita enfin beaucoup de plaisir à chacun.

Auparavant, et introduisant la fanfare L'Ouvrière sans laquelle on ne saurait prendre un bon apéro, M. Maurice Evard avait remercié les musiciens pour leur zèle à avoir répondu à une invitation très tardive...

L'élan était donné à cette journée au cours de laquelle on put entendre le KCVR Band, les VDR Stompers et

## Les Vaudois nous l'apprennent: la Fête des Vendanges aura lieu...

Vivra, vivra pas? La question s'est posée déjà alors que les confettis jonchaient encore les rues de Neuchâtel à la fin du mois de septembre 1981. La Fête des Vendanges sauvée grâce à la générosité des habitants de la ville, du canton, de la Suisse et même de l'étranger, a réussi à survivre, mais l'an dernier un nouveau déficit remettait son existence en question.

Des conférences, des tables rondes, des réunions se déroulèrent, chacun y alla de ses suggestions et de ses idées afin d'y découvrir un sérieux stimulant pour l'ensemble des divertissements offerts trois jours durant dans le chef-lieu.

Partout on demandait des changements suffisamment importants pour faire revenir les visiteurs, notamment pour assister au corso fleuri du dimanche après-midi qui se déroule en circuit fermé, les entrées encaissées étant la principale ressource de la fête.

Les organisateurs, prudents, demandèrent quelques mois de réflexion pour décider si oui ou non, la manifestation automnale pourrait être organisée une fois encore en 1982 et sous quelle forme.

Ce fut ensuite le silence et nous en avons déduit que la Fête n'avait pas passé le cap du Nouvel-An et avec des sanglots nous avons vidé une bouteille pour le repos de son âme.

C'est donc avec une véritable joie qu'hier nous avons appris que la Fête des Vendanges de Neuchâtel aurait lieu les 24, 25 et 26 septembre prochain. Elle est en effet annoncée en toutes lettres dans l'agenda des manifestations viti-vinicoles suisses 1982 édité par l'Office des vins vaudois. L'information donnée par nos voisins est juste, nous avons pu la vérifier. Elle sera même annoncée officiellement et en primeur à tous les collaborateurs au cours d'une réunion prévue samedi à Colombier.

On peut se poser la question: «Les dirigeants ont-ils eux aussi appris la renaissance de la Fête des Vendanges en lisant l'agenda vaudois? Cela expliquerait leur étrange silence...»

RWS

PS. Un lecteur aurait-il par hasard découvert d'autres renseignements (par exemple le thème du cortège), dans un agenda valaisan, genevois ou schaffhouseois? Si oui il voudra bien nous les transmettre, nous l'en remercions d'avance.



Quand le producteur se fait consommateur? (Photos Schneider)

## Répétition générale pour les émissions TV du Littoral

Branle-bas général hier soir à La Courde dans les locaux mis à la disposition de l'Association neuchâteloise pour le développement de la radio-télévision régionale. Ce groupement, fort de vingt-cinq membres, est mené par une équipe dynamique, présidée par M. Jacques-A. Tschoumy, association qui met la dernière main à une dizaine d'émissions qui seront tournées dans différentes communes. En avant-première des séquences ont été présentées qui permettront aux responsables de remettre certains points sur le métier et d'en perfectionner d'autres.

L'objectif poursuivi est de diffuser deux fois par semaine un programme de 70 minutes environ, composé grâce à la participation des habitants de notre région. Des discussions en direct seront entrecoupées d'interviews de personnes dont les journaux ne parlent pas mais qui mènent une activité sortant de l'ordinaire. On a déjà découvert un étrange

constructeur d'avions, on a suivi les réactions d'un footballeur brusquement lancé dans les sphères internationales, on a entendu d'excellents musiciens.

Les émissions seront différentes les unes des autres; elles auront un point fort sous forme de reportage.

Notons un passage excellent dans ce genre de transmission: des informations régionales de la journée brièvement et fort bien résumées par les journalistes.

En revanche, les longues séquences consacrées à des jeux nous ont malheureusement rappelé des émissions rabâchées par des chaînes TV officielles.

Lundi prochain dès 20 h. les spectateurs pourront suivre la première émission sur leur écran qui aura le chef-lieu comme cadre.

RWS

Tribunal de police du Val-de-Ruz

## Le prix de la diffamation

Le Tribunal de police du Val-de-Ruz a siégé hier, sous la présidence de M. Daniel Jeanneret, assisté de M. Roland Zimmermann, substitut au greffe.

Le 1er octobre 1981, M. A. circulait sur la route de Coffrane à Boudevilliers. Au carrefour de cette localité, après un temps d'arrêt, elle s'engagea avec l'intention d'emprunter la route cantonale en direction de La Chaux-de-Fonds. Au même instant, A. A., élève-conducteur non accompagné, arrêté à la même intersection mais du côté de Fontaines, démarra à son tour pour se rendre à Coffrane. Une collision se produisit au centre du carrefour. Le prévenu A. A. fait défaut à l'audience. M. A. explique que, voyant que A. A. demeurait à l'arrêt, elle s'est décidée à démarrer.

Son mandataire soutient qu'il a fallu à sa cliente, pour parcourir la distance jusqu'au point de choc, plus de temps qu'il n'en a fallu à A. A. Il en déduit que M. A. était engagée avant A. A. et qu'elle bénéficiait ainsi de la priorité quand bien même elle coupait la trajectoire de l'autre automobiliste. Le président rendra son jugement dans une semaine.

\*\*\*

S. S. est renvoyé devant le tribunal sous la prévention de diffamation. Mécontent des rapports commerciaux qu'il entretient avec le plaignant P. V., S. S. a jugé bon de qualifier, auprès de tiers, de manière plutôt négative la situation financière de l'entreprise du plaignant, laissant notamment entendre que ce dernier

était «dans la m... jusqu'au cou» et que «les banques ne lui faisait plus crédit».

Comme S. S. ne se présente pas à l'audience, le tribunal, retenant la diffamation, le condamne par défaut, à 200 francs d'amende qui pourra être radiée du casier judiciaire après un délai d'épreuve de deux ans et à 156 francs de frais. S. S. paiera, en outre, 300 francs au plaignant à titre de dépens.

\*\*\*

En 1978, J.-C. M., en proie à des difficultés financières dues à une situation matrimoniale délicate, avait vendu un téléviseur qu'il louait, causant ainsi un préjudice de plusieurs milliers de francs au propriétaire de l'appareil. Puis, après avoir emprunté de l'argent à deux personnes en leur promettant un remboursement rapide alors qu'il savait qu'il n'en aurait pas les moyens, il avait quitté la Suisse, sans tenir ses engagements. Aujourd'hui, le prévenu vient régler ses comptes pour pouvoir à nouveau marcher la tête haute. Prévenu d'escroquerie et d'abus de confiance, il admet les faits et les explique sans chercher de faciles excuses. Deux créanciers ont déjà été remboursés et le mandataire plaide le sursis de la dernière chance, vu les antécédents de J.-C. M., conditionné au remboursement du propriétaire du téléviseur dans les six mois! Le président s'accorde une semaine de réflexion et rendra son jugement lors de sa prochaine audience.

(mo)

## cela va se passer

● L'Orchestre de chambre de Neuchâtel jouera jeudi soir au Temple du Bas à Neuchâtel. Cet ensemble professionnel sera dirigé par son chef titulaire Ettore Brero, ce qui assure un haut niveau d'exécution. Œuvres de Vivaldi, Hindemith. C'est avec intérêt qu'on entendra deux œuvres quasi inconnues, à mi-chemin entre le concerto grosso et la symphonie concertante: le concerto en fa majeur pour violon, piano et orchestre de Haydn, le concerto en ré mineur pour la même formation de Mendelssohn. Les solistes seront June Pantillon, pianiste et Jan Dobrzelewski, violoniste. (DdC)

MARIN

## Mauvaise chute d'un enfant

Hier à 10 h. un accident s'est produit au centre commercial Migros, à Marin. Le jeune Ricardo da Silva, six ans, domicilié à Marin a fait une chute depuis la galerie du magasin Migros d'une hauteur d'environ cinq mètres.

Souffrant d'une blessure à la tête et de douleurs sur tout le corps, il a été transporté à l'Hôpital Portalès en ambulance.



Un spécialiste de la... tête de moine.

et fait les délices des religieux et autres amateurs. Et devant tout ce monde, il a tronçonné une tête de moine, préparé le couvercle, raclé son fromage, mis les esquilles sur son pain et tranquillement dégusté.

Tout ceci, ponctué de notes ou d'accords sonores égrenés au piano où M. Gagnebin s'était discrètement glissé. Le moine a encore assuré que d'aucuns ajoutent du cumin, mais que c'est sûrement une idée du malin...

Ainsi a passé la journée, en plaisirs de la table, en plaisanteries de toutes sortes, en musiques plus ou moins douces. Et des pages et des livres pour les petits sont nés de la joie des adultes.

Celle des enfants sera grande en découvrant un jour prochain, la bibliothèque promise. (yhf)

A Tête-de-Ran

## Slalom et course de fond des polices du canton

Hier se sont déroulées à Tête-de-Ran, dans des conditions atmosphériques exceptionnelles, les épreuves de slalom et de fond de l'Association sportive des polices neuchâteloises.

Y ont participé: les membres des corps de polices cantonale, communale et des douanes, à raison de 39 concurrents pour le slalom et 33 pour le fond.

Résultats: slalom: 1. Hubert Yerli, douanes, 50"06; 2. Cédric Matthey, douanes, 51"05; 3. Bernard Schaad, douanes, 52"09; 4. Georges Fischer, cantonale, 53"08; 5. Jean-Claude Voirol, cantonale 54"02.

Fond: 1. Cédric Matthey, douanes, 30'54"7; 2. Bernard Schaad, douanes, 31'53"8; 3. Jean-Louis Furrer, cantonale, 32'30"3; 4. Jean-Bernard Huguenin, cantonale, 34'11"5; 5. Marcel Meusot, cantonale, 34'13"1.

# JURA BERNOIS

## la voix d'une région

### Nouveau président au Jodler-Club Tramelan

En présence de la presque totalité de ses membres, le Jodler-Club a tenu ses assises annuelles dans son local. Cette assemblée a été marquée par diverses mutations au sein du comité ainsi que par la nomination d'un nouveau président en la personne de M. Roland Roy, qui succède à M. René Amstutz.

Comme le veut la tradition, c'est par l'interprétation d'un chant, sous la direction de M. Constant Schmid, que débute cette assemblée qui a permis d'établir également le programme d'activité.

Le procès-verbal rédigé par Jean Charpié, ainsi que les comptes, présentés

par Claude Nicolet, ne donnèrent lieu à aucune remarque. Les intéressés furent vivement remerciés pour l'excellent travail fourni.

Dans son rapport présidentiel, et pour la dernière fois, M. René Amstutz retraça l'activité écoulée en mettant l'accent sur la mention «très bien» obtenue à l'occasion de la Fête fédérale de Berthoud. Il profita de cette dernière occasion pour remercier tous ceux qui l'ont secondé dans sa tâche au cours de son mandat de président. Puis le directeur Constant Schmid releva lui aussi toute sa satisfaction et son plaisir de diriger le Jodler-Club Tramelan.

Quelques mutations sont enregistrées au sein du comité qui est constitué comme suit: président, Roland Roy; vice-président, Rodolphe Tschan; secrétaire des verbaux, Jean Charpié; secrétaire correspondance, Martin Sieber; caissier Daniel Müller; vérificateurs des comptes, Jean Weber et David Berger; matériel, Mme Ghislaine Vaccher; directeur, Constant Schmid.

#### PROGRAMME D'ACTIVITÉ

Concert annuel 8 mai, kermesse 8 août, Rencontre jurassienne-bernoise à Péry le 12 septembre, diverses sérénades et l'organisation de la Fête cantonale des jodlers les 19 et 20 juin prochains.

#### MEMBRE D'HONNEUR ET DISTINCTIONS

Ce point de l'ordre du jour a permis de distinguer plusieurs membres dont en particulier M. Jean Schnegg qui a été nommé membre d'honneur en raison de ses 25 années d'activité au sein du Jodler-Club. Les membres les plus assidus ont également été félicités et mis au bénéfice de la traditionnelle attention soit, pour aucune absence: Constant Schmid, Esther Zryd, Samuel Zryd, Rodolphe Tschan, Nando Vaccher; pour une absence: David Berger, Daniel Müller; pour trois absences: Ghislaine Vaccher, Claude Nicolet, Jean-Claude Schnegg, Jean Charpié. (Texte et photo vu)



De gauche à droite, M. R. Amstutz, qui quitte la présidence, M. D. Berger, le doyen des jodlers et M. J. Schnegg qui a été nommé membre d'honneur.

### Une société de reprise pour Werthmüller SA Quelque 25 emplois sauvés à Bienne

Inscrite il y a une dizaine de jours au registre du commerce, la société de reprise de la fabrique biennoise de boîtes de montres Werthmüller SA a officiellement entamé son activité le 1er février. Dotée d'un capital de 100.000 fr., la firme Werthmüller Boîtes SA, Bienne, a en effet pu donner une suite réjouissante à la liquidation de Werthmüller SA, puisqu'elle a repris, selon les indications d'un membre de la direction, quelque 25 personnes employées dans l'ancienne société.

C'est au cours de l'été passé que Werthmüller SA avait été contrainte de demander un sursis concordataire à la suite de difficultés de trésorerie. La société qui occupait à ce moment-là une cinquantaine de personnes, se trouvait dans une phase de restructuration, dictée par l'abandon, une année auparavant,

de la fabrication devenue trop coûteuse de boîtes de montres bon marché au profit de la fabrication de boîtes de gammes supérieures. La création d'une société de reprise était apparue comme la solution permettant de préserver au mieux les intérêts des créanciers et du personnel de la société. Et ceci d'autant plus qu'au moment de la demande de sursis le carnet de commandes de la société s'élevait à 1,5 million de francs.

Présidée par M. Hans Gloor, de Bienne, la nouvelle société s'est fixée pour activité la fabrication et le commerce de boîtes de montres et de tout produit se rattachant au domaine de l'horlogerie, de la bijouterie et de la mécanique. Elle travaillera, pour un temps tout au moins, dans les locaux de l'ancienne société. (ats)

### Position soleuroise concernant la N 5 Satisfaction du Comité d'action biennois

On nous communique:  
Le Comité d'action groupant des personnalités de la région Bienne-Seeland - Jura bernois qui s'engagent pour une liaison au réseau des routes nationales et pour la meilleure solution du problème de la traversée de Bienne a pris connais-

sance avec satisfaction des délibérations et de la décision du Grand Conseil soleurois en ce qui concerne la N 5. Il remercie les Soleurois pour cette attitude empreinte de bon sens politique et de bon voisinage.

La décision du Grand Conseil soleurois de renoncer à une initiative cantonale contre la réalisation du tronçon de la N 5 entre Soleure et Bienne démontre d'une part que l'on a reconnu l'importance primordiale de cette liaison routière pour la région Bienne-Seeland - Jura bernois avec le réseau des routes nationales.

D'autre part cette décision a aussi été dictée par le souci d'améliorer les conditions de vie pour les personnes habitant le long de la route actuelle.

Pour la région biennoise il s'agit, dans la phase de décision dans laquelle nous sommes actuellement, de trouver la meilleure solution possible pour la liaison Est-Ouest, ainsi que pour le tracé de la T 6, en choisissant la variante qui limite au maximum les inconvénients pour la population.

Parmi les variantes envisagées, une seule remplit ces conditions: celle qui prévoit un tunnel de Boujean au Seefels pour la N 5 (variante J), ainsi qu'une traversée directe de la T 6 (Jura-Berne) du Taubenloch à Studen, en passant par le Marais de Boujean. (comm.)

### Nouveau juge dans le district de Bienne

Le Conseil exécutif du canton de Berne a déclaré élu un juge dans le district de Bienne. Le nouveau juge est M. Hans Winkler, droguiste à Bienne.

### Délibérations du Conseil municipal de Corgémont Nominations, Cridor et TV par câbles

Un service d'information à l'intention des citoyens sera institué à titre d'essai toutes les deux semaines, le samedi matin à l'ancien collège pour les problèmes concernant la mairie, les constructions ainsi que les bâtiments communaux.

**Fondation Marie Grosjean:** D'entente avec les locataires les appartements de l'immeuble principal de la Fondation Marie Grosjean seront équipés d'un système de chauffage électrique.

**Affaires sociales.** Le Conseil municipal a approuvé un compte de tutelle présenté par le responsable des Oeuvres sociales, M. Fernand Moser. Le secrétaire-caissier municipal, M. Roland Greub, participera à un cours sur les œuvres sociales qui sera donné le 11 février prochain à l'intention des fonctionnaires communaux.

**Ecole primaire.** En remplacement de M. Charles Brandt, démissionnaire, M. Didier Paroz a été nommé membre de la commission de l'école primaire.

**Corps des sapeurs-pompiers.** Les autorités ont pris connaissance de l'approbation de la préfecture pour la nomination de M. Jean-Samuel Reusser au poste de sous-commandant du corps des sapeurs-pompiers.

**Groupe vocal d'Erguel.** Sous réserve de l'approbation du Cartel des sociétés locales, le Conseil municipal a donné son accord pour permettre au Groupe vocal d'Erguel d'effectuer des répétitions dans la salle des sociétés du collège primaire.

**CRIDOR.** M. Pierre Jäggi a présenté un exposé sur l'assemblée générale de CRIDOR qui vient d'avoir lieu à La Chaux-de-Fonds. Le rapport du conseil d'administration fait ressortir l'importance des travaux d'entretien des différents organes de l'installation d'incinération. La

### Saint-Imier: Ecole de musique du Jura bernois Audition de fin de semestre

Mercredi dernier, la salle de spectacles de Saint-Imier accueillait un nombreux public venu assister à l'audition des élèves de l'Ecole de musique du Jura bernois.

La première partie du concert était assurée par divers groupes d'élèves: un trio de flûtes traversières ouvrit la marche suivi d'un duo de violons. Ensuite, le public a pu se rendre compte de la très belle sonorité de la flûte à bec alto, magnifique instrument trop peu joué chez nous.

La classe de clarinettes et saxophones joua de fort belle façon deux pièces de musique ancienne. Vint ensuite un nouveau trio: deux flûtes traversières et piano qui interprétèrent un magnifique Largo de Vivaldi.

Le sommet attendu fut incontestablement la production de l'orchestre. En effet, un des buts de l'EMJB est de donner à ses élèves la possibilité de jouer en orchestre. D'année en année, la petite formation s'agrandit et s'améliore avec les progrès réalisés individuellement par les participants.

L'orchestre, cette année, était composé de 25 musiciens dont 10 jouaient d'un instrument à cordes. Sous la baguette du directeur de l'EMJB, M. Silvano Fasolis, ce sympathique ensemble interpréta deux œuvres qui enthousiasmèrent le nombreux public.

La deuxième partie de l'audition était réservée à la classe de danse dirigée par Mlle Christiane Jacot de Bienne. Les danseuses, de la plus petite à la plus grande, charmèrent les spectateurs par la grâce de leurs mouvements, la beauté de leurs costumes et surtout par leur joie de vivre.

Un grand bravo à tous les protagonistes de l'Ecole de Musique du Jura bernois, sans oublier son dévoué président, le curé Pierre Schwab, qui a la tâche très ardue de trouver les finances nécessaires pour assurer la continuité de l'institution. (comm.)

### La vente du mimosa a rapporté 2590 francs

Vendredi après-midi et samedi matin, une dizaine de dames et quelques enfants ont vendu du mimosa aux passants, comme cela se fait chaque année. L'an dernier, le gain avait permis aux organisatrices de faire don de 1000 francs à la ludothèque et de 500 francs environ à des familles nécessiteuses. Aujourd'hui, l'action a rapporté 2590 francs et la part revenant à Saint-Imier sera destinée aux familles dans le besoin de la commune. Les organisatrices adressent un chaleureux merci à la population qui a bien voulu faire un geste généreux. (cd)

desservait une population de 81.187 habitants pour un poids d'incinération calculé à 23.200 tonnes. Le prix de la tonne incinérée est de 92 fr. 77.

**Télévision par câble.** Selon les informations fournies par la direction des travaux pour l'installation de télévision par câble pour le vallon de Saint-Imier, les tuyaux destinés aux câbles de transmission sont posés dans les fouilles entre Corgémont et Cortébert, ainsi qu'entre cette dernière localité et Courtelary. (gl)

### Echos du Conseil municipal de Villeret Mise au point du règlement sur la protection des données

Lors de sa dernière séance, le Conseil municipal a mis une dernière touche au projet de règlement sur la protection des données. Ce règlement qui gère tous les domaines relatifs à la conservation des données afférentes aux habitants a été rendu nécessaire suite à la mise en service d'un système informatique dans le cadre de l'administration communale.

Ce projet découlant de la législation fédérale en la matière a été soumis à la direction des affaires communales du canton de Berne pour préavis. Il sera présenté aux citoyens lors d'une prochaine assemblée communale.

#### COMPLEXE COMMUNAL - LE POINT A FIN 1981

M. Walthert, caissier municipal a présenté au Conseil municipal la situation du compte de construction du complexe

communal à fin 1981. Ce dernier présentait au 31 décembre écoulé un total de 2.549.300 fr. 90, soit 1.213.516 fr. 20 relatifs à la protection civile (OPL & abris publics) et 1.335.784 fr. 70 pour la halle de gymnastique et le terrain de jeux. Diverses factures restent encore à payer. Le décompte final interviendra toutefois très prochainement.

#### RÉSERVE NATURELLE «PÂTURAGE DE LA CÔTE» - FEU VERT DU CM

En octobre 1980, le Conseil municipal de Villeret avait, rappelés-le, donné son accord de principe quant à la création d'une réserve naturelle au Pâturage de la Côte.

Cet accord était notamment subordonné à l'octroi d'une dérogation à la limite de construction par rapport à la forêt à l'ouest de cette parcelle de même qu'à l'autorisation de construire une route de jonction «Rue du Pâturage - Les Planches» au nord de ladite parcelle. Un projet définitif de mise sous protection a été mis au point par la Direction des forêts du canton de Berne.

Ce dernier a été soumis dernièrement au Conseil municipal qui a donné son accord.

#### FÊTE DES COMMUNES DU JURA BERNOIS

Sollicité par la Fédération des communes du Jura bernois, le Conseil municipal a donné son accord de principe quant à la participation de notre commune à la Fête des communes du Jura bernois de même qu'au concours de décoration florale organisé dans le cadre de cette manifestation.

Pour en terminer avec cet extrait des délibérations du Conseil municipal, signalons encore que l'exécutif communal a ratifié le projet de fiche informative élaboré par le secrétariat. Cette fiche qui soit dit en passant, apporte bon nombre d'informations utiles dans les domaines sociaux, médicaux, culturels etc., sera distribuée à la population prochainement. Le Conseil municipal a d'autre part pris connaissance du rapport d'inspection des boucheries et magasins déposé par M. J.-L. Bühler, vétérinaire.

#### VIE CANTONALE

### Problèmes routiers devant le Grand Conseil bernois

Des problèmes routiers figuraient hier à l'ordre du jour de la séance du Grand Conseil bernois. Alors que le débat attendu sur le tunnel du Rawyl a été reporté en principe à aujourd'hui, c'est sur un projet concernant la N 6 près de Berne que les députés bernois se sont prononcés.

Le Grand Conseil a ainsi adopté massivement une motion socialiste priant le Conseil exécutif d'intervenir particulièrement pour s'opposer à la construction d'un nouveau raccourciement à l'autoroute N 6 dans l'Oberes Murifeld, près de Berne.

Selon le motionnaire, l'artère prévue aurait coupé en deux la commune d'Ostermundigen, et les nuisances auraient été insupportables pour les habitants, cela alors qu'il existe déjà deux raccourciements à proximité: ceux de Muri et de Berne-Ostring. (ats)

DIVERS

Vendredi 5 février dès 20 heures

GRAND MATCH AU LOTO

à la grande salle de l'Ancien Stand

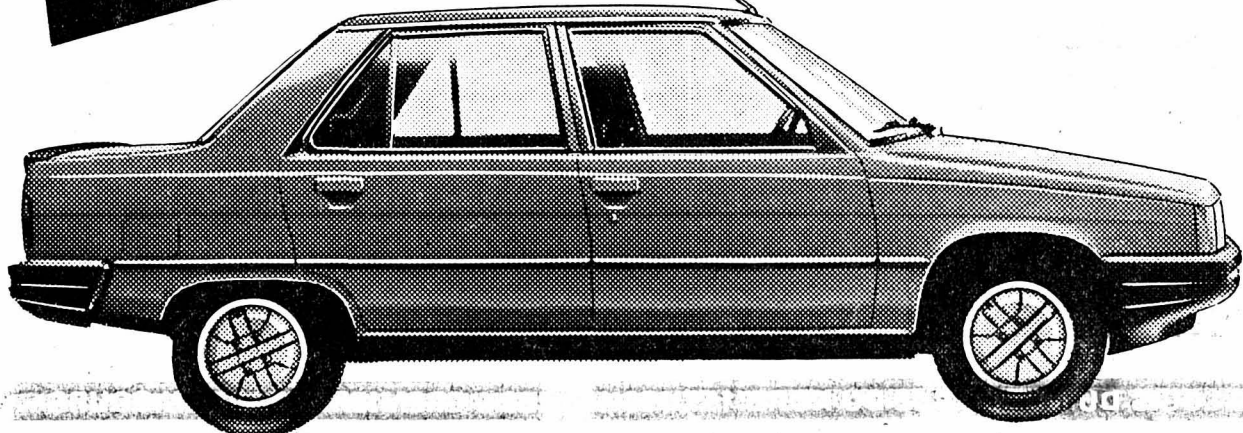
Musique Les Armes-Réunies

4 cartons de 350 à 450.- chacun

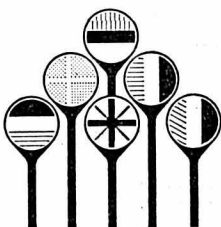
Maximum de marchandise autorisé Abonnement à Fr. 12.- pour les 27 premiers tours

La plus haute distinction pour la nouvelle Renault 9.

La voiture de l'année 1982



52 journalistes spécialisés de 16 pays ont décerné à la Renault 9, pour sa conception technique, son design, son confort, sa sécurité, son économie, sa conduite, sa fonctionnalité et son prix, les meilleures notes et l'ont élue voiture de l'année. De sévères critères d'appréciation qui sont d'une grande importance lors de l'achat d'une voiture. Renault 9, 4 motorisations, 7 versions d'équipement. A partir de fr. 11 350.-. Macadam Star!



Renault 9

DISCOUNT DU MARCHÉ AF

SOLDES

J'y gagne alors j'y vais Des centaines d'appareils ménagers sacrifiés avec des rabais jusqu'à

50 %

Machine à laver lave-vaisselle congélateurs réfrigérateurs.

Petits appareils.

Visitez-nous sans engagement, cela en vaut la peine.

Livraison + service. Toutes facilités.

Vente autorisée du 15.1.82 au 4.2.82

Fornachon & Cie Rue du Marché 6 2300 La Chaux-de-Fonds

ALSACE

Reste une

PART DE CHASSE

Région giboyeuse aux environs de Mulhouse.

Chalet à disposition.

Ecrire sous chiffre 93-30335 à Assa, Annonces Suisses SA, 2800 Delémont

DEMANDES D'EMPLOIS

APPRENTIE DE BUREAU

Jeune fille terminant sa scolarité fin juin 1982, cherche place pour le mois d'août dans bureau de La Chaux-de-Fonds.

Ecrire sous chiffre CT 35812 au bureau de L'Impartial.

TOURNEUR BOÎTES

or, acier, métal, grande pratique sur modèles et retouche, cherche place.

Ecrire sous chiffres RJ 35958 au bureau de L'Impartial

DAME

cherche à faire quelques heures de ménage par semaine.

Tél. 039/23 34 27 heures des repas.

MISE À BAN

Avec l'autorisation du Président du Tribunal civil II de La Chaux-de-Fonds, la commune de La Chaux-de-Fonds met à ban de chantier du

CENTRE COMMUNAUTAIRE DES ARÊTES

sis sur les articles 11190, 11191 et 12336 du cadastre de La Chaux-de-Fonds.

En conséquence, défense formelle et juridique est faite à toute personne non autorisée de pénétrer à l'intérieur du chantier et de toucher aux installations de ce dernier.

Les contrevenants seront poursuivis conformément à la loi.

Les parents et tuteurs sont responsables des personnes placées sous leur surveillance.

Toute responsabilité est déclinée en cas d'accident.

La Chaux-de-Fonds, le 25 janvier 1982

Par mandat : Charles-André Courvoisier, avocat

AUTORISATION

Mise à ban autorisée La Chaux-de-Fonds, le 26 janvier 1982

Le Président du Tribunal civil II C. Bourquin

Entreprise de placage soigné, haute gamme, cherche collaboration avec entreprise horlogère ou boîtier pour séries de 10 à 20 microns (boîtes de montres ou bracelets). Faire offres sous chiffre LC 35772 au bureau de L'Impartial.

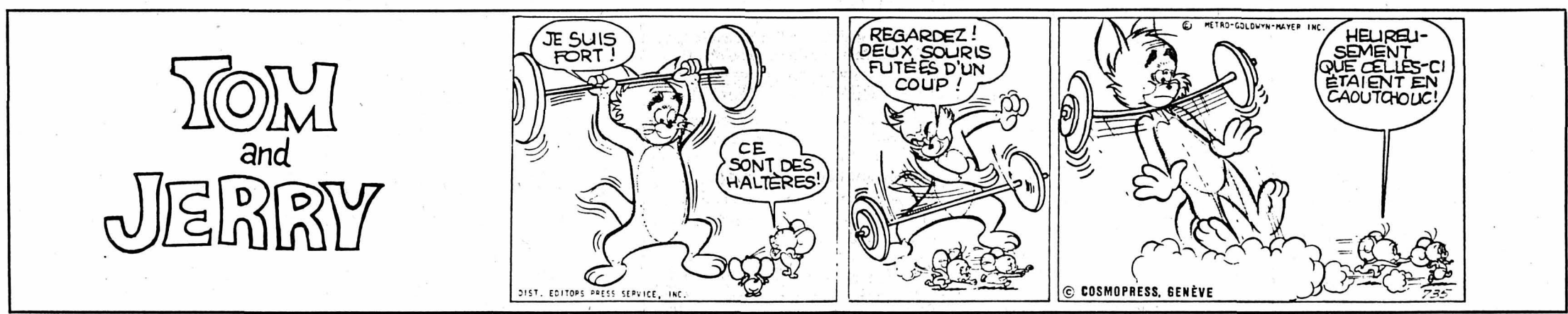
Service de publicité L'IMPARTIAL Tél. 039/21 11 35

Nous cherchons chef de rang ou sommelier(ère) connaissant les 2 services, ainsi qu' 1 garçon de buffet Congé le dimanche. Bon salaire assuré, bonne ambiance. Brasserie de la Petite-Poste, Léopold-Robert 30a, La Chaux-de-Fonds, tél. 039/23 15 27.

économiser sur la publicité c'est vouloir récolter sans avoir semé

Déclarations d'impôts En toute saison, L'IMPARTIAL, votre source d'informations simples, exclues comptabilités. Remplies à votre domicile, sans engagements. Discretion assurée. Fr. 30.- par déclaration. Prenez rendez-vous au (039) 26 56 73.

DIABÉTIQUES, adhérez à l'ASSOCIATION NEUCHÂTELOISE DU DIABÈTE Case postale 894 2301 La Chaux-de-Fonds



# CANTON DU JURA

# la voix d'une région

## Restauration du portail sud de la collégiale de Saint-Ursanne Un témoin unique du patrimoine jurassien

Page 15

Comme le choix de la méthode de conservation s'avère difficile, dans un premier temps, seul un petit toit de protection est monté, afin d'éviter la poursuite des dégradations pendant le temps nécessaire aux études préliminaires. Quinze ans plus tard, en même temps qu'était présente la demande de subvention pour la restauration intérieure de la collégiale, la restauration du portail est enfin programmée. Cependant, les coûts de cette opération, estimés à 80.000 francs, n'ont pas été inclus dans le devis total de la restauration intérieure.

L'importance du portail explique les grandes précautions prises quant au choix de la méthode. En effet, l'emploi par injection ou trempage de produits artificiels du genre polyester, de même que le traitement à l'huile, n'ont pas vraiment encore fait leurs preuves. En

outre, le problème de la conservation des éléments traités avec ces produits pourraient bien se poser pour les décennies futures.

### UN TRAVAIL SUIVI DE HAUTE INSTANCE

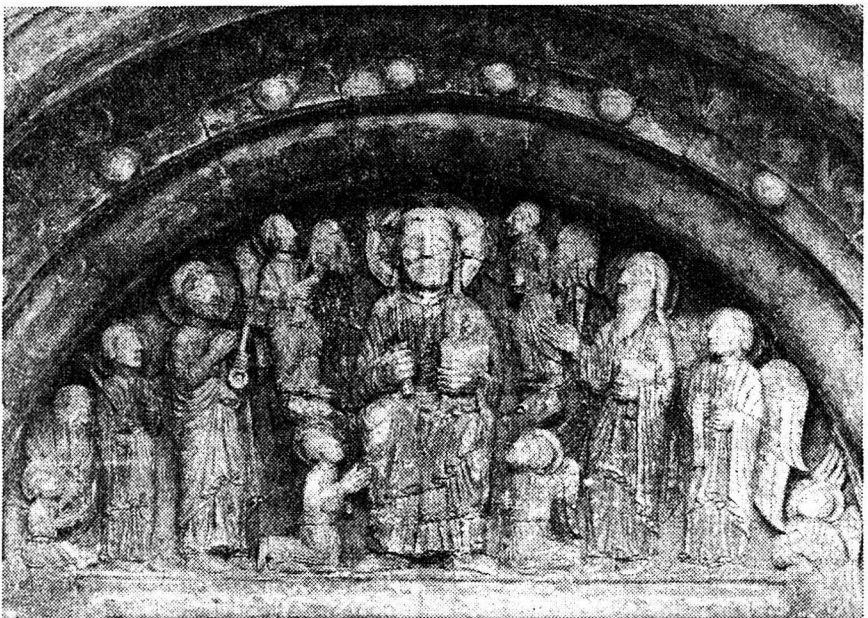
Les analyses ont été réalisées par les collaborateurs de l'Institut pour la conservation des monuments historiques de l'Ecole polytechnique fédérale à Zurich. La restauration fut confiée à Mme Durheim et à M. Walzer, de Zoug, restaurateurs de pierre, qui venaient de restaurer les entrées de la cathédrale de Zurich et certaines parties en pierre de taille colorée à l'Hôtel-de-Ville de Bâle.

Ces opérations ont été suivies par l'expert de la Commission fédérale des monuments historiques, M. von Fischer, ainsi que par MM. Prongué et Hauser, de l'Office du patrimoine historique de la

République et canton du Jura, et enfin par M. Gerster, architecte.

Cécile DIEZI

*«La forme générale du portail dérive, comme la porte nord de la cathédrale de Bâle (Galluspforte), des portails romans de Bourgogne et, notamment de celui de l'abbaye de Cluny, détruit au 19e siècle. Le tympan est fortement influencé par celui de la Galluspforte, imité également en Alsace. Les chapiteaux dénotent le ciseau d'un sculpteur appartenant à l'atelier dont on retrouve les traces au chœur de la cathédrale de Bâle et de Fribourg-en-Brisgau. Enfin, les statues des niches latérales sont conçues selon l'esthétique romane, mais exécutées par un maître connaissant le portail royal de Chartres et la statuare contemporaine de l'Île-de-France. Elles illustrent les caractéristiques du 12e siècle finissant de notre région, partagée entre la tradition romane héritée de Bourgogne et du Rhin, et les nouveautés de l'esprit gothique français», écrit Claude Lapaire dans le guide des monuments suisses.*



Le tympan du portail sud.

## Manifestations dans le Jura en février

### EXPOSITIONS

Delémont, Galerie Geneviève Annaheim: (route de Porrentruy 21) exposition permanente d'artistes jurassiens de l'Ecole de Paris. No de tél. (066) 22 43 02.

Delémont, Galerie d'art Camillo: (13, rue du 23-Juin) exposition permanente de ses œuvres: peintures, sculptures, vitraux. Nos de tél. (066) 66 18 65 ou (066) 22 11 65.

Jusqu'au 21, Porrentruy, Galerie du Faubourg: exposition des 15 affiches officielles de la Coupe du monde de football «Espagne 82».

### CONCERTS, RÉCITALS, SPECTACLES

8, Delémont, Aula du Gros-Seuc: Jeunesse musicale, récital Anna Batschelet, pianiste à Bâle.

13, Delémont, Saint-Marcel: concert du groupe vocal Kneusslin à 20 h. 15.

14, Delémont, Saint-Marcel: concert du groupe vocal Kneusslin.

### SPORTS D'HIVER

7, Saignelégier, Tour des Franches-Montagnes à skis de fond.

13 et 14, Saignelégier, Courses internationales de chiens de traîneaux.

### TENNIS

6 et 7, Delémont, Centre de tennis «La Croisée», Coupe de Delémont.

### FÊTES

Du 20 au 23, Le Noirmont, Carnaval Le Noirmont (cortège, bals).

21, 22 et 23, Delémont, Carnaval de Delémont et Bassecourt.

28 Delémont, Les Brandons (au Chavellier).

### FOIRES

Porrentruy, 15.  
Delémont, 16.

### DIVERS

Musée jurassien, Delémont, fermé jusqu'au 7. Dès le 7, ouvert de 14 à 17 heures seulement le dimanche.

Galerie d'art Terre d'Aube, Porren-

truy, ouverte de 10 à 12 heures, de 14 à 18 heures et de 20 à 21 heures.

Grottes de Réclère, ouvertes tous les jours de 9 à 18 heures.

Grottes de Milandre, ouvertes de 8 à 12 heures et de 13 à 18 heures.

### SOUBEY

#### Elections à la 1re section

Dix-huit ayants-droit ont pris part à l'assemblée de la 1re section qui s'est tenue sous la présidence de M. Adrien Maître. Ils ont approuvé le procès-verbal rédigé par M. Marcel Thévent et le budget 82 présenté par Mme Marie Maître, receveuse. L'assemblée a procédé ensuite à l'élection de ses autorités. Tous les titulaires ont été réélus à savoir Mme Marie Maître, receveuse; MM. Adrien Maître, président; Marcel Thiévent, secrétaire; François Beuret, vice-président; Maurice Paupe, conseiller. Les vérificateurs des comptes seront M. Fernand Paupe, Mme Esther Roy, anciens, M. Georges Paupe, nouveau.

Enfin, l'assemblée a voté un crédit de 5000 francs pour la pose d'un bovi-stop. (y)

### MONTFAVERGIER

#### Les chemins vicinaux ne seront pas goudronnés

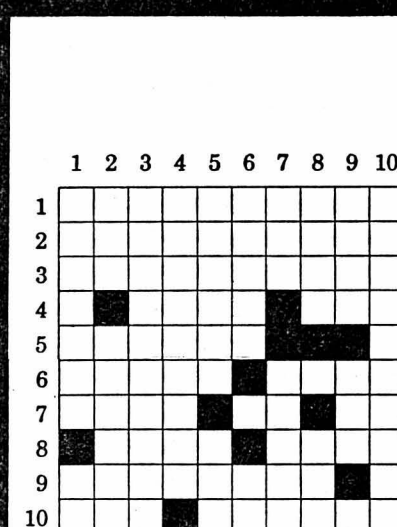
L'assemblée communale s'est réunie sous la présidence de M. Etienne Chenal. Elle a accepté le budget 1982 qui boucle avec un déficit présumé de 6000 francs. Il est basé sur une quotité inchangée de 2,8. L'assemblée a estimé que le projet de goudronnage des chemins vicinaux était trop coûteux et elle l'a refusé. Elle a néanmoins voté un crédit de 15.000 francs pour leur entretien. (y)

### Suite des informations jurassiennes

27

## DIVERS

### MOTS CROISÉS



**HORIZONTALEMENT.** - 1. Il lève continuellement la tête pour travailler. 2. N'a pas froid aux yeux. 3. Remises dans le droit chemin. 4. Singe lent; Possessif. 5. Leurs graines fournissent de quoi se purger efficacement. 6. Européens; Poilu, mais pas soldat. 7. Qualifie le corps et aussi l'esprit; Distance pour Jaunes; Fin de verbe. 8. Déformée à la main; Imitation du marbre. 9. L'un a peint Jeanne d'Arc et l'autre l'a mise en musique. 10. Passe de France en Belgique; Il voulut épouser Didon, mais elle préféra se donner la mort.

**VERTICALEMENT.** - 1. Certificats écrits qui constatent authentiquement des usages; Deux fois cinquante romains. 2. Expliquée; Fut le peintre officiel du Congrès de Vienne. 3. Dérivations. 4. Douce oisiveté. 5. Grandes étendues; Cheveux rebelles. 6. Il suivit Enée en Italie; Part. 7. Venus sur globe; Regarder. 8. Possédées; Bain anglais. 9. Au bout du rouleau; Se dépense en Roumanie. 10. Argent ou hommes. (Copyright by Cosmopress 5053)

### LES LOGIS DU NORD - RUE DU NORD 157-159-161-163 - PREMIERE ÉTAPE EN COURS

**A vendre: pour l'été 1982, LOGIS** particulièrement ensoleillés de 3 et 6 pièces complètement rénovés et équipés (140 m2) avec cheminée de salon, buanderie personnelle et chauffage indépendant. + jardin: jeux, agrément et potager. + cave et bûcher. + local de bricolage de 13 m2 avec fenêtre. + place dans garage souterrain avec accès direct dans l'immeuble. 91-408

Garage gratuit cet hiver, pour tout acquéreur d'appartement

**FIDUCIAIRE P. PAULI - Tél. 039/23 74 22 - GÉRANCE BOLLIGER - Tél. 039/22 12 85**

### PETITES ANNONCES

#### Chambres à louer

**JOLIE, MEUBLÉE**, part à la douche. Tél. 039/22 34 82. 36061

**MEUBLÉE**, part à la douche, cuisinette, centre ville, Fr. 170.-. Tél. (039) 23 38 12. 35537

#### Demandes à acheter

**PIANO** en bon état. Tél. 038/63 31 43, le soir. 36103

**SECRÉTAIRE**, meuble haut, bon état. Tél. (038) 42 55 43 heures repas. 34789

#### A vendre

**SKIS BLIZZARD**, 190 cm., avec fixations Salomon. Bon état Fr. 100.-. Souliers No 38, Fr. 20.-. Tél. 039/31 50 96. 36042

**BANC DE MENUISIER**, tél. 039/31 51 61, heures repas. 36016

**PIANO**, bon état, accordé. Tél. (039) 23 93 76. 35986

**BOIS DE CHAUFFAGE**, quelques stères bois sec, sapin et foyard (branches coupées pour cheminée ou potager). Tél. (039) 23 00 34 repas. 35988

### LE LOCLE

#### Chambres à louer

**MEUBLÉE**, part à la douche, cuisinette, centre ville au Locle, Fr. 170.-. Tél. (039) 31 15 87. 91-60042

#### Demandes à acheter

**ACHÈTERAIS** petit char à ridelles ancien. Tél. (039) 31 38 14. 91-60045

**Tarif réduit 70 ct. le mot (min. Fr. 7.-) ann. commerciales exclues**



Office des poursuites de La Chaux-de-Fonds

## ENCHÈRES PUBLIQUES D'IMMEUBLE LOCATIF

sis à la rue du Premier Mars 13 à La Chaux-de-Fonds

**Le vendredi 12 février 1982, à 15 h.**, à l'Hôtel judiciaire, av. Léopold-Robert 3 à La Chaux-de-Fonds, salle d'audiences, 3e étage, l'Office des poursuites de La Chaux-de-Fonds, vendra par voie d'enchères publiques, sur réquisition d'un créancier hypothécaire en 2e rang, l'immeuble ci-dessous désigné, appartenant à la Société Les Vieux Toits S.A. à La Chaux-de-Fonds, savoir :

### CADASTRE DE LA CHAUX-DE-FONDS

**ARTICLE 1782**, rue du Premier Mars, bâtiment et dépendances de 467 m2  
Subdivisions : plan folio 3  
No 164, logements : 228 m2  
No 165, place et trottoir : 185 m2  
No 270, place : 54 m2

Le bâtiment désigné ci-dessus, d'un volume de 4017 m3, a été transformé il y a environ une dizaine d'années, il a un sous-sol, un rez-de-chaussée, trois étages et des combles et comprend en particulier : un logement de trois chambres et dix-huit studios. Il est équipé d'un ascenseur ainsi que du chauffage général au mazout.

L'immeuble précité, à l'usage actuel de studios pour personnes âgées, bénéficie d'une situation assez favorable à quelques minutes à pied du centre de la ville de La Chaux-de-Fonds.

Estimation cadastrale (1972) Fr. 700 000.-  
Assurance incendie (1978) Fr. 740 000.- + 75%  
Estimation officielle (1981) Fr. 715 000.-

Pour une désignation plus complète de l'immeuble, on se réfère au Registre foncier, dont un extrait est déposé à l'Office soussigné, ainsi qu'au rapport de l'expert, à la disposition des intéressés.

Les conditions de vente de cette unique enchère qui aura lieu conformément à la loi, l'état des charges, seront déposés à l'Office soussigné où ils peuvent être consultés dès le 25 janvier 1982.

Les enchérisseurs devront se munir d'un acte d'état civil ou, pour les sociétés, d'un extrait du Registre du commerce, ainsi que des sûretés nécessaires en garantie du paiement. Les intéressés sont rendus expressément attentifs aux dispositions légales concernant l'acquisition d'immeubles par des personnes domiciliées ou ayant leur siège à l'étranger, ou par des sociétés suisses considérées comme étrangères, en raison d'une participation étrangère prépondérante.

Visites du bâtiment sur rendez-vous, renseignements auprès de l'Office des poursuites de La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 22 54 64

La Chaux-de-Fonds, le 25 janvier 1982

OFFICE DES POURSUITES  
La Chaux-de-Fonds: le préposé, J.-P. Gailloud

28-12034

Nous sommes une entreprise bien établie dans l'industrie horlogère suisse et cherchons pour notre atelier de polissage un

## POLISSEUR

Nous attendons de lui  
- expérience dans le polissage de l'or, du laiton et de l'acier  
- esprit d'initiative  
- connaissances de l'allemand souhaitées.

Nous offrons  
- place stable et bien rétribuée  
- travail indépendant  
- horaire libre.

Pour d'autres détails, téléphonez à M. Wöhr. Il vous informe sans engagement, tél. 053/4 11 21

IWC

International Watch Co. Ltd., Schaffhausen, Switzerland  
Since 1868

64-197 438

Ancien Stand  
DEMAIN SOIR  
4 février  
à 20 h. précises

# GRAND LOTO

de la Société Fédérale de Gymnastique L'ABEILLE

Abonnements en vente  
à l'entrée Fr. 15.-  
pour les 40 premiers  
tours du match  
1er tour gratuit  
4 cartons  
Cartes à 50 centimes

35416

## Merveilleuse vente spéciale !



3 et 4 février, derniers jours !

### RABAIS SUPPLÉMENTAIRE

sur tous les articles soldés en magasin

et **10%** sur caméras et projecteurs Eumig

# 5%

36100

TV COULEUR  
RADIORECORDERS  
HAUTE-FIDÉLITÉ  
ENREGISTREURS VIDÉO  
PHOTO-CINÉ  
MODULATEURS DE  
LUMIÈRE  
etc., etc., etc.



Télévision/Disques Hi-fi/Photo-Cinéma

# biuggeri

La Chaux-de-Fonds

L-Robert 23 - 25  
Tél. 23 12 12



Serre 90  
La Chx-de-Fds  
Téléphone  
039/23 00 55

LOCATION -VENTE

Cuisinière **20.-**  
Machine à laver **23.-**  
Frigo  
Lave-vaisselle **17.-**

Par mois sans acompte  
à la livraison

31363

### TAXIS BLEUS

P. Mury  
Service jour et nuit  
Ville et extérieur **26 91 91**

34664

### COMMUNIQUÉ

L'automobiliste qui a endommagé  
la voiture marque VW GOLF cou-  
leur bleu-monaco, NE 58811 le  
samedi 30 janvier 1982 entre 9  
h. et 10 h. 30, au parc rue  
Jaquet-Droz, derrière le magasin  
Migros, est prié de s'annoncer à  
Montandon Jean, tél. (039)  
26 05 34, ceci pour s'entendre  
avant de faire des recherches.  
Il lui est rappelé qu'il a enfoncé la  
porte avant gauche et l'aile.

36018

### ACHÈTE

Vieux jouets, trains, autos, poupées.  
Vieilles montres, régulateurs, pendules,  
établissements, tours d'horloger, outils, layettes.  
Cartes postales, meubles anciens,  
armes, bibelots et vieux vases.  
Déplacement partout.  
Paiement comptant.  
Tél. (039) 41 32 38 ou 41 10 20.

D 93-56618

### Comptabilité. Déclarations d'impôts.

Bureau Fiduciaire Philippe Châte-  
lain, tél. 039/22 36 70.

91-30396

Nous cherchons pour notre chantier de  
fer, un

### FAÇONNEUR FERRAILLEUR

avec bonnes connaissances du métier.

Faire offres à Nusslé SA, Grenier 5-7,  
2300 La Chaux-de-Fonds.

36105

Vive la liberté d'opinion!

### assa

Assa Annonces Suisses SA

La Chaux-de-Fonds  
Avenue Léopold-Robert 31  
Tél. (039) 23 22 14



Fermeture à 4h tous les jours  
HOTESSES  
(lundi fermé)

**Bar Club**  
1er étage entièrement rénové  
13 Av. Léopold-Robert  
2300 La Chaux-de-Fonds  
Tél. 039/22.42.60 Bar-Club

en compagnie  
**LOS** du trio argentin  
**MENSAJEROS**

chaque jour  
**17h30**

# ouverture apéritif



# L'IMPARTIAL

# jeux

## Une partie de go pleine de surprises

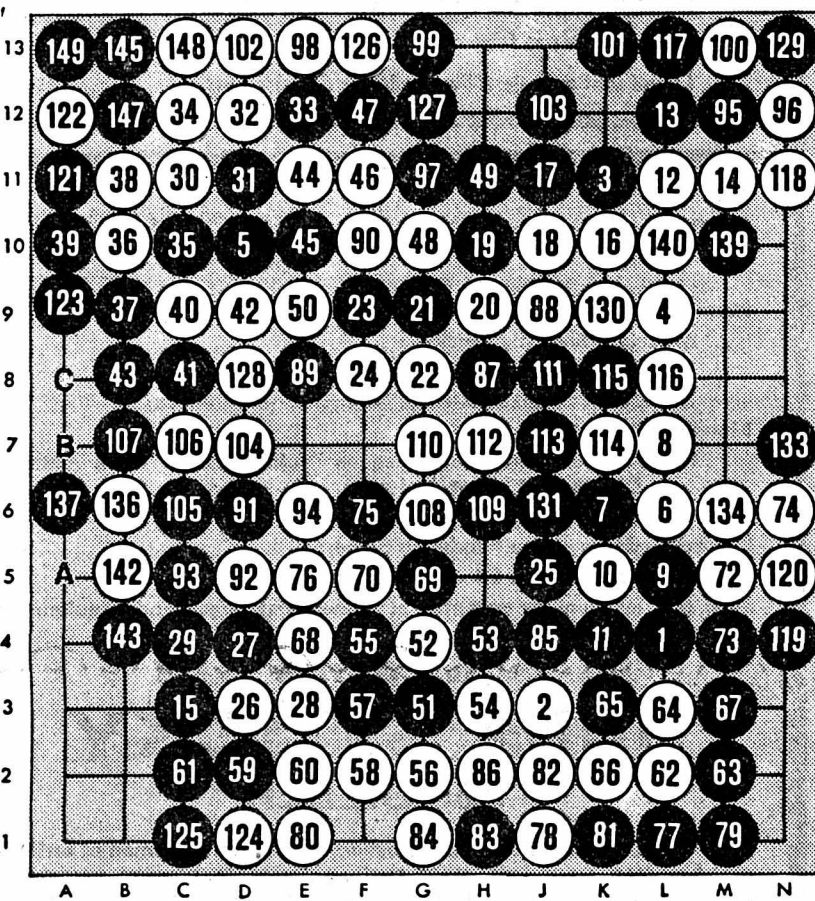
Beaucoup d'entre vous (nous l'espérons) aimeraient savoir comment se déroule une partie de go. En voici donc une, pleine de surprises !

Sachez d'abord que la ligne de bord du go-ban est appelée ligne de mort. Une pierre posée sur cette ligne ne fait aucun point. Elle peut juste servir à une connexion, ou à définir un territoire. La 2e ligne est appelée ligne de faiblesse. La 3e est la ligne de sécurité. Une pierre posée sur elle contrôle une zone appréciable. La 4e est appelée ligne de la victoire. Une pierre posée sur une intersection de cette ligne a un rayonnement important, mais elle peut être facilement attaquée par en-dessous. C'est donc la ligne des acrobates capables de jongler habilement avec les situations les plus délicates.

Les premiers coups d'une partie sont en général posés sur la 3e ou la 4e ligne, dans les coins du go-ban. Dans ces zones, avec la complicité des deux bords du jeu, on peut esquisser de confortables territoires avec peu de pierres.

Voici un affrontement opposant deux adversaires de même force. Dans le diagramme, les coups sont numérotés (de 1 à 150). Quand une séquence se déroule dans une zone restreinte, vous trouverez facilement le coup suivant. Si un joueur « décroche », joue ailleurs, et que vous ne trouvez pas le coup suivant, regardez sous « déplacements de jeu » ou « ko et connexions ». La position du coup que vous cherchez y est indiquée.

Vous êtes prêt pour votre première aventure stratégique et tactique ? Alors go !



19, 20, 21 et 22 se provoquent en créant une situation explosive pour les 2 joueurs. 23 choisit l'apaisement. 24 ne voudrait pas que noir occupe cette intersection et poursuit sa stratégie reposant sur 7 et 10.

Cela vaut de nouveau la peine de garder tout le go-ban.

(Supposons que noir n'a pas compris ce que cherche blanc et qu'il joue son coup 25 en 41 par exemple, pour être solide dans le bord supérieur gauche. Jouez alors un blanc en 25 et voyez comment le sauvetage de 10 prend maintenant une dimension vraiment belle ! La pierre 7 est plutôt isolée, et il devient urgent pour les 3 pierres noires 11, 1 et 9 de « faire quelque chose ».)

### L'art de deviner

Mais noir a deviné les intentions de blanc (le go s'appelle aussi l'art de deviner), et il ne joue pas son coup en 41, mais en 25 ! Quelle tristesse pour blanc qui se sent fouetté dans son amour-propre... et agresse 15 avec 26. 27 accepte la bagarre et 28 redevient prudent, tout en menaçant de couper en 29 ! Mais noir, agaçant, joue 29 !

Blanc 30 est un envahisseur qui nécessite une réponse immédiate.

(38 joué en 121 préparerait la vie à blanc, mais chichement, dans le coin. Noir pourrait déclencher un ko dans ce coin, peu favorable à cause de ses faiblesses extérieures. Nous nous pencherons sur ce problème dans notre prochaine chronique.)

Blanc 38 est un piège imaginé en raison des faiblesses de noir en haut du go-ban. Le piège invite noir à jouer 39, 1er coup qui permet de tuer blanc dans le coin (nous verrons également cette séquence dans notre prochaine chronique).

Noir joue donc 39, mais blanc ne lui laisse pas le temps de continuer son agression du coin. Il passe lui-même à l'attaque en jouant 40. 41 riposte. 42 insiste. Noir va maintenant commettre une erreur. Il devrait jouer la séquence de la figure 1... et la déconfiture de blanc serait telle qu'il pourrait abandonner la partie !

Après 67, blanc ne se demande pas encore s'il doit jouer un coup à l'intérieur de son ébauche de territoire, pour préparer 2 yeux. Il préfère surgir d'abord sur le centre avec 68. 69 prend une pierre mais 70 en menace 3. 71 connecte en 52. 72 appelle 73. 74 défend le côté droit blanc. 75 va tenter d'empêcher les blancs d'en-bas de se relier aux blancs d'en-haut. Après 76, 77 s'attaque au territoire inférieur. Après la consolidation de 79, 80 est nécessaire pour être sûr de faire 2 yeux. 83 nécessite 84. (Si blanc joue son 84 en 86, une seconde pierre noire en 84 empêche la construction des 2 yeux.) Blanc pourrait ne pas jouer 84 s'il est sûr de pouvoir connecter son groupe d'en-bas à son groupe d'en-haut par exemple.

### Comblant une faiblesse

Maintenant, noir, grâce à la présence de sa pierre 83, joue 85 et met 7 pierres blanches atari. 86 prend un prisonnier et fait deux yeux. Mais noir est content d'avoir pu jouer une pierre en 85. Il y avait là une grosse faiblesse dans ses lignes. Un blanc très habile, s'il avait pu jouer lui-même en 85, serait peut-être parvenu à tuer tous les noirs du centre et de la partie inférieure droite. Avec une pierre en 85, noir sait qu'il pourra, quoiqu'il arrive, faire un œil au centre, et un autre en bas à droite. Il peut donc se permettre d'attaquer à nouveau avec 87. 89 oblige blanc à prendre 6 pierres noires avec 90. 91 va limiter la pénétration de blanc. 95 est prudent car blanc pourrait faire d'importants dégâts en jouant lui-même sur cette intersection.

103 assure la vie au groupe noir supérieur. 104 érode la position noire. 107 est nécessaire (imaginez un blanc en 107 !). 108 agrandit blanc au centre.

Après 117, ne pas jouer 118 en 129 : 3 pierres blanches tomberaient dans la tirelire de noir !

Blanc joue donc 118 à la bonne place.

### Définition des frontières

De 119 à 127, les 2 joueurs repoussent, à tour de rôle, la limite des frontières adverses, et consolident leurs propres frontières. 128 agrandit blanc au centre. 129 prend la pierre 100. C'est un ko qui ne vaut qu'un point, mais blanc ne veut pas perdre ce point sans

(Si noir, effectivement fatigué, prend B en jouant une pierre en C, blanc retire immédiatement une pierre en B, capturant 8 pierres noires. Cela s'appelle un « snap-back » ou brusque retournement de situation !)

(Alors, soyez lucide. Si blanc joue B, prenez ses 2 pierres en jouant noir A. Voilà notre blanc mis dans l'impossibilité de nuire !) On revient à la position du diagramme.

### Le décompte des points

Il reste maintenant à procéder au décompte des points. Blanc retire les prisonniers noirs qui sont abandonnés sur ses territoires : 89 et 75 au centre, 133 et 139 sur le côté droit. Noir retire du jeu 136 et 142, dans son territoire de gauche.

Noir va utiliser ses prisonniers blancs pour diminuer n'importe quels territoires de son adversaire. Il a 8 prisonniers. Posons-les par exemple, un à un, en F 1, H 1, A 13, B 13, B 12, G 9, F 9 et F 6.

Blanc, de son côté, a 17 prisonniers noirs. Il comble d'abord tous les points du territoire noir en bas à droite (et qui revient au centre). Puis le petit territoire noir en haut. Il lui reste encore 8 pierres qu'il dépose dans le territoire de gauche, en commençant par le haut, en A 8.

En regardant les pierres sur le go-ban, on voit que noir avait 3 territoires distincts. Après la diminution intervenue avec la pose des prisonniers, il ne reste que 4 points de territoire à noir, en bas à gauche.

On voit d'autre part que blanc, dans le cours du jeu, a réussi à connecter tous ses territoires qui ne forment qu'un vaste groupe de pierres abritant encore (après la pose des prisonniers) : 8 points à droite et 7 points dans la zone allant du centre vers le coin en haut à gauche. Soit un total de 15 points.

### Réorganisation des territoires

Pour compter plus facilement ces points de territoires, il est permis de réorganiser les zones contenant ces points. Voici comment l'on procède. Enlevez les pierres 134 et 74 sur le côté droit. Voici un territoire valant 10 points. Déposons ces pierres en D 11 et F 7. Les 5 points blancs restants dans ce secteur peuvent maintenant être comptés d'un coup d'œil.

Il reste donc à blanc 15 points de territoire, contre 4 à noir. 15 moins 4 égal 11. Blanc a donc gagné de 11 points.

Cela était prévisible dès le fameux coup 50 qui aurait justifié l'abandon de noir.

### A vous de jouer

A vous de jouer maintenant. Un dernier détail pourtant. Au cours d'une partie, il se peut que vous découvriez tout seul une situation bizarre. Dans un secteur isolé du go-ban, lors d'un affrontement entre deux groupes ennemis sans yeux ou avec un seul œil chacun, vous pourriez arriver à une situation qui ressemble un peu à l'équilibre de la terreur. Le joueur qui voudrait mettre son adversaire atari se mettrait lui-même en état de prise ! Alors ni l'un ni l'autre ne prend ce risque. Lors du comptage des points, cette zone reste neutre et ne rapporte de points à personne. Cette situation s'appelle un seki. Nous en découvrirons prochainement à travers divers problèmes.

Lors du décompte final des points, il arrivera également qu'il reste des pierres à l'un ou l'autre des joueurs, après qu'il ait occupé tous les points des territoires adverses. On compte ces prisonniers restants, et leur nombre vient s'ajouter au nombre de points obtenus par le joueur en question.

Si la différence de points est trop criante, il est recommandé de ne pas retourner le couteau dans la plaie en procédant au comptage des points. Celui qui perd prend noir dans la partie suivante (donc commence). S'il perd à nouveau, il prend 2 pierres ou plus de handicap (voir page spéciale du 9.10.81). Il est également de bon ton d'abandonner une partie qui tourne à la catastrophe.

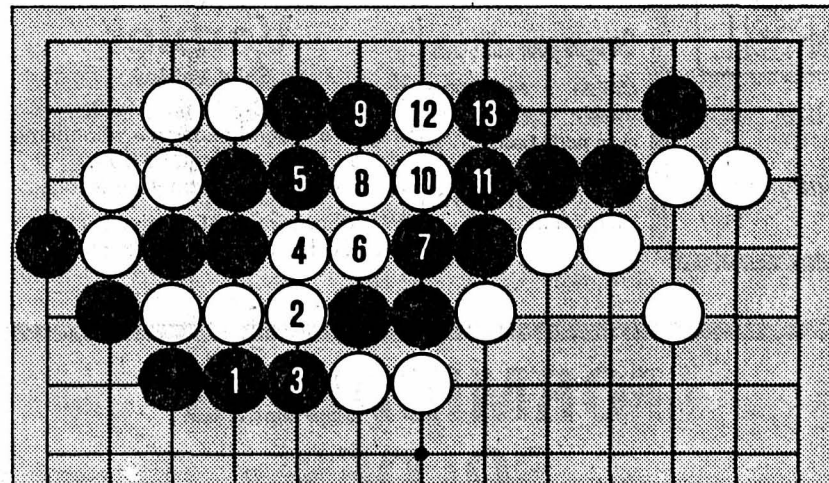
Droits réservés : M. Schweizer, Chapelle 12, CH-2300 Cdf.

### DEPLACEMENTS DE JEU

1: L4	62: L3	100: M13
2: J3	68: E4	102: D13
3: K11	72: M5	103: J12
4: L9	75: F6	104: D7
5: D10	77: L1	108: G6
6: L6	80: E1	117: L13
12: L11	81: K1	119: N4
15: C3	85: J4	121: A11
16: K10	87: H8	124: D1
25: J5	89: E8	126: F13
26: D3	90: F10	128: D8
30: C11	91: D6	129: N13
44: E11	95: M12	130: K9
50: E9	97: G11	133: N7
51: G3	98: E13	136: B6

### KO ET CONNEXIONS

71 en 52	
132 en 100	
135 en 129	
138 en 100	
141 en 129	
144 en 100	
146 en 129 (connecte)	
Déplacements (suite)	
139: M10	
142: B5	
145: B13	
147: B12	
150 en 122 (dernier coup)	



(Faites cette séquence, de 1 à 13. Tout baigne dans l'huile pour noir, mais de justesse. Le moindre faux-pas et c'est blanc qui fait un massacre.)

Revenez au coup 42 sur votre go-ban, en enlevant une à une les pierres numérotées de la figure 1 (de 13 à 1).

Noir, n'ayant pas réussi à suivre mentalement cette séquence, a peur d'une coupe en 43. C'est pourquoi il joue là.

### Accrochez vos ceintures

Accrochez vos ceintures, voici maintenant une belle suite de coups: 44 met 3 pierres noires atari. 47 ne veut pas laisser blanc redescendre. 48 prépare une brèche qui serait fatale dans la formation encore fragile de noir. Ce dernier connecte donc en 49. Et blanc 50 fanfaronne ! Non seulement il est sûr de tuer 6 noirs, mais il sauve par la même occasion ses 5 pierres du coin. Voilà l'explication du piège 38 invitant noir 39. C'est ça le go !

Au tour de noir d'être frappé dans son amour-propre. Ce qui lui fait jouer un coup agressif dans une faiblesse blanche, avec 51. Blanc se défend avec 52, et réussit à esquisser un territoire sur le bord inférieur.

Il joue donc 130 qui menace 4 pierres. Noir connecte avec 131, et blanc 132 reprend le ko en jouant en 100. 133 mérite 134 ! 135 reprend donc le ko en jouant 129. 136 mérite la réponse 137. 138 joue en 100. 139 et 140 permettent à noir de rejouer son coup 141 en 129. 142 rend 143 nécessaire.

(Si noir ne répond pas à 142, blanc descend en A et toutes les pierres noires du côté supérieur gauche sont perdues.)

Noir parviendrait tout juste à faire 2 yeux dans le coin inférieur gauche !)

Avec 145, voici une mauvaise menace de ko. (Il fallait jouer sur l'intersection de l'angle). Blanc ignore 145 et joue 146 en 129, connectant le ko. 147 menace 122. Blanc 148 invite noir à prendre 122 avec 149. Mais 3 petites pierres noires n'ont qu'une liberté. Blanc joue donc 150 en 122 et enlève ces 3 pierres du go-ban.

La partie est maintenant terminée. Noir ne trouve plus un seul coup qui pourrait agrandir un peu un de ses territoires, ou repousser légèrement une frontière blanche. Il passe son tour.

Blanc, pour voir si noir est fatigué, pourrait alors le provoquer bêtement en jouant une pierre en B (posez-la).

## Commentaire

2 est agressif. Blanc aurait pu choisir de prendre pied lui aussi dans l'un des 3 coins restants. 3 ne répond pas à cette agressivité et prend une option dans un autre coin.

Observez la vaste liaison entre les 2 pierres noires en traçant une ligne imaginaire entre elles.

4 casse la liaison entre ces deux noirs.

(Si noir choisissait maintenant d'attaquer la pierre blanche en jouant en 8, blanc pourrait par exemple s'étendre en 14. Si noir défendait son coin, blanc jouerait en 6). Cela vaut la peine de poser les pierres des commentaires entre parenthèses, puis de ne pas oublier de les retirer correctement avant de continuer la partie.

5 s'installe dans un nouveau coin. 6 renforce blanc sur le côté droit, et exerce en même temps une pression gênante sur 1 ! 7 riposte immédiatement et passe à l'attaque. 8 solidifie blanc pour la bagarre qui se prépare. 9 invite la coupe en 10.

(9 à la place de 10 aurait donné: blanc en 11, noir en 9 et blanc en 64, ce qui est mauvais pour noir qui n'aurait jamais la place de préparer 2 yeux dans le coin). On revient donc à noir 9 et à blanc 10 qui coupe. 11 permet à noir de

se dégager du coin tout en mettant une pierre atari. L'influence de 2 est maintenant abîmée.

### Pas de précipitation

(Vous voudriez sans doute sauver cette pierre blanche en jouant un blanc en 25. Noir jouerait dessous, en 85, et commencerait à s'installer solidement dans la zone inférieure droite.)

Revenons à noir 11 et regardons tout le go-ban ! Blanc se dit que s'il trouve un meilleur coup que de voler au secours de 10, il pourra peut-être effectuer ce sauvetage plus tard. Mieux ! Blanc échafauda une stratégie basée sur le pion menacé 10. Il commence par s'étendre avec 12, appelant une urgente réponse de noir qui joue 13. 14 précise le côté d'un territoire blanc en formation. 15 est un gros point qui donne à noir une bonne position d'influence sur tout le go-ban.

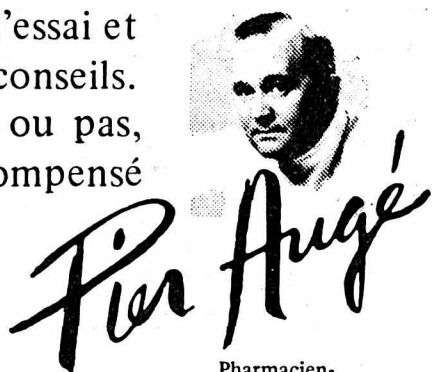
Blanc a maintenant le choix d'attaquer 5 ou 15, s'en approchant comme il l'a fait au début avec 2 et 4. Il observe de nouveau tout le go-ban et, en raison des pierres 7 et 10, il poursuit son idée par une attaque qui ne deviendra compréhensible que dans un moment. Il joue 16.

## DIVERS

LIBRE A VOUS  
DE NOUS CROIRE OU PAS ...

... mais nous, cosméticiens de PIER AUGÉ avons  
— depuis 15 ans — embelli des milliers de peaux et transformé des visages. Avec de bons, de vrais produits cosmétiques: les nôtres. Pour nous, la voie est simple, naturelle, sûre et économique. Voulez-vous nous suivre?

Nous vous invitons — absolument sans engagement — à chercher vos produits d'essai et à écouter un court moment nos conseils. Que notre voie devienne la vôtre ou pas, votre intérêt sera largement récompensé lors de votre visite, c'est promis!



Pharmacien-cosméticien

représenté à la

pharmacie

Dr. P.A. Nussbaumer Pharm. 57 Av. L. Robert.



centrale

secteur cosmétique 35572

Du mardi 2 au  
vendredi 5 février

Léopold-Robert 57  
Tél. 039/22 11 33/34  
La Chaux-de-Fonds

## JEANS MELODY

Rue Neuve 5 - Tél. (039) 23 23 43  
La Chaux-de-Fonds

des marques - du choix  
des coloris



Les nouveautés  
printemps-été 82  
arrivent!



Etudiants et apprentis: réduction 10%  
Carte de fidélité

de l'accueil, des conseils dans une boutique qui  
a fait peau neuve!

35377

DU NOUVEAU  
AU SAUNA CASINO

Av. Léopold-Robert 32 - 2e étage - Tél. (039) 22 69 31

Horaire: lundi, mercredi, jeudi et vendredi: mixte  
de 8 h. 30 à 11 h. et de 14 h. à 22 h.  
Mardi de 8 h. 30 à 11 h. et de 14 à 19 h. (dames)

PROFITEZ  
DU BRONZARIUM

en cabine

35622

Toujours les 10 séances - Fr. 100.- + la 11e gratuite  
Il reste encore quelques places - Sur rendez-vous

## Garages pour utilitaires

simple Fr. 3200.-

double Fr. 5900.-

avec porte bascul.

Prix d'action!

Tél. 021/37 37 12,

Uninorm Lausanne.

51-258 001

## Verbier

Ski 4 Vallées.

Week-end du 6-7 février 1982.

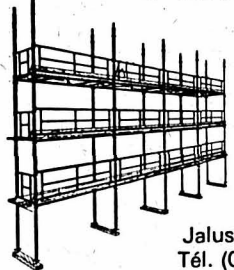
Chambre - demi-pension - abonnement,

adulte Fr. 98.-, enfant Fr. 60.-.

Moniteurs à disposition pour leçons.

Délai d'inscription: 5 février à 13 h., tél.

039/26 52 12 ou 039/23 64 53. 36054

LOCATION  
D'ÉCHAFAUDAGES  
TUBULAIRES

P.-A. GALLI  
Jaluse 5 - Le Locle  
Tél. (039) 31 83 26  
(devis sans engagement)  
91-381

## AGRICULTEUR

aisé, maîtrise fédérale, célibataire, 39 ans,  
exploitant très beau domaine, désire ren-  
contrer jeune femme dans la trentaine,  
aimant la campagne.

Ecrire sous chiffre DS 35883 au bureau de  
L'Impartial.

## Solution du mot croisé

HORIZONTALEMENT. - 1. Plafon-  
neur. 2. Audacieuse. 3. Redressées. 4.  
Unau; Ses. 5. Ricins. 6. Estes; Velu. 7.  
Sain; Li; Er. 8. Bote; Stuc. 9. Lenepveu.  
10. Lys; Iarbas.

VERTICALEMENT. - 1. Pareres;  
LL. 2. Lue; Isabey. 3. Adductions. 4. Far-  
niente. 5. Océans; Epi. 6. Nisus; Va. 7.  
Nés; Viser. 8. Eues; Tub. 9. Usée; Leu.  
10. Ressources.

FORMIDABLES  
SOLDES

autorisés par la Préfecture jusqu'au 4 fév.

RABAIS  
de 10 à 50%

salons — parois — salles à manger  
meubles rustiques — chambres à coucher  
chambres d'enfants — couches  
matelas

P. PFISTER  
MEUBLES

Place du Marché (Place Neuve 6)

35623

## AVIS MORTUAIRES

LE LOCLE

Jésus lui dit:  
Je suis la résurrection et la vie,  
Celui qui croit en moi vivra  
Quand même il serait mort.  
Dieu est amour.

Monsieur Henri Nussbaum et ses enfants:

Madame et Monsieur Edgar Martin-Nussbaum, leurs enfants et  
petits-enfants, à Boudry,

Madame et Monsieur Marcel Studer-Nussbaum, leurs enfants et  
petits-enfants, à La Chaux-de-Fonds,

Mademoiselle C. Nussbaum,

Monsieur et Madame Charles-Henri Nussbaum et leurs enfants, à  
Genève,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de  
faire part du décès de leur bien chère épouse, mère, grand-mère, tante,  
cousine et amie,

Madame

Henri NUSSBAUM  
née Edith LEBET

que Dieu a reprise à Lui, le 1er février 1982, après une pénible maladie.  
LE LOCLE, le 1er février 1982.

L'inhumation aura lieu jeudi 4 février, à 15 heures, au cimetière  
du Locle.

Culte à 14 heures, dans l'intimité de la famille, à la Maison de  
Paroisse.

Domicile mortuaire: Bellevue 16, 2400 Le Locle.

Prière de ne pas faire de visite.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

36226



Repose en paix chère maman,  
grand-maman et arrière-grand-  
maman.

Monsieur et Madame Edouard Stucky, à Genève:

Monsieur François Stucky,

Mademoiselle Evelyne Stucky,

Monsieur et Madame Jean-Pierre Stucky, à Genève;

Monsieur Frédy Stucky:

Madame et Monsieur Jacques Vuille-Stucky, leurs enfants  
Christian et Laure, Le Locle;

Madame Daisy Stucky, à Zurich;

Les descendants de feu Friederich Sieber;

Les descendants de feu Edouard Stucky,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de  
faire part du décès de

Madame

Julia STUCKY  
née SIEBER

leur chère et bien-aimée maman, belle-maman, grand-maman et arrière-  
grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, cousine, parente et  
amie, que Dieu a reprise à Lui mardi, dans sa 80e année, à Saignelégier,  
après une longue maladie, munie des sacrements de l'Eglise.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 2 février 1982.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire jeudi 4 février, à 14 h.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: Monsieur Frédy Stucky  
Crétets 139.

Prière de ne pas faire de visite.

Une messe de sépulture aura lieu en l'Eglise de Notre-Dame de la  
Paix, jeudi 4 février, à 10 heures.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

96574

Repose en paix cher et bon  
papa, ton souvenir restera  
gravé dans nos cœurs.

Monsieur et Madame Edmond Tschudin-Vuilleumier;

Madame et Monsieur Alfred Stettler-Tschudin, leurs enfants  
Joëlle et Magali, à Chez-le-Bart;

Monsieur Joseph Châtelain;

Les descendants de feu Alfred Tschudin;

Monsieur et Madame Ernest Laubacher, à Genève;

Monsieur et Madame Max Laubacher,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin  
de faire part du décès de

Monsieur

## Otto TSCHUDIN

leur cher et regretté papa, beau-père, grand-papa, beau-frère,  
oncle, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection  
samedi soir, dans sa 84e année, après quelques mois de  
maladie.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 30 janvier 1982.

Selon le désir du défunt, la cérémonie a eu lieu dans l'inti-  
mité de la famille.

Domicile de la famille: Gentianes 47.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

36001

**AVIS MORTUAIRES**

**CANTON DU JURA**

*la voix  
d'une région*

**Cour criminelle jurassienne: procès de Marco Muller et de ses comparses  
Un réquisitoire qui «scandalise» la défense**

Page 15 ◀

La défense s'est élevée contre la disproportion des peines demandées pour ses comparses. Les défenseurs des quatre accusés présents considèrent leurs clients comme non dangereux, alors que le ministère public prétend le contraire, sauf pour le jeune homme qui n'a participé qu'à une tentative de hold-up à Delémont.

Les débats ont donc repris hier et ont été consacrés au réquisitoire du procureur Albert Steullet et aux plaidoiries des cinq avocats. Aujourd'hui, l'audience reprendra avec la plaidoirie de l'avocat

mandaté de Marco Muller, Me Yves Maître, et la réplique éventuelle du ministère public. Le jugement sera sans doute rendu public demain par la Cour composée des juges professionnels Gérard Piquerez, Gabriel Boinay, Robert Chênes, Frédérique Rais et Charles Wilhelm.

**DE LA RÉCLUSION...**

Si Marco Muller (il court toujours) apparaît comme le cerveau de l'affaire aux yeux du procureur, ce n'est pas une raison pour le charger davantage (il est inculpé de 13 chefs d'accusation). Dans les brigandages commis en compagnie du «chef» (vol d'armes à Bienne, tentatives de cambriolage à la SBS de Delémont, prise d'otages au Locle avec vol de 250.000 francs), les quatre complices sont co-auteurs pour le premier vol à l'exception d'un seul, M. J., qui a participé à l'attaque de la SBS de Delémont le 22 janvier 1980. De plus, ils ont agi avec dé-

termination et munis d'armes, ce qui dénote qu'ils sont particulièrement dangereux. Reprenant point par point les griefs retenus contre Marco Muller et les quatre accusés, le ministère public a retenu que le cerveau avait eu une emprise sur ses complices. Toutefois, il qualifie le hold-up du Locle, la tentative de cambriolage à la SBS de Delémont et le vol d'armes à Bienne de brigandages qualifiés. Les auteurs étaient tous au courant et ont pris une part active à ces méfaits parachevés de menaces de mort à l'encontre des otages notamment.

A l'issue de son réquisitoire, le procureur n'y est pas allé par quatre chemins. Pour les inculpés, y compris Muller, il juge leur culpabilité de très grave à plus ou moins grave. En conséquence il a réclamé 15 ans de réclusion pour Muller, 11 ans de réclusion pour le numéro 2 A. J. Pour G. D. R et C. A., il a demandé respectivement 7 et 6 ans de réclusion pour le hold-up du Locle. Enfin, pour M. J. qui comme son frère a une responsabilité pénale limitée, le procureur propose deux ans d'emprisonnement et a demandé son arrestation immédiate.

**...À L'EMPRISONNEMENT**

A l'issue du réquisitoire, les quatre avocats de la défense frontent les sourcils, jugeant les peines largement exagérées. Pour chacun d'eux, leurs clients ont joué des rôles secondaires et ne peuvent en conséquence être considérés comme co-auteurs de brigandage ou de vol. A leurs yeux, aucun n'est dangereux (ils contestent les menaces de mort) et sont les victimes de l'envoûtement de Muller, qui a su s'accompagner de faibles, une main-d'œuvre influençable en quelque sorte qui n'a jamais pris une décision dans l'accomplissement des divers actes délictueux. De plus, les quatre accusés n'ont jamais échafaudé de plans, mais se sont remis entre les mains de leur chef.

Evidemment, chaque avocat a plaidé séparément mais en soulignant les recoupements et les parallèles qui se dégagent dans l'analyse de cas en cas. Ainsi la défense a souvent parlé de complicité simple et d'acteurs de second plan qui agissaient par peur, par fascination...

C'est ainsi que les peines demandées par la défense sont: pour M. J. une peine de moins de 10 mois d'emprisonnement avec sursis; pour C. A., 7 mois d'emprisonnement avec une année de sursis; pour A. J., 2 ans d'emprisonnement au maximum; pour G. D. R., une peine d'emprisonnement qui ne dépasse pas la préventive (18 mois).

P. Ve.

LE LOCLE



La foi est une démonstration des choses qu'on ne voit point et une ferme attente des choses qu'on espère.

Monsieur et Madame Charles-Henri Loth, à Bienne:  
Mademoiselle Dominique Loth et son fiancé  
Monsieur Emanuel Zogg, à Neuchâtel;  
Monsieur et Madame Maurice Loth:  
Monsieur Eric Loth et sa fiancée  
Mademoiselle Christianne Jacot, à Bienne,  
Mademoiselle Ariane Loth,  
Monsieur Thierry Loth;  
Mademoiselle Léone Baumgartner;  
Madame Denise Baumgartner, à Paris;  
Monsieur Charles Imoberdorf, à Zurich,  
ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

**Madame  
Madelaine LOTH  
née BAUMGARTNER**

leur très chère maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection, dans sa 85e année, des suites d'une longue maladie vaillamment supportée, munie des saints sacrements de l'Eglise.

LE LOCLE, le 2 février 1982.

R.I.P.

Une messe sera célébrée vendredi 5 février, à 14 h. 30, en l'Eglise paroissiale du Locle.

Il n'y aura pas de cérémonie au crématoire.

Le corps repose à la chambre mortuaire de l'Hôpital du Locle.

Domicile de la famille: Rue de France 23, 2400 Le Locle.

Les personnes désirant honorer la mémoire de la défunte peuvent penser à l'Aide familiale, Le Locle, ccp 23 - 3341.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU. 96523

**AVIS MORTUAIRES**

SAINT-IMIER

Ich hebe meine Augen zu dem Bergen:  
Woher wird mir Hilfe kommen?  
Meine Hilfe kommt von dem Herrn,  
Der Himmel und Erde gemacht hat.  
Psaume 121, 1, 2.

Madame Marguerite Gindrat-Schluemp, à Saint-Imier;  
Monsieur et Madame Bernard Gindrat-Bourquin, leurs enfants et petits-enfants, à Villeret,  
ainsi que les familles parentes et alliées, ont le profond chagrin de faire part du décès de

**Monsieur  
Pierre GINDRAT**

leur cher et regretté époux, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, cousin, parrain, parent et ami, enlevé à leur tendre affection, dans sa 67e année.

SAINT-IMIER, le 2 février 1982.

Le culte sera célébré en la Collégiale de Saint-Imier le vendredi 5 février 1982, à 14 heures.

Le corps repose à la chapelle mortuaire des Pompes funèbres F. Jacot, rue Dr-Schwab 20, à Saint-Imier.

Une urne sera déposée devant la Collégiale.

Domicile de la famille: Baptiste-Savoie 15.

Das Leichengebet findet, Freitag den 5. Februar 1982, um 14 Uhr, in der Collegiale in Saint-Imier, statt.

Der liebe Verstorbene ist in der Totenhalle, Pompes funèbres F. Jacot, rue Dr-Schwab 20, in Saint-Imier, aufgebahrt.

Eine Urne wird vor der Collegiale ausgestellt.

Trauerhaus: Baptiste-Savoie 15.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 96550

**LE COMITÉ DE L'AMICALE  
DES CONTEMPORAINS 1907**

a le regret de faire part à ses membres du décès de son membre et ami

**Monsieur  
Albert JACCOUD**

Rendez-vous des membres au crématoire mercredi 3 février, à 11 heures. 36204

**LE SECRÉTAIRE CANTONAL  
DE LA LOTERIE ROMANDE**

a le pénible devoir de faire part du décès de sa dévouée collaboratrice

**Madame  
Nelly MONNIER**

épouse de Monsieur Eric Monnier, inspecteur des ventes pour le canton de Neuchâtel. 36193

LE LOCLE

Très touchée par l'hommage rendu à sa chère disparue, la famille de

**Madame Alice MAURER**

exprime sa profonde reconnaissance à toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve, par leur présence, leur message, leur don ou leur envoi de fleurs, lui apportant le réconfort de leur amitié et de leur sympathie. 35934

MADAME NOËL FROCHAUX-STRITT,

ainsi que les familles parentes et alliées,

très touchées de l'affectueuse sympathie qui leur a été témoignée lors du décès de

**Monsieur Noël FROCHAUX**

expriment à toutes les personnes qui les ont entourées, leurs sentiments de reconnaissance émue.

Les présences, les messages ou les envois de fleurs leur ont été un précieux réconfort. 36000

«Je rejoins ceux que j'aimais, et j'attends ceux que j'aime.»

Mademoiselle Madeleine Heus et son ami Monsieur Charles Delcey, à Genève;

Monsieur et Madame Pierre et Monique Heus, à La Chaux-de-Fonds, ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le grand chagrin de faire part du décès de

**Madame  
Yvonne-Léa GLASSON**

leur très chère maman, belle-maman, parente et amie, enlevée paisiblement à leur tendre affection le 1er février 1982.

Le culte aura lieu en la chapelle des Rois, à Genève, où la défunte repose, le jeudi 4 février, à 13 h. 30.

Domicile de la famille: P. Heus, passage de Gibraltar No 2b, 2300 La Chaux-de-Fonds.

Prière de ne pas faire de visite.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part. 36210

Madame Théodora Jaques-Schär:

Monsieur et Madame Roger Jaques:

Monsieur Thierry Jaques et sa fiancée,

Mademoiselle Corine Martin,

Madame et Monsieur Jean-Georges Glasson-Jaques;

Madame Germaine Schär,

ainsi que les familles parentes et alliées, font part du décès de

**Monsieur  
Edouard JAQUES**

enlevé à leur affection mardi, dans sa 85e année, après une longue maladie, supportée avec patience.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 2 février 1982.

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Domicile de la famille: Tourelles 1.

Prière de ne pas faire de visite.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 96575

**IN MEMORIAM**

**Madame  
Esther CALAME  
née REICHENBACH**

Déjà cinq ans, le 3 février 1977, nous te conduisons à ta dernière demeure.

Triste fut le chemin qui nous sépare de toi à jamais.

Que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon pour nous.

Ton fils qui t'as tant aimé  
André Calame (Paris)

ainsi que Madame Vve H. Calame  
Famille A. Florian  
Famille P.-A. Jacot 36147

En cas de décès

**RENÉ + J.-FRANÇOIS GUNTERT**

Chasseral 79

Téléphone jour et nuit 039/22 20 23

**L'IMPARTIAL**

Société éditrice et imprimeur:

Imprimerie Courvoisier

Journal L'Impartial SA,

La Chaux-de-Fonds.

Editeur: Roger Vuilleumier.

Rédaction et administration:

L'Impartial, rue Neuve 14,

2301 La Chaux-de-Fonds.

Tél. (039) 21 11 35 - Télex 95-2114.

Rédaction:

Rédacteur en chef: Gil Bailloz.

Rédacteurs RP:

Philippe-O. Bollod, Suisse. - Willy Brandt,

Monde. - Roland Carrera, Economie. - Michel

Dérans, La Chaux-de-Fonds. - Raymond Dérans,

Agriculture et magazine. - Cécile Dietz, Jura ber-

nois. - Jean Esuyer, Magazine et TV. - Roland

Graf, Coordination de nuit. - Laurent Guyot,

Jura, Jura bernois. - Claude-André Joly, La

Chaux-de-Fonds. - Michel-Henri Krebs, Coordina-

tion de jour. - Jacques-Antoine Lombard, Canton

de Neuchâtel. - Jean-Claude Perrin, Le Locle. -

Ruth Widmer-Sydlar, Littoral. - André Willener,

Sports.

Stagiaires:

Jean-Jacques Charrère, Patrick Fischer, Catherine Montandon, Mario Sessa.

# DÉCOUVREZ ROME EN JUMBO

## L'IMPARTIAL

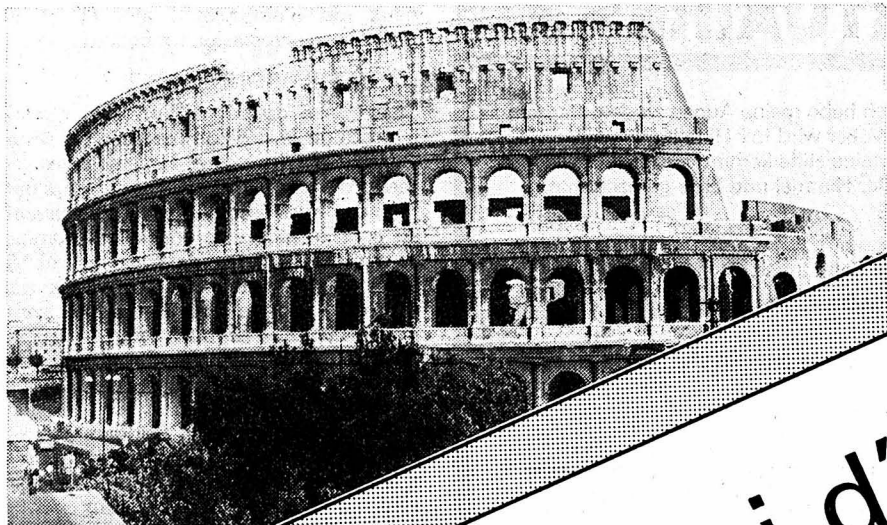
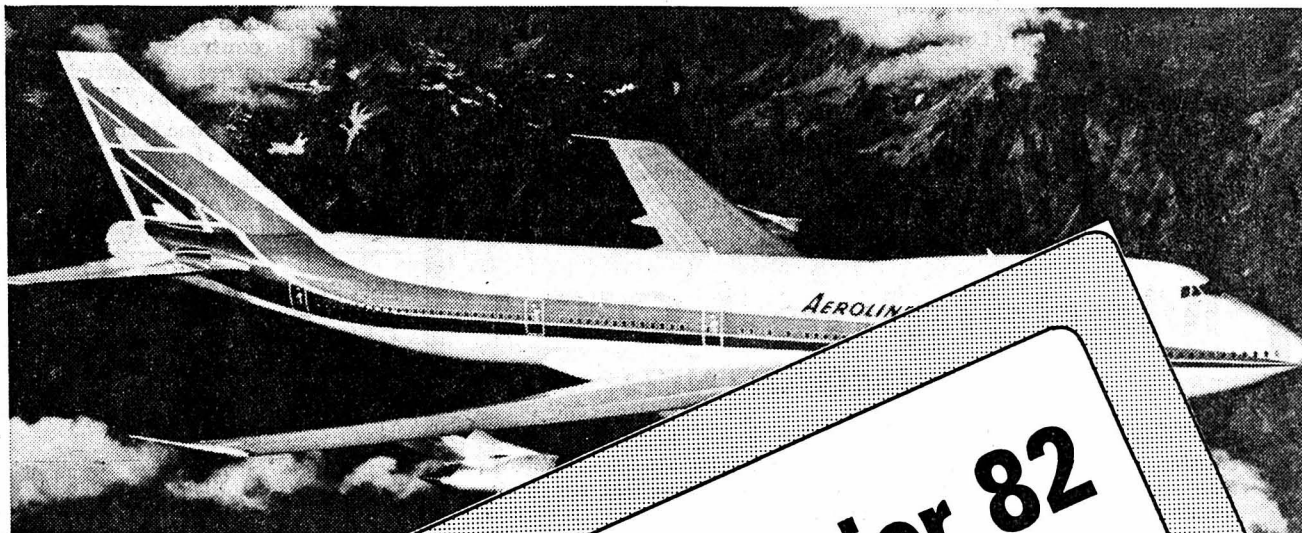
la voix d'une région

en collaboration avec les membres de La Chaux-de-Fonds et du Locle de l'Association des agences de voyages du canton de Neuchâtel

### vous invite à ROME

les 26, 27 et 28 mars 1982

Départ le 26 à 14 heures - Retour le 28 à 18 heures



Profite

**Dernier délai d'inscription: 20 février 82**  
Demandez la documentation et les formulaires à votre agence de voyage ou au bureau de L'Impartial

programmes à choix !

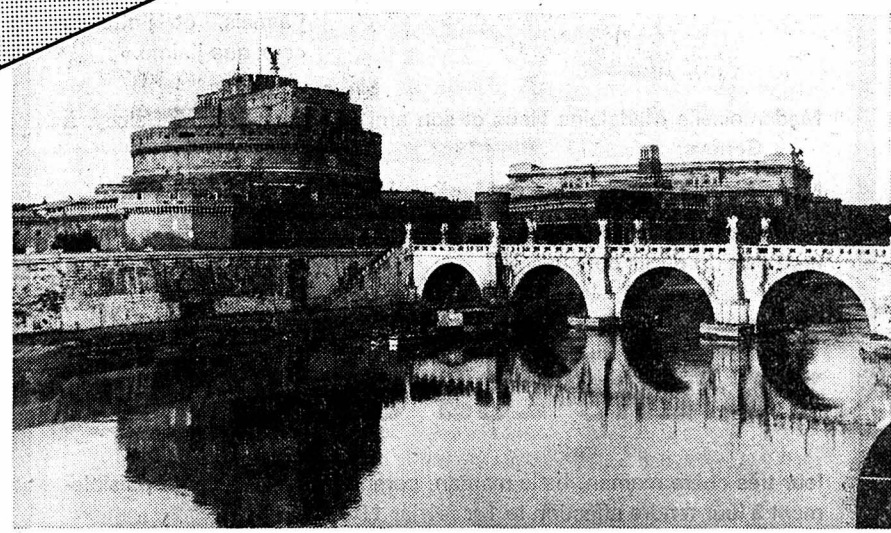
Nos pr

LE

(ville)

- ...es-midi (le Quirinal, le Panthéon, la Fontaine de Trévi)
- ...: visite à travers les sites et fontaines
- ...
- Dîner (après l'excursion de nuit)
- Visite de St-Pierre et du Vatican le dimanche matin

**PRIX SPÉCIAL LECTEURS Fr. 598.-**



**Bulletin d'inscription à retourner au:**  
Bureau de L'Impartial, voyage lecteurs 1982  
rue Neuve 14, La Chaux-de-Fonds

ou aux membres de l'AAVN:

- GOTH & Co S.A., Serre 65, La Chaux-de-Fonds
- KUONI S.A., avenue Léopold-Robert 76, La Chaux-de-Fonds
- MARTI, avenue Léopold-Robert 84, La Chaux-de-Fonds
- NATURAL S.A., avenue Léopold-Robert 51, La Chaux-de-Fonds
- TOURING CLUB SUISSE, avenue Léopold-Robert 88, La Chaux-de-Fonds
- SBS, Henry-Grandjean 5, Le Locle

#### BULLETIN D'INSCRIPTION

### L'IMPARTIAL



Je soussigné m'inscris pour le voyage lecteurs 1982 de

**Nom et prénom:** \_\_\_\_\_

**Adresse:** \_\_\_\_\_

**Localité:** \_\_\_\_\_

**N° de tél. privé:** \_\_\_\_\_ **prof.:** \_\_\_\_\_

**Nom et prénom:** \_\_\_\_\_

**Adresse:** \_\_\_\_\_

**Localité:** \_\_\_\_\_

**N° de tél. privé:** \_\_\_\_\_ **prof.:** \_\_\_\_\_

Marquez d'une croix les cases désirées svp.

\_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

**Signature:** \_\_\_\_\_

	Prix par personne
<b>VOYAGE SELON PROGRAMME A</b> <input type="checkbox"/>	Fr. 498.-
Complément en option:	
- repas de midi samedi 27 mars <input type="checkbox"/>	Fr. 22.-
- excursion de l'après-midi <input type="checkbox"/>	Fr. 25.-
- Rome de nuit <input type="checkbox"/>	Fr. 25.-
- dîner du samedi soir <input type="checkbox"/>	Fr. 22.-
- visite du Vatican (dimanche) <input type="checkbox"/>	Fr. 25.-
Les repas ou excursions en option doivent être réservés à l'inscription.	
OU	
<b>VOYAGE SELON PROGRAMME B</b> <input type="checkbox"/>	Fr. 598.-
(toutes les visites, tous les repas)	
Supplément pour chambre individuelle (2 nuitées) <input type="checkbox"/>	Fr. 28.-

**Dernier délai: 20 février 1982**



# VOYAGE LECTEURS 1982